

Oktave accompagne désormais les copropriétés

Oktave a accompagné 800 copropriétés depuis 2021 et voté 125 millions d'euros de subventions. *Page 14*

30 nouveaux lauréats pour Réseau Entreprendre



Célébrant ses 20 ans cette année, le Réseau Entreprendre - aux 193 membres actifs - avait choisi le cadre de Pressoria, à Aÿ, pour récompenser 30 nouveaux lauréats. *Page 3*

La BPALC affiche son ambition pour 2024

Le résultat net consolidé du Groupe BPALC marque un repli à 103,2 millions d'euros en norme IFRS en 2023. *Page 10*

Arcavi et Waga Énergy créent Wagabox

La société ardennaise engagée dans la gestion durable des déchets devient productrice de biométhane à Eteignières. *Page 8*

Portrait

L'Ardennais Abdeslem Chaouchi. *Page 32*

15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 30

La filière automobile à la croisée des chemins

Tandis que le marché 2023 a été un marché de consolidation des acquis de ventes réalisées sur les années précédentes, pour cette année 2024, « dans l'ensemble, le marché toutes marques - sauf le leasing social - est très compliqué dans la prise de commandes », souligne Francis Bartholomé, Pdg du Groupe Saint-Christophe et président de Mobilians. Dans une période de pouvoir d'achat compliquée, les familles s'interrogent sur l'opportunité de changer de véhicule. Le contexte international anxieux favorise lui aussi cette interrogation, sans oublier les discours contradictoires de la part des autorités nationales et européennes en matière de bonus, de malus ou d'interdictions qui perdent les consommateurs, entre le thermique, l'électrique ou l'hybride.

Face à cette forme d'attentisme, les constructeurs misent sur leurs nouveautés, à l'image de Renault et de sa R5 électrique disponible en octobre prochain. Et pour de nombreux concessionnaires dont les stocks sont au plus haut, le mois de juin représente un enjeu important pour envisager un deuxième semestre plus serein. Du côté de l'occasion, l'heure va être à la réduction des stocks avec, comme pour le neuf sans doute, l'arrivée d'opérations commerciales à l'approche de l'été.



En janvier 2024, 32 059 unités électriques ont été immatriculées, soit une baisse de 44% par rapport à décembre 2023.

Pages 4 à 7

ZAC de Bazancourt-Pomacle : un projet ambitieux

À l'heure où le projet de ZAC entre dans sa phase de concrétisation, le Grand Reims se conforte dans sa volonté de faire de Pomacle-Bazancourt un site leader de la bio-économie à l'échelle européenne. « Cette labellisation est une reconnaissance de l'Etat quant aux ambitions de la Communauté urbaine du Grand Reims et de la Région Grand Est, estime Arnaud Robinet, président du Grand Reims. Elle nous oblige aussi à affirmer notre ambition en termes d'aménagement et à répondre aux interrogations des populations concernées. » Le projet d'extension du site de Pomacle-Bazancourt constitue l'un des axes majeurs du projet de territoire défini et adopté par le Grand Reims

en 2021, ainsi qu'un outil de développement pour les entreprises présentes et à venir. Le site est aujourd'hui un moteur de l'économie locale et, pour qu'il demeure compétitif, l'extension envisagée porte sur une superficie totale de 74,5 ha, et devrait permettre de créer 800 à 900 emplois directs. Ainsi, le profil des futures entreprises désireuses de rejoindre Pomacle - Bazancourt est celui de petites unités de production (1 à 5 ha), intervenant dans la transformation des bioressources à forte valeur ajoutée, et valorisant les ressources agricoles et naturelles locales.

Page 13

SERENIM
L'Immobilier Professionnel

Conseil en transactions d'immobilier d'Entreprise

Accompagnement des Collectivités & Enseignes nationales

Expertise industrielle & logistique

Nouvelle adresse

14 Boulevard Lundy Reims

03 26 830 800

contact@serenim.fr



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Dernière ligne droite avant les JO 2024.

PRÉPAREZ-VOUS

**Votre CCI met à votre disposition toutes
les ressources nécessaires !**



**Parcours de la Flamme, sécurité, accessibilité,
accueil et communication touristiques,
mise en lumière des entreprises**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
www.marneardennes.cci.fr

Les prix des logements anciens



Au premier trimestre 2024, la baisse des prix des logements anciens se poursuit (1,6%)

Au premier trimestre 2024, les prix des logements anciens en France (hors Mayotte) diminuent de nouveau sur un trimestre : 1,6% (données provisoires corrigées des variations saisonnières), après 1,8% au quatrième trimestre 2023 et 1,1% au troisième trimestre 2023. Sur un an, les prix des logements anciens baissent pour le troisième trimestre consécutif : 5,2% au premier trimestre 2024, après 3,9% au quatrième trimestre 2023 et 1,8% au troisième trimestre 2023. Les prix diminuent de 5,5% pour les appartements et de 4,9% pour les maisons. Les prix des logements anciens en Île-de-France diminuent sur un trimestre pour la sixième fois consécutive : -2,6%. (INSEE)

L'indice du climat des affaires dans les services



En mai 2024, le climat des affaires dans les services est un peu plus favorable

Selon les chefs d'entreprise interrogés en mai 2024, le climat des affaires dans les services s'améliore légèrement par rapport à avril. À 101, l'indicateur qui le synthétise gagne un point et se situe juste au-dessus de sa moyenne de longue période (100). En mai 2024, les chefs d'entreprise dans les services sont plus optimistes que le mois précédent concernant leurs perspectives personnelles d'activité : le solde d'opinion sur l'activité prévue rebondit nettement et repasse au-dessus de sa moyenne. Celui sur les perspectives générales du secteur progresse quant à lui légèrement. Le solde relatif à l'activité des trois derniers mois rebondit également et dépasse son niveau moyen. (INSEE)

La fréquentation dans les hôtels



Les clientèles allemande, britannique et asiatique dans la fréquentation hôtelière

La fréquentation de la clientèle non résidente dans les hôtels augmente au premier trimestre 2024 par rapport à son niveau du premier trimestre 2023 (+6,1%). Elle augmente de 9,3% pour les Allemands, 9,6% pour les Britanniques et 11,5% pour les pays hors Europe et États-Unis. En particulier, la fréquentation des touristes chinois a doublé, passant de 160 000 à 320 000, même si elle reste très en deçà de son niveau d'avant crise sanitaire. En revanche, la fréquentation de la clientèle néerlandaise diminue dans les hôtels (7,3%). La fréquentation augmente de 4,9% dans les massifs de ski, qui représentent la moitié des nuitées dans les AHCT. Elle augmente également de 9,9% sur le littoral, 2,3% dans l'urbain de province et 2,2% dans le reste de la France métropolitaine. (INSEE)

baromètre

30 nouveaux lauréats pour Réseau Entreprendre



Camille et Benoit Lausset, fondateurs de l'entreprise Inôuqa, font partie des lauréats de la promotion 2024 du Réseau Entreprendre récompensés jeudi 30 mai au Pressoria, à Ajaccio.

Célébrant ses 20 ans cette année, le Réseau Entreprendre, avec 193 membres actifs, a accompagné, en 2024, 30 nouveaux lauréats avec des projets tous différents. Pour rappel, le principe du réseau repose sur un accompagnement de deux chefs d'entreprise pendant deux ans. « Nos mentors nous aident à nous projeter et à comprendre le milieu dans lequel nous avons choisi d'entreprendre. Ils nous ont apporté une véritable vision de l'industrie que nous n'avions pas et nous ont aidés sur toute la partie business model », explique Clément Venon, lauréat et co-fondateur du laboratoire Nannoptique, dont le concept repose sur la fabrication de verres ophtalmiques 100% français.

Le Réseau met également en place un système de financement sous forme de prêt d'honneur entre 15 000 et 45 000 €. « C'est une véritable fierté lorsque le jury nous accorde le prêt

maximal, cela signifie qu'ils croient en notre projet. L'un des avantages du réseau repose aussi sur le fait que les personnes que l'on va rencontrer vont non seulement partager leur expertise et leur expérience avec nous, mais aussi leur avis sincère sur notre projet. Certaines choses, même négatives, doivent être entendues pour continuer d'avancer », ajoute Camille Losset, co-fondatrice de l'entreprise Inôuqa, une start-up proposant des jeux de construction magnétiques géants pour les enfants. En effet, grâce à cet accompagnement personnalisé, 92% des entreprises accompagnées sont toujours en activité trois ans après leur démarrage.

UNE MISE EN RÉSEAU ESSENTIELLE

Les lauréats sont unanimes : le réseau leur permet de rencontrer les acteurs du monde économique beaucoup plus facilement, grâce à une véritable mise en relation avec des

chefs d'entreprise et les autres lauréats. « Nous sommes la première association à rejoindre le réseau. Réseau Entreprendre nous a permis d'être mis en contact avec les organismes dont nous avons besoin, notamment pour toucher plus facilement les enfants en situation de handicap et les parents en réinsertion professionnelle. Il nous apporte la visibilité dont nous avons besoin », souligne Pauline Tonnelier, co-fondatrice de l'association Mixibulle qui proposera, dès la rentrée 2025, des crèches inclusives pour les enfants en situation de handicap et pour les parents en réinsertion professionnelle. « Le réseau met également en place des événements très enrichissants avec les acteurs du territoire, poursuit Giulia Cernicchiario, co-fondatrice de l'entreprise informatique DS pour DS, ce réseautage nous permet de propulser nos entreprises. »

MANON MARCUZZI

Ils bougent



CHRISTELLE RATIGNIER-CARBONNEIL NOMMÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST

Par Décret du 21 mai 2024, Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre du travail, de la santé et des solidarités a nommé Mme Christelle Ratignier-Carbonneil directrice générale de l'agence régionale de santé Grand Est.

Docteur en immuno-hématologie Christelle Ratignier-Carbonneil était jusqu'alors directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), où elle était arrivée en 2016 en tant que directrice générale adjointe avant d'en prendre la direction en 2020. Elle prendra ses fonctions de directrice générale de l'ARS Grand Est à compter du 15 juin 2024.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES

décideurs

28th
1996-2024

Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

La filière automobile à la croisée des chemins

Filière. Véhicule électrique, mixité technologique, vieillissement du parc, marché 2024... Entretien avec le marnais Francis Bartholomé, Pdg du Groupe Saint-Christophe et président de Mobilians, l'organisation de défense de l'ensemble des intérêts des entreprises impliquées dans la filière automobile.

PAMB : Vous avez indiqué dans les récentes publications de Mobilians que vous présidez, que le mois de juin sera décisif pour l'année 2024. Pourquoi ?

Francis Bartholomé : Tout d'abord, le marché 2023 a été un marché de consolidation des acquis des ventes réalisées sur les années précédentes, puisqu'il faut se rappeler qu'on avait été sans production des industriels pendant deux ans et qu'on avait emmagasiné un certain nombre de commandes qu'on ne pouvait pas livrer. En 2023, les voitures neuves ont été livrées et les ateliers ont tourné. Pour les professions de la distribution automobile et de la réparation, l'année a été plutôt correcte, bien qu'elle soit restée encore en-deçà des volumes de vente de 2019.

En définitive, pour 2024, on se rend compte qu'il y a encore quelques livraisons, mais dans l'ensemble, le marché toutes marques - excepté le leasing social - est très compliqué dans la prise de commandes. Janvier-février-mars ont été compliqués, avril a été un peu plus florissant, mais le mois de mai a été quasiment un mois d'août pour nous, avec des prises de commandes assez faibles. On va donc espérer que le mois de juin, qui est généralement bon pour les prises de commandes, va avoir cette capacité à rebondir. C'est pratiquement la deuxième partie de l'année 2024 qui se joue maintenant, voire même le début de l'année 2025.

Comment expliquez-vous alors, le fait que cette année 2024 patine un peu ?

F.B. : Nous sommes dans une période de pouvoir d'achat un peu compliquée, les familles s'interrogent. Le contexte international favorise aussi un peu cette interrogation.

Par ailleurs, les gens ne savent plus vraiment quoi acheter. Est-ce que je dois absolument prendre une voiture électrique ? Est-ce qu'une hybridation est envisageable ? Est-ce que je peux encore rouler au diesel ?

Tout le monde est dans l'interrogation en raison des politiques à la fois de l'Etat français et de l'Europe. Après avoir donné des aides à la voiture électrique, on n'en donne plus, ou alors à certaines conditions (poids, prix, pays de production...). Il y a six mois, on donnait des bonus à certaines hybrides rechargeables, et on leur donne un malus aujourd'hui. Tout cela pèse sur la décision d'achat.

En quoi le succès du leasing social met-il aujourd'hui certains concessionnaires dans la difficulté ?



Francis Bartholomé, président de Mobilians.

F.B. : C'est un vrai sujet, parce qu'il caractérise bien l'action du gouvernement et la stratégie de la France qui reste résolument électrique.

Le leasing social c'est un dispositif qui permet, sous conditions de ressources, de proposer une voiture électrique, pour 100 euros par mois pendant trois ans. Sans être opposé au principe, tout le secteur de l'automobile a été contre la faisabilité économique du dossier. Parce que c'est une forme de location et qu'il faut regarder au bout de celle-ci quelle sera la valeur de rachat de véhicule ? Combien vaudra-t-il par rapport au marché dans trois ans ? Qui portera la valeur de rachat du véhicule ? Il y a énormément d'inconnues.

Et aussi quel sera le coût pour l'Etat ? Le leasing social permet d'avoir jusqu'à 13 000 euros d'aides au total. Evidemment, le succès a été immédiat, il y a eu un afflux dans les concessions et succursales des marques concernées.

Sauf que globalement, nous, concessionnaires avons fait en sorte que le dossier des 13 000 euros n'empêche pas la livraison, en attendant le financement de l'Etat. Mais cela représente des sommes colossales : 50 000 voitures à 13 000 euros, cela représente 650 millions. Il s'en est livré à peu près la moitié aujourd'hui soit près de 300 millions d'euros avancés par les concessionnaires et que l'Etat est en incapacité de nous rembourser aujourd'hui. Et nous avons des concessionnaires qui sont en très grande difficulté de trésorerie.

Il faut que l'Etat garantisse les actions qu'il mène et qu'il se donne les moyens de pouvoir payer.

Où est le marché de l'électrique - hors leasing social - justement ?

F.B. : L'électrique est un marché qui est poussé par les autorités européennes et l'Etat français, mais qui peine quand même à croître malgré cela. On voit bien que les vrais sujets le concernant sont encore bien présents : le prix reste excessif, l'autonomie pose aussi encore un problème, la question des bornes de recharge, sans oublier un certain nombre d'éléments qui pèsent, comme les batteries, par exemple.

Même si les gens ont compris qu'il n'est pas question de ne pas aller dans le sens de la lutte contre le réchauffement climatique et les gaz à effet de serre, ça reste quand même compliqué.

Mais ces problèmes ne sont pas uniquement français, rappelons que dès que l'Allemagne a supprimé les aides sur les voitures électriques, le marché a plongé de 30 %.

Le vieillissement du parc roulant constitue-t-il un élément d'inquiétude pour vous ?

F.B. : La gestion d'un parc roulant, notamment pour le rendre plus propre, plus apte à lutter contre les effets de serre, surtout aussi contre des émanations de particules fines ou de gaz toxiques, pose un réel problème si ce parc vieillit. Nous avons donc demandé à l'Etat de traiter le parc roulant en le considérant comme une réalité indispensable.

Pour nous, il n'est pas question d'arrêter les primes à la destruction qui permettent effectivement de changer sa voiture pour une voiture plus récente. Cela reste pour nous absolument indispensable pour que le parc reste aussi propre que possible. Le renouvellement du parc roulant est essentiel à sa qualité environnementale.

Nous avons demandé à revenir à une mixité technologique des différentes sources d'énergie qui, pour nous, sont indispensables : les hybrides rechargeables, les hybrides mixtes, l'éthanol, l'E85, les biocarburants, les biogaz, peut être les essences de synthèse et pourquoi pas demain l'hydrogène... avec des essais et des réflexions pour que le parc en bénéficie globalement.

Supposons qu'on ait 5 millions de voitures électriques entièrement électriques en 2030, ça veut dire qu'il restera 30 millions de voitures thermiques dans le parc roulant français. Nous savons que ceux qui ont des voitures un peu plus récentes pourront passer plus facilement à l'électrique pour des raisons de budget, alors que les voitures plus anciennes continueront à vieillir un peu plus. C'est un point essentiel pour Mobilians aujourd'hui.

La décarbonation n'est-elle pas une priorité absolue ?

F.B. : On est tous d'accord sur l'échéance à 2050, pour qu'à cette date la planète soit décarbonée et qui n'y ait plus d'utilisation de produits fossiles, cela peut paraître du bon sens. Mais prendre la décision qu'en 2035, en Europe, ne seront plus fabriquées que des voitures 100 % électriques, cela nous paraît une erreur. Pourquoi ? Vous remarquerez qu'on est la seule région du monde à prendre cette décision : la Chine continue de produire des voitures thermiques, les Etats-Unis produisent beaucoup de voitures thermiques, l'Inde produira beaucoup de voitures thermiques, le Brésil continuera à faire des voitures à éthanol.

On voit bien qu'on a pris une décision qui, de toute façon, sera difficile à appliquer pour l'Europe. C'est un objectif. Il est sain par rapport à l'idée de lutter contre le réchauffement climatique et de baisser de plus de 55 % encore les normes de CO2 mais est-ce qu'il est réellement réalisable ?

Aujourd'hui, certaines marques qui sont à 100 % électrique commencent à réfléchir sérieusement à de nouveau hybrider parce qu'elles ont aussi besoin de vendre des voitures. Les grandes marques américaines reculent et arrêtent leurs projets d'usines électriques et refont de l'hybride rechargeable.

La clause de revoyure de notre contrat de filière, prévue pour 2026, sera capable ou pas de changer un peu la stratégie prévue de la fin du thermique. C'est là le sujet. 2026, c'est bientôt.

MOBILIANS EN CHIFFRES

MOBILIANS est une organisation patronale, fondée en 1902, pour défendre les intérêts des entreprises de la distribution et des services de l'automobile en France : métiers de la vente, de l'entretien, de la réparation, de la carrosserie, tout ce qui concerne la durée de vie du véhicule jusqu'à son recyclage et sa déconstruction. Elle représente 27 000 adhérents, 130 000 entreprises et 600 000 salariés.

Début mai, vous venez justement de signer un nouveau contrat stratégique de filière avec le gouvernement pour la période 2024-2027. Que contient-il ?

F.B. : Le comité stratégique de filière se réunit tous les quatre ans, sous l'égide du ministre de l'Industrie, il est partagé avec le ministère des Transports et le ministère de l'Environnement. L'idée est de produire une réflexion avec les industriels, les équipementiers et l'ensemble des services de la filière, avec un certain nombre d'objectifs. Sur les ventes, par exemple il a été acté le fait qu'il devra y avoir 800 000 voitures 100% électriques vendues en France en 2027.

Il est aussi prévu un objectif de production de 2 millions de voitures électrifiées en France, et de redorer le blason de l'industrie française. Je parle bien des voitures électrifiées, donc pourquoi pas hybride rechargeable. Parmi les autres objectifs, on trouve la gestion du parc roulant, l'entretien, le rajeunissement du parc... aider à ce qu'il devienne plus propre, puisque, de toute façon, il sera encore pendant très très longtemps thermique, on l'a vu précédemment.

Notre déception, c'est que l'Etat français s'est prononcé pour une stratégie du tout électrique, tandis que nous, Mobilians, voulons conserver la mixité technologique. Mais l'Etat souhaite que les aides financières soient réservées à la voiture électrique. Pour nous, c'est une erreur, eu égard à la gestion du parc roulant évoqué plus tôt. Cette stratégie du tout électrique est coûteuse. Est-ce qu'elle est globalement intéressante pour faire évoluer les ventes de voitures électriques ? Oui sur l'immédiateté, mais à terme ça n'est pas certain.

PROPOS RECUEILLIS
PAR BENJAMIN BUSSON

Concession. Depuis le 11 janvier 2024, le groupe Amplitude a racheté les sites Kia de Reims et Charleville-Mézières ainsi que celui de Ligier Cormontreuil, auparavant détenus par la société Vista Automobile (groupe Yes My Car). Nouveau groupe, nouvelle équipe et nouvelle stratégie avec pour principal objectif de reconquérir la clientèle.

Le groupe Amplitude trace sa route



Céline Lefevre, Responsable des ventes Véhicules neufs, François Hugot, Directeur Plaque Kimcar, Florian Lars, Responsable des Ventes Occasions.

Exit le groupe Yes My Car à la tête des concessions Kia de Reims, Charleville-Mézières et Ligier Cormontreuil. Depuis le 11 janvier 2024, c'est le groupe Amplitude, dirigé par Gérard Richard et comprenant 72 concessions en France avec 650 collaborateurs, qui a repris les rênes, avec pour ambition de redorer l'image des

trois concessions, abimées par une gestion opaque de l'ancien propriétaire. L'acquisition de cette nouvelle plaque est opérée sous le nom de Kimcar. « Nous avons racheté le fonds de commerce ainsi qu'un certain nombre de véhicules. Notre objectif est de redonner à la marque ses lettres de noblesse, sa notoriété en démontrant

notre professionnalisme », insiste François Hugot, Directeur de plaque Est, arrivé au moment du rachat. « Toute l'équipe de direction est nouvelle, l'équipe commerciale et le service après-vente ont été renouvelés à plus de 50% », insiste-t-il à propos des 45 collaborateurs sur l'ensemble de la plaque des trois concessions. Kimcar vend ainsi des voitures neuves de marque KIA, Ligier (véhicules sans permis) et Maxus (nouvelle marque d'utilitaires) ainsi que de l'occasion (une trentaine de marques différentes). « Nous avons 1 500 véhicules d'occasion disponibles immédiatement et tous nos véhicules neufs sont garantis 7 ans constructeurs », annonce François Hugot. « Notre force est d'avoir de la souplesse et de nous adapter à chaque situation des portes de la concession, il repart obligatoirement avec deux offres commerciales : une pour un véhicule thermique, une autre pour un véhicule hybride ou électrique. » Car selon le responsable, avant de se rendre en concession, le client fait 70% du chemin d'achat via internet et les réseaux sociaux. « Le marché tend vers la location, à 60% environ, avec comme avantage de bénéficier d'un véhicule récent et de ne pas

supporter l'entretien. » Dans un contexte où l'accès à la mobilité devient une véritable problématique pour beaucoup de Français, Kimcar souhaite « diversifier les offres et ne fermer la porte à aucune énergie ». Comprendre, si l'arrêt de la vente de véhicules thermiques est programmé pour 2030, les exigences gouvernementales vont un peu plus vite que la musique, non seulement en termes de coût (un véhicule électrique est en moyenne accessible à partir de 30 000€) mais également en termes d'installation de bornes de recharge. « Converger vers le tout électrique semble inaccessible d'ici 5 ans. Il y a aujourd'hui 47 millions de véhicules en circulation en France. Or la saturation de l'alimentation électrique du parc interviendrait avec l'équipement de seulement 10% de la population soit 4,7 millions de véhicules... »

DISPONIBILITÉ EXPRESS DES VÉHICULES

Mais il semblerait que les consommateurs se détournent eux-mêmes de l'électrique car en janvier 2024, 32 059 unités ont été immatriculées, soit une baisse de 44% par rapport à décembre 2023 (au total 1,5 million

de véhicules électriques et hybrides seraient en circulation en France en 2024). Pour l'année, les objectifs de la concession de Reims sont de vendre environ 450 véhicules neufs et 450 véhicules d'occasions. « Si on atteint 80 à 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, on aura bien travaillé », estime François Hugot. Avec aussi en la volonté de fidélisation, à la marque mais également au service après-vente et à l'atelier. D'ailleurs, depuis la reprise de la concession de Reims, « l'activité a bien repris », à grand renfort d'opérations commerciales et Portes Ouvertes. Aussi, Kimcar se place comme un partenaire privilégié de plusieurs événements – comme le transport de célébrités lors de l'événement Green de Stars au Golf de Gueux la semaine dernière – et souhaite contribuer à l'écosystème économique local. Dans l'année, la concession rémoise va également faire peau neuve, presque « du sol au plafond » pour mettre en valeur ses modèles et le parcours client. « Nous sommes en capacité de proposer toute la gamme de véhicules, toutes les motorisations sont disponibles en stock. Il peut ne s'écouler que 48 heures entre la commande et la livraison. »

NASTASIA DESANTI

Nouveau Kia EV9. 100% électrique.

Jusqu'à 563 km d'autonomie⁽²⁾.



KIA
Movement that inspires™

amplitude
GROUPE AUTOMOBILE

Kia Reims - KIMCAR
17 Rue Léna Bernstein, 51100 Reims
Tél. : 03 26 77 98 50 | www.kia-reims.fr



Consommation mixte du Nouveau Kia EV9 100% électrique : de 20,2 à 22,8 kWh/100 km.

*Garantie 7 ans ou 150 000 km (1^{er} des deux termes échu) valable pour tous les modèles Kia en France métropolitaine et Corse (hors DOM-TOM) et dans tous les états membres de l'UE ainsi qu'en Norvège, Suisse, Islande, Gibraltar, Monaco et Andorre, sous réserve du respect du plan d'entretien défini par le constructeur et présenté dans le manuel utilisateur. (1) Movement that inspires = Du mouvement vient l'inspiration. (2) Autonomie maximale sur la version Earth en cycle mixte WLTP. Modèles présentés : Kia EV9 GT-line avec option peinture mate, rétroviseurs extérieurs digitaux. Système de pilotage automatique sur autoroute (HDP) non disponible en France. Kia EV9 Earth avec option peinture métallisée. Conditions sur kia.fr.



Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

Concession. Alors que Renault Reims s'apprête à fêter son centenaire cette année, la marque attend de grandes nouveautés dont l'iconique R5 revue en version électrique.

Renault mise sur l'électrique avec de nouveaux modèles...



Hervé Lepagnol, Directeur de la Concession Renault de Reims.

Pour une vieille dame, la marque Renault est profondément ancrée dans son époque. Car si elle s'apprête à fêter ses 100 ans de présence dans la cité des Sacres (elle s'est installée en 1924, au centre-ville, Pont de Vesle), la marque au losange attend pour le second semestre des nouveautés dans nombre de ses gammes : en tête de proue, l'iconique R5 éditée en version électrique, mais aussi le nouveau Scénic 100% électrique (E-Tech), le nouveau Captur (SUV) et le nouveau Rafale hybride. Entité du groupe Emil Frey depuis 2017 (leader de la distribution automobile en France et en Europe, 9 000 salariés, 226 concessions en France, 31 marques

distribuées), la concession Renault Reims a déménagé de son siège historique en 2019 pour s'installer au sein du Parc Automobile de la Croix Blandin sur une emprise de terrain de 39 000 m² et un bâtiment de 5 000 m². Avec 150 salariés, la concession distribue trois marques, Renault, Dacia et Alpine. « Sur notre site, nous disposons également d'un centre de préparation esthétique des véhicules sur 2 000 m², qui prépare entre 600 et 800 véhicules par mois », indique Hervé Lepagnol, Directeur de la concession. Sur 2024, cette dernière a un contrat annuel de 2 800 voitures (2 100 Renault, 600 Dacia et une centaine d'Alpine). « Nous sommes revenus à des volumes

pré-crise du covid, dans un contexte de marché en baisse au niveau national avec une projection à 1,8 million d'immatriculations sur l'année. On estime qu'une bonne année est plutôt autour des 2,2 millions de véhicules et une année normale, c'est 2 millions. » Mais en ce qui concerne la marque, pas de quoi s'inquiéter, elle qui est dans une « forte dynamique avec les nouveaux produits attendus ». Outre ceux évoqués plus haut, pour les professionnels, c'est le nouveau Renault Master qui devrait être disponible la deuxième quinzaine de juin. Nouvelle allure, nouvelles motorisations (thermique et électrique) de 105 à 170 CV, nouvelle boîte de vitesse, il comprend également le système multimédia openR link 10 avec Google intégré, ainsi que de nouvelles aides à la conduite.

DES MODÈLES PERFORMANTS

Comme la plupart des concessionnaires, la part de la location de véhicules opère une réelle accélération. « On finance à peu près tout le monde, sur l'ensemble de nos ventes, 75% font l'objet d'un financement. 60% le sont pour du leasing », relève Hervé Lepagnol. « Pour les professionnels c'est une vraie tendance depuis longtemps, mais pour les particuliers la LOA (loca-

tion avec option d'achat) se développe beaucoup. Elle permet de mensualiser le budget, bénéficier de prestations d'entretien mais aussi de ne pas être confronté à la problématique de la revente. » En effet, on estime qu'un véhicule neuf perd entre 20 et 25 % de sa valeur pendant sa première année de mise en circulation. Si le marché de l'électrique accuse une baisse ce mois-ci en Europe, Renault ne semble pas concerné. « Nous sortons des voitures performantes avec de plus en plus d'autonomie. Pour exemple, le nouveau Scénic bénéficie de 625 km d'autonomie, ce qui est excellent. »

D'ailleurs, la concession prend largement le virage de l'électrique puisqu'elle a déjà en installation 23 points de charge à « usage personnel » et 4 points de charge à usages clients. Surtout, elle est en train de construire une station de 6 charges rapides - Mobilize Fast Charge (marque de Renault Group dédiée aux nouvelles mobilités) - 24h / 24 et d'une puissance de 320 kW. « Le réseau Mobilize Fast Charge sera accessible à tous les véhicules électriques avec, pendant la recharge, un accès à une zone de détente et de services. » Toujours sur l'électrique, Renault représente 16% des ventes sur le mois d'avril et 14% sur l'électrique et l'hybride. Selon le fichier des données AAA, sur le marché rémois toutes

enseignes confondues, en avril 2024, 3 475 véhicules ont été vendus dont 1 385 en hybride et électrique. Une centaine l'ont été par le groupe Renault. « Au second semestre, cette part est appelée à augmenter avec la sortie de nos nouveaux modèles dont la R5, très attendue par nos clients et dont les réservations viennent d'ouvrir pour une disponibilité vers le mois d'octobre. »

Le groupe Renault n'en oublie pas pour autant l'occasion, avec la création de sa marque « Renew » qui vient « formaliser un cahier des charges strict sur le reconditionnement des véhicules d'occasion ». À l'année, la concession vend 1 200 voitures d'occasion. « Au total, il sort donc près de 4 000 voitures par an d'ici. Nous sommes d'ailleurs une des cinq plus grosses affaires du groupe en France », précise Hervé Lepagnol. Concernant les stocks, la concession bénéficie de ceux de la plaque Champagne-Ardenne et du groupe. « La pénurie est derrière nous, insiste-t-il, avec des prix qui certes ont pris de l'inflation mais qui ne sont plus au niveau du post-covid. » En 2023, le chiffre d'affaires de la concession s'est élevé à 109 M€ soit un très bon chiffre puisque c'est la première fois qu'elle dépasse le seuil des 100 M€...

NASTASIA DESANTI

Grand Est. Des stocks de véhicules au plus haut au cadeau presque empoisonné du leasing social en passant par l'embellie du marché de l'utilitaire, les concessionnaires ardennais et régionaux sont dans l'expectative.

Les niveaux de stocks au plus haut



Christian Messmer, président de Mobilians Grand Est.

« Globalement, pour le véhicule neuf, par son inconstance le législateur ne nous aide pas beaucoup », souligne Christian Messmer, concessionnaire Toyota et Hyundai dans les Ardennes et président régional du Grand Est de Mobilians. « Depuis quatre à cinq ans, on a mis la transition énergétique dans l'esprit du

client, même si, depuis quelques semaines c'est beaucoup moins prégnant ». Résultat, tandis que le consommateur s'interroge sur ce qu'il convient d'acheter, les concessionnaires sont eux aussi dans une forme d'incertitude, au regard des nombreux changements, notamment en matière de politique fiscale. « Les bonus, les malus, les taxes au poids, les taxes selon l'autono-

mie, tout cela contribue à polluer le ressenti du prospect qui ne sait plus quoi faire. Sans oublier les taxes sur les SUV alors que ce sont les véhicules les plus vendus », souligne celui qui était encore récemment le représentant des concessionnaires ardennais. Des concessionnaires qui se retrouvent face à un attentisme des consommateurs et éprouvent parfois des difficultés à atteindre les objectifs fixés par leurs constructeurs. « Le marché a progressé par rapport à 2022 mais il est encore en-deçà de celui d'avant-covid. On devrait péniblement atteindre le niveau de 2015 en étant à -20% par rapport à 2019 ».

Par ailleurs, les augmentations de tarifs enregistrés post-covid ne favorisent pas la prise de décision des prospects, qui, quand ils franchissent le pas, se tournent vers des véhicules de plus petite taille. Un « downsizing » engendré par un pouvoir d'achat global des ménages en berne. Après avoir

vécu une pénurie de véhicules en 2022, les concessionnaires ne manquent pas de modèles en stock en occasion. « Nos parcs sont plutôt bien garnis », précise Christian Messmer. Une situation qui a un coût et qui pourrait bien inciter les constructeurs et les importateurs à consentir à des efforts importants sous la forme de conditions commerciales, d'extension de garanties ou d'autres avantages pour écouler les stocks en occasion mais aussi en neuf.

IMPACT DU LEASING SOCIAL

« Les véhicules électriques neufs restent difficiles à vendre en raison des incertitudes sur leur avenir, et cela rejait sur les voitures électriques d'occasion : un produit ou un modèle qui ne se vend pas en neuf ne se vend pas non plus en occasion », précise-t-il. Si le diesel est logiquement en baisse, les hybrides rechargeables

restent appréciés des clients qui peuvent trouver dans cette technologie un équilibre intéressant entre conscience écologique, autonomie et confort d'utilisation.

Le marché ardennais, qui représente environ 6 000 voitures en année pleine, n'a pas échappé au succès du leasing social, qui propose des véhicules électriques à 100 euros par mois pendant trois ans sous conditions de ressources. S'il a considérablement boosté le marché du véhicule électrique dans le département comma ailleurs, ce dispositif a aussi mis certains concessionnaires dans une situation de fragilité. En admettant que le marché ardennais représente de 250 à 300 véhicules concernés par le leasing social, à 10 000 euros d'aides par véhicule en moyenne, on peut estimer que les avances de trésorerie supportées par les concessionnaires locaux

s'élèvent à environ 3 millions d'euros. Au niveau national, l'impact est de plus de 300 M€ selon Mobilians. « Il est incompréhensible que nos dirigeants ne mesurent pas l'impact de ces décisions », poursuit Christian Messmer, observant au passage le silence des constructeurs et des importateurs à ce sujet.

Du côté des utilitaires, les nouvelles sont plutôt bonnes, avec des parcs renforcés et une détente du marché après trois années compliquées. « Il y a plus de produits sur le marché, avec de belles conditions commerciales et des prix à la baisse. L'utilitaire est un marché qui progresse plus que celui de la voiture particulière. Il a progressé de +15,8% en avril et de 9,8% en moyenne sur l'année 2024 ». Une tendance que les concessionnaires espèrent voir se poursuivre sur le second semestre.

BENJAMIN BUSSON

Nouveau Renault Master

Retrouvez-le bientôt en concession

disponible en thermique & électrique



13 concessions Renault du réseau autosphere à votre service

- **RENAULT CHALONS**
03 26 69 44 10
- **RENAULT CHAUNY**
03 23 38 32 10
- **RENAULT EPERNAY**
03 26 55 67 11
- **RENAULT HIRSON**
03 23 58 81 00
- **RENAULT LAON**
03 23 27 35 35
- **RENAULT NOYON**
03 44 93 20 20
- **RENAULT REIMS**
03 26 50 60 70

- **RENAULT ROMILLY**
03 25 39 51 90
- **RENAULT SEZANNE**
03 26 80 57 31
- **RENAULT SOISSONS**
03 23 75 59 59
- **RENAULT THILLOIS**
03 10 00 78 30
- **RENAULT TROYES**
03 25 80 02 87
- **RENAULT VILLERS**
03 23 96 12 44



Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

Énergie. La société d'économie mixte ardennaise engagée depuis sa création, il y a 45 ans, dans la gestion durable des déchets devient productrice de biométhane à Eteignières.

Arcavi et Waga Énergie créent Wagabox



ressources est une opportunité concrète de développer une source d'énergie verte et durable pour le territoire des Ardennes. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de travailler avec notre nouveau partenaire, la société Waga Energy, afin de renforcer durablement la revalorisation du biogaz existant du site.»

Son homologue à Waga Energy, Mathieu Lefebvre est tout aussi satisfait de cette union : « Nous sommes très heureux de travailler main dans la main avec Arcavi au verdissement du département des Ardennes. Le pôle IVEDA d'Eteignières devient ainsi producteur de biométhane et alimente le territoire avec une énergie verte, locale et durable.»

Fondée par le Conseil général des Ardennes et par divers investisseurs publics et privés, Arcavi a d'abord géré le centre de stockage d'Eteignières avant de se diversifier depuis 2000 aux côtés de Valodea dans la gestion de centres de tri et en créant, en 2005, le site multi-filières de Chalandry-Elaire. Enfin, en 2023, la SEM ardennaise avait aussi mis en place une unité de méthanisation en compagnie d'agriculteurs locaux à Chalandry-Elaire.

Cotée sur Euronext Paris, Waga Energy exploite pour sa part 24 unités (détenues en propre ou vendues) en France, en Espagne, au Canada et aux États-Unis. Soit une capacité installée de 940 GWh/an. Waga Energy finance, construit et exploite ses unités WAGABOX dans le cadre de contrats à long terme avec les opérateurs de sites de stockage pour la fourniture du gaz brut, et génère des revenus en revendant le biométhane ou en fournissant un service d'épuration.

P.R.

Waga Energy produit du biométhane à prix compétitif en valorisant le gaz des sites de stockage des déchets grâce à une technologie d'épuration brevetée, WAGABOX.

Toujours positionnée à l'avant-garde de l'innovation pour répondre aux nouvelles exigences de valorisation des déchets, Arcavi grâce à un partenariat avec Waga Energy, a ouvert le 26 avril une nouvelle unité de production à l'Installation de Valorisation et d'Élimination des déchets Ardennais (IVEDA) d'Eteignières.

Cette structure utilise la technologie d'épuration brevetée de son associé, baptisée WAGABOX, grâce à laquelle Arcavi produit du biométhane à prix compétitif à partir du gaz émis naturellement par les déchets enfouis sur place.

2 500 FOYERS APPROVISIONNÉS EN ÉNERGIE VERTE

L'unité issue de ce regroupement est susceptible de produire environ 25 GWh de biométhane par an, destiné à être injecté dans la distribution de GRDF pour approvisionner en énergie plus de 2 500 foyers, évitant ainsi l'émission d'environ 3 000 tonnes d'équivalent CO2 par an.

Outre les particuliers, Wagabox fournira aussi les entreprises des communes avoisinantes : Rocroi (Fonderie Rocroyenne d'aluminium, Durbecq Transports,

Sofabois) et Bourg-Fidèle (Métal Blanc, Galloo France).

Voilà pourquoi ce projet qui vient en substitution du gaz naturel fossile a bénéficié d'une subvention de l'Agence de la Transition Écologique (Ademe) de 311 260 euros dans le cadre du Concours d'innovation i-Nov financé par le plan France 2030. Une aide destinée à améliorer le rendement énergétique de l'installation.

UN SOLIDE PARTENAIRE

La mise en service de cette unité marque une étape significative dans la transition énergétique de la région, contribuant à augmenter le rendement énergétique du site d'Eteignières tout en fournissant une source d'énergie propre pour les années à venir. Marc Wathy, le président directeur général d'Arcavi (photo ci-contre) abonde dans ce sens. « L'utilisation des déchets comme



Finances

Noël Bourgeois reçu par Catherine Vautrin

Noël Bourgeois, Président du Conseil départemental des Ardennes, poursuit son combat pour faire entendre la voix des Départements les plus en difficulté financièrement, suite aux mesures prises par le Gouvernement. Accompagné d'Anne Dumay, première Vice-Présidente du Conseil départemental, il a été reçu par Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités afin d'échanger avec la Ministre au sujet des finances du Département mais également au sujet du financement des mesures concernant l'autonomie, l'insertion des bénéficiaires du RSA et la protection de l'enfance.

Noël Bourgeois juge que « les mesures prises par le Gouvernement de revalorisation des dispositifs sociaux et des salaires (hausse du RSA versé par le Département, augmentation de la rémunération des services d'aide à domicile, prime pour les agents des filières médico-sociales, augmentation du salaire des assistants familiaux, revalorisation du point d'indice des fonctionnaires) et la compensation insuffisante de ces décisions a un impact considérable sur le budget du Conseil départemental : 19,6 M€ en 2024. Au-delà de notre seul cas ardennais, ce sont les départements déjà les plus fragiles qui doivent être écoutés et surtout entendus, pour éviter que ne se creusent toujours plus les écarts entre les territoires ».

Finances

La commande publique, levier de transformation des territoires

Une Journée de la Charte de la Commande publique a réuni près de 50 acheteurs publics du Grand Est le 23 mai à Reims, autour d'actions communes pour faire de la commande publique un levier de développement économique durable et de transformation des territoires. Les achats publics constituent un moteur important de relance économique des entreprises régionales. Ce ne sont pas moins de 7 milliards d'euros qui ont été investis par l'ensemble des acheteurs publics du Grand Est sur l'année 2022.

C'est pour saisir l'opportunité que représente cette manne pour le tissu économique régional qu'un plan d'actions ambitieux a été mis en place dès 2020, dans le cadre du plan de relance Business Act Grand Est. Parmi ces actions, la Charte Régionale de la Commande Publique permet d'animer et de fédérer un collectif d'acheteurs publics engagés pour l'évolution des achats publics. La Direction des Affaires Juridiques du Ministère de l'Économie et des Finances, l'association Intercommunalités de France, la CMA Grand Est, la CRESS Grand Est et la Région Grand Est ont mis en perspective le levier de transformation des territoires que représente la commande publique à l'aune des législations de ces dernières années. Au total 92 acheteurs publics du Grand Est ont adhéré à la Charte Régionale de la Commande Publique depuis sa création en 2021.

En bref





Préventica

Pour un monde [du travail] meilleur

SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

STRASBOURG

PARC DES EXPOS

18 > 20 JUIN

Code invitation : SM11

BADGE GRATUIT → preventica.com

LA RÉGION GRAND EST SUR LE PODIUM DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE !

2^{ème}



en nombre
de projets
d'implantations *

1^{ère}



destination des
investisseurs
étrangers * (en montant)

3^{ème}



la + attractive
de France ! **

** Baromètre EY de l'Attractivité de la France 2024

* Annonces Choose France 2024

© Région Grand Est / Direction de la Communication 4093 / Mai 2024 / Crédits photos : Michal Christen, Jean-Luc Staller / Région Grand Est - robertchourqui / Adobe Stock

Choose !
CHOOSE GRAND EST

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Finance. Le résultat net consolidé du Groupe BPALC marque un repli à 103,2 millions d'euros en norme IFRS en 2023 contre 135 M€ en 2022.

50 % de clients particuliers assurés : la BPALC affiche son ambition



Regards croisés de Thierry Cahn et Dominique Garnier pour la présentation des résultats 2023 depuis Chaumont.

2023 aura eu raison de la progression constante des résultats de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (BPALC). Toutefois, avec un produit net bancaire de 537,4 millions d'euros en recul et un résultat net consolidé en norme IFRS de 103,2 millions d'euros, la BPALC reste sereine. « Les résultats sont, dans cette période trouble, d'excellents résultats », souligne Thierry Cahn, président du conseil d'administration lors de son assemblée générale. La banque subit les effets d'une conjoncture écono-

mique morose avec un relèvement des taux directeurs à six reprises de la Banque centrale européenne, les efforts de rémunération de l'épargne populaire avec le redressement du taux du Livret A à 3 % et les marges réduites sur des crédits consentis majoritairement à taux fixe ont altéré les résultats.

Les encours de crédits marquent un ralentissement passant de 28,8 milliards d'euros à 28 milliards. Un repli marqué par la baisse des crédits immobiliers. « Cela ne veut pas dire qu'on ne prête plus, bien au contraire », explique Dominique Garnier, directeur gé-

ral de la BPALC, « cela veut dire que la demande de la part des ménages et des entreprises a été moindre ». Une année en demi-teinte qui voit pourtant la poursuite de l'amortissement des Prêts garantis par l'État par les entreprises pour devenir non significatifs dans le poids des encours. Avec 330 000 sociétaires, des fonds propres prudentiels de 2,32 milliards d'euros et un ratio de solvabilité de 20,4 %, la BPALC se place au premier rang des Banque Populaire, le seuil réglementaire étant de 11 %, sécurisant ainsi son développement et la couverture des risques. Les parts sociales dégagent quant à elles 36 millions d'euros d'intérêts pour 2023. « Si je devais résumer les résultats pour 2023, ce serait solidité, adaptabilité et respect de nos valeurs coopératives avant tout », poursuit le président.

BANQUE DE PROXIMITÉ

En 2024, la BPALC entend bien développer son métier d'assureur avec un objectif affiché. « Nous souhaitons avoir un client sur deux qui soit assuré à la Banque Populaire. Quand on a la chance d'avoir une bonne relation avec sa banque, pourquoi aller se disperser avec une autre solution ? » Plus de 65 000 contrats d'assurance IARD et prévoyance ont ainsi été conclus pour les particuliers et 8 000

chez les professionnels, marquant le pas d'une diversification d'activité. « La BPALC est une banque enracinée de longue date, très imprégnée de ses territoires et en même temps, une banque moderne avec le meilleur service de qualité en termes de proximité physique mais aussi digitale, comme le demandent nos clients », poursuit Dominique Garnier. Après une organisation en 9 départements, la BPALC se redessine en 14 territoires pour mieux servir près de 870 000 clients dont la satisfaction est une priorité mesurée. Des actions de terrain renforcées par l'innovation digitale et les services connectés qui simplifient la gestion des comptes, la recherche d'information ou la simulation d'emprunt auxquelles adhèrent 470 000 clients particuliers actifs digitaux.

Fortement impliquée dans des

actions de mécénats, la BPALC renforce également son empreinte coopérative et sociétale de 12 %. Ses actions représentent 20,5 millions d'euros avec 519 actions concrètes mises en œuvre dans des domaines tels que l'engagement sociétal, l'environnement, la gouvernance, le modèle coopératif, les relations consommateurs, les relations et les conditions de travail, le droit des personnes et l'éthique des affaires.

Ainsi, au-delà des actions menées sur le territoire, la BPALC « engagée RSE » atteint le score AFNOR honorable de 787 points en 2023. « Il n'y a pas que les résultats financiers qui comptent », précise le président. « Il y a aussi le fait d'être proche, de faire le bien autour de nous, de respecter les clients, les sociétaires et les territoires dans lesquels nous sommes ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

EN CHIFFRES

- Partenaire des JO 2024 avec le bateau Banque Populaire qui accompagnera la Flamme olympique aux Antilles.
- Fusion absorption de la Banque BCP Luxembourg et de ses 21 000 clients.
- Les équipes : 2500 employés, 190 embauches en CDI dont 60 % de femmes.
- Formation : 128 alternants de 60 écoles.
- Handicap : 5,86 % d'employés soit 129 collaborateurs.
- 203 agences, Centres d'Affaires Entreprises et Centres d'Affaires Agri-Viti sur 9 départements.

Dispositifs. Entre entrées dans l'emploi et créations d'entreprises, la Thiérache est devenue un territoire dynamique en seulement quelques années.

Emploi et entreprises : la Thiérache se bouge

Depuis plusieurs décennies, la Mission locale de Thiérache informe, oriente et accompagne les jeunes vers l'emploi et l'autonomie. Depuis deux ans, son action s'est accélérée, avec la mise en place des CEJ (Contrat engagement jeune), qui ont remplacé la « garantie jeune ». Le mois dernier, elle a conclu un 1 000^e CEJ.

Tous les jeunes de 16 à 25 ans (29 ans pour ceux en situation de handicap), qui ne sont ni scolarisés ni en formation ni en emploi, ont le droit de s'inscrire. Le signataire bénéficie d'un accompagnement personnalisé, avec un conseiller, pendant 6 à 12 mois, qui doit déboucher sur un projet professionnel ou un emploi. Il s'engage à suivre un programme d'au moins 15 à 20 heures hebdomadaires (recherche, formation, stage...). Suivant son âge et sa situation, il peut toucher une allocation mensuelle entre 221 et 552 €.

La Mission locale propose d'autres dispositifs, tel le PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) qui peut aller jusqu'à 24 mois. Elle offre aussi des conseils et un

suivi complet pour un projet de formation, une recherche de stage ou d'emploi, etc. Elle accorde encore des aides ciblées, par exemple pour décrocher une formation ou bien surmonter l'obstacle de la mobilité.

LA CRÉATION D'ENTREPRISE EN HAUSSE

Elle couvre les territoires de 3 communautés de communes : Thiérache du Centre, Thiérache Sambre et Oise et Trois Rivières. Outre son siège à Vervins et ses antennes à Guise et Hirson, elle organise des permanences dans 7 autres endroits. Elle a noué des contacts avec 878 entreprises du cru. Ses 26 salariés, dont 14 conseillers, ont à leur actif sur un an (cf. rapport d'activité pour 2022) plus de 500 nouvelles inscriptions, l'accompagnement de près de 1 400 jeunes, plus de 1 500 mises en emploi et 200 entrées en formation. Enfin, le CLAP (Comité local d'aide aux projets), mis en place par le Conseil régional des Hauts-de-France, lui permet d'assister tous ceux, de 16 à 30 ans, qui veulent créer leur propre activité économique.

La création d'entreprises est d'ailleurs devenue une spécialité de la Thiérache. « Si tu veux vivre au pays, explique l'un de ces néo-entrepreneurs, plutôt que d'attendre un emploi, mieux vaut créer le tien. » La METS (Maison des entreprises de Thiérache et de la Serre), qui a aussi son siège à Vervins, a relevé une nette augmentation dans ce domaine : ces trois dernières années, elle a ainsi accompagné plus de 200 projets de création ou de reprise d'entreprises. Tous n'ont pas débouché, mais cette effervescence est symptomatique de ce pays.

On en veut aussi pour preuve le concours intitulé « La Thiérache a d'incroyables entrepreneurs ». Il est organisé par la METS pour braquer les projecteurs sur ceux qu'elle a accompagnés et qui ont le mieux réussi. Il a lieu tous les trois ans et se déroule en ce moment. Le jury étudie soigneusement les dossiers de tous les candidats. Les résultats seront rendus publics et les prix décernés à l'occasion d'une cérémonie en fin d'année.

FLORENT LECLERCO

Logement

25 logements pour les Compagnons du Devoir

Le Foyer Rémois va construire 25 nouveaux logements pour les Compagnons du Devoir à Muizon. Ce projet d'extension permettra ainsi de proposer 25 logements de 21m², soit 45 places supplémentaires dont 5 PMR en rez-de-chaussés. Pour les Compagnons du Devoir, les objectifs de ce projet d'extension sont multiples. Tout d'abord, ils s'agit d'améliorer les conditions d'accueil des alternants et des jeunes en proposant des logements sur place, ce qui permettra de réduire leurs déplacements entre le centre de formation et leur lieu de vie. Un autre objectif serait également de pouvoir répondre à l'orientation des jeunes dans leur projet de vie. Enfin, ce nouveau foyer permettra d'inscrire les Compagnons du Devoir dans le projet de développement territorial. Les travaux devraient débuter courant du mois de juin 2024 pour une livraison estimée au 1^{er} trimestre 2026. L'ensemble du projet, dont le coût global est estimé à 2 226 190 € TTC.



Culture

Rencontre et dédicace

Avec « Les Mots se donnent de l'air », recueils de nouvelles originales, drôles et un rien décalées, Marianne Citron a sacrifié au bonheur de l'écriture et aux subtilités de l'autoédition numérique. Pour parler de l'une, des autres, et dédicacer son ouvrage, elle sera présente à la Librairie Amory, 24, avenue Jean-Jaurès, à Reims, le samedi 8 juin de 16 à 19 heures.

J.R.

Notre sélection
en immobilier d'entreprise
dans l'agglomération
rémoise

CBRE | IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE

www.impact-cbre.fr



Bureaux

REIMS - A LOUER

Zone Farman

Bureaux climatisés en RDC d'une superficie de 196 m² environ. Espace accueil desservant 5 bureaux fermés et 2 bureaux plus petits, une salle de réunion et une kitchenette. 6 places de stationnement. Transports en commun. Accès aisé depuis les autoroutes A4 et A34 et la route D944.

Disponibilité immédiate
DPE non fourni

Ref 51.1420

CBRE | IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE

5 rue Marie Marvingt
51100 REIMS
reims@impact-cbre.fr

03 26 07 71 71

REIMS TINQUEUX

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
D'UN APPARTEMENT NEUF

Du **STUDIO**
au **5 PIÈCES**

RÉSIDENCE **SAKURA** AU CŒUR DE

l'eco Quartier TINQUEUX

PINEL + **RE 2020** SEUIL 2025 **DPE A**

ÉLIGIBLE AU DISPOSITIF PINEL+
* Fin du dispositif PINEL+ au 31/12/2024

www.legrandparc-tinqueux.fr

- ✓ DÉJÀ CONFORME À LA FUTURE RE 2020 SEUIL 2025
- ✓ LOGEMENTS DPE A
- ✓ POMPE À CHALEUR HYBRIDE
- ✓ CHAUFFAGE AU SOL
- ✓ GARAGES FERMÉS, PARKINGS
- ✓ JARDINS, BALCONS ET TERRASSES AVEC VUE SUR PARC
- ✓ RÉSIDENCE ENTièrement SÉCURISÉE

Une réalisation SCCV 3BPN TINQUEUX co-promotion en partenariat avec SAS 3B - PLURIAL PROMOTION - NORD EST AMÉNAGEMENT PROMOTION

COMMERCIALISATION

NORD EST IMMO 3b VITAVI REIMS

DKER ■ IMMOBILIER

2, RUE NANTEUIL 51100 REIMS
WWW.DKER-IMMOBILIER.FR
CONTACT@DKER-IMMOBILIER.FR
03 26 85 64 76

RÉSIDENCE **JOSEPHA** REIMS

FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS *

PLACE GODINOT

L'emplacement exceptionnel de la résidence JOSEPHA a conduit la société SPI PROMOTION et l'architecte Jean Philippe Thomas à imaginer une construction alliant neutralité et générosité.

Nous vous présentons aujourd'hui deux appartements T4 situés à deux pas de la Place Godinot.

Au premier étage de la résidence, cet appartement s'étend sur une superficie de 105m² et comprends 3 chambres, dont une suite parentale ainsi qu'une spacieuse pièce de vie orientée vers l'extérieur, donnatés accès à un terrasse de près de 40m².

Prix de vente : 580 000 €

Situé a deuxième étage de la résidence cet appartement de 104m² offre une large pièce de vie, ouverte sur un balcon de 6,8m², exposé sud-ouest propose trois chambres dont une en suite.

Prix de vente 515 000€

Pour plus d'informations, contactez notre agence au 0326856476

Carte professionnelle n°CPI51022016000004771
Garantie GALIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

* Frais de notaire offerts hors frais de publicité foncière, frais d'établissement du règlement de copropriété et frais liés au financement et aux garanties pour la servation avant la 30 juin 2024 d'un appartement dans la résidence « JOSEPHA » Reims, sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais prévus au contrat de réservation. Offre non cumulable

Rubrique spéciale
IMMOBILIER

OPTIMISEZ L'IMPACT
de vos **ANNONCES IMMOBILIÈRES**
auprès des décideurs régionaux !

- ✓ Visibilité parfaite
- ✓ Dégressif multiparutions

Contactez **Christine SERAINE**
03 26 08 38 30
ou **06 24 99 12 36**
regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

Matot Braine PETITES AFFICHES

-1,2%

En avril 2024, 53 196 naissances ont eu lieu en France, soit 1 773 naissances en moyenne par jour. Cela représente une baisse de 1,2 % par rapport à avril 2023. Il s'agit du 23^e mois consécutif de baisse par rapport au même mois un an auparavant. En cumul sur janvier-avril, le nombre de naissances baisse de 1,3 % entre 2023 et 2024 ; la baisse est de 2,2 % si on tient compte du fait que 2024 est une année bissextile. Elle est de moindre ampleur que la diminution observée un an auparavant, entre 2022 et 2023, sur la même période (-6,4 %). Entre 2022 et 2024, la baisse est de 8,4 % si on prend en compte le fait que 2024 est bissextile. (INSEE)

+4,0%

En avril 2024, les autorisations de logements augmentent et s'établissent à 29 200 (+ 4 % par rapport à mars 2024). Le nombre de logements autorisés se situe 24 % en dessous de son niveau moyen des 12 mois précédant le premier confinement, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). De mai 2023 à avril 2024, 358 200 logements ont été autorisés à la construction, soit 77 300 de moins que lors des 12 mois précédents (- 17,7 %) et 22 % de moins qu'au cours des 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020). En avril 2024, 24 300 logements auraient été mis en chantier, soit 2 000 de plus qu'en mars 2024 (+ 9 %). (INSEE)

-3,6%

Au premier trimestre 2024, 15 130 logements neufs ont été réservés par des particuliers, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), soit 52,4 % de l'ensemble des logements commercialisés (particuliers et institutionnels). Le volume de réservations baisse par rapport au trimestre précédent (- 3,6 % en données CVS-CJO). Ce repli concerne les nouvelles constructions (- 5,1 %) tandis que les réservations de la construction sur existant augmentent (+ 11,7 %). La baisse est un peu plus marquée pour les maisons (- 5,3 %) que pour les appartements (- 3,5 %). Le nombre de logements nouvellement commercialisés augmente ce trimestre (15 730, soit + 7,2 %). (INSEE)

La Bourse

SOLUTIONS INTERNATIONALES

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est vous accompagner à l'international pour en faire votre relais de croissance.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curet 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Shutterstock.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

COTATIONS AU 30/05/24

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

| ACTIONS | | |
|--------------|-----------|---------|
| CAC 40 | 7 935,03 | - 1,94% |
| SBF 120 | 6 021,08 | - 1,85% |
| Nikkei | 38 556,87 | - 0,16% |
| Dow Jones | 38 441,54 | - 3,59% |
| Eurostoxx 50 | 4 963,20 | - 1,23% |

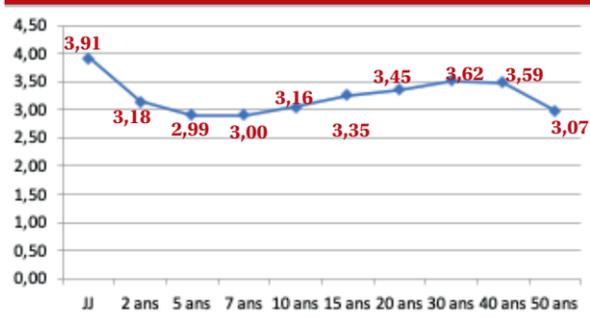
| DEVISES (EUROS CONTRE...) | | |
|---------------------------|--------|---------|
| 1 euro = 6,55957 F | | |
| Dollar | 1,0828 | - 0,08% |
| Livre Sterling | 0,8510 | - 0,12% |
| Yen | 169,55 | - 0,22% |
| Dollar/Yen | 156,55 | - 0,15% |

| SWAPS | | |
|----------------|-------|---------|
| Euribor 5 ans | 3,012 | + 0,062 |
| Euribor 10 ans | 2,910 | + 0,058 |

| MARCHÉ MONÉTAIRE | | |
|------------------|-------|-------|
| Ester | 3,909 | -0,00 |
| Euribor 1 mois | 3,750 | -0,06 |
| Euribor 3 mois | 3,788 | -0,01 |
| Euribor 6 mois | 3,759 | -0,02 |
| Euribor 12 mois | 3,729 | 0,03 |

| FRANCE ETAT | | |
|--------------------|-------|---------|
| BTAN 2 ans | 3,179 | + 0,032 |
| BTAN 5 ans | 2,990 | + 0,078 |
| OAT 7 ans (TEC 10) | 2,995 | + 0,090 |
| OAT 10 ans | 3,155 | + 0,098 |
| OAT 30 ans | 3,617 | + 0,107 |
| OAT 50 ans | 3,066 | + 0,087 |

COURBES DES TAUX DE FRANCE



| VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2022 %) | | |
|---------------------------------------|--------|---------|
| ARCELORMITTAL | 23,18 | - 9,72 |
| BNP PARIBAS | 66,93 | + 6,93 |
| CARREFOUR | 15,11 | - 8,78 |
| CRÉDIT AGRICOLE | 14,74 | + 14,69 |
| EXEL INDUSTRIES | 56,80 | + 5,19 |
| L.V.M.H. | 724,20 | - 1,28 |
| LAURENT-PERRIER | 124,00 | + 2,48 |
| MICHELIN | 36,84 | + 13,49 |
| NEXANS | 110,50 | + 39,43 |
| KERING | 323,50 | - 18,92 |
| HAULOTTE-GROUP | 3,14 | + 24,11 |
| RALLYE | 0,04 | - 66,84 |
| REMY COINTREAU | 84,85 | - 26,22 |
| RENAULT | 53,36 | + 44,59 |
| SAINT-GOBAIN | 80,78 | + 21,18 |
| SANOFI-AVENTIS | 87,71 | - 2,28 |
| SOCIÉTÉ GÉNÉRALE | 27,08 | + 12,70 |
| VALLOUREC | 16,67 | + 18,82 |
| VEOLIA | 30,57 | + 7,04 |
| VINCI | 113,15 | - 0,48 |
| VRANKEN-POMMERY | 16,00 | + 0,00 |

| EMPRUNTS D'ETAT | JAPON | USA | EURO |
|-----------------|-------|------|------|
| JJ | -0,40 | 5,40 | 3,91 |
| 2 ans | 0,38 | 4,93 | 3,08 |
| 5 ans | 0,63 | 4,58 | 2,70 |
| 10 ans | 1,06 | 4,57 | 2,67 |
| 30 ans | 2,21 | 4,70 | 2,80 |

« La politique monétaire américaine ne devrait pas influencer sur notre propre politique »

Nous avons clairement évité une spirale salaires-prix dans la zone euro. Les salaires réels suivent un processus de rattrapage et sont aujourd'hui en hausse. Mais pendant les deux premières années de la poussée inflationniste, les salaires réels ont baissé de manière importante. Les derniers chiffres des salaires au premier trimestre 2024 montrent une accélération nominale temporaire, mais provenant de l'Allemagne et due principalement à des primes ponctuelles. Dans toutes les autres grandes économies européennes, la croissance des salaires nominaux ralentit. Concernant la France, nous prévoyons des hausses annuelles du salaire moyen légèrement supérieures à 3 % sur la période 2024-2026, à comparer à un taux d'inflation de 2,5 % cette année et de moins de 2 % au cours des prochaines années. Ces chiffres ne sont pas alarmants. Et les prix ne dépendent pas seulement des salaires, mais également de la productivité et de marges bénéficiaires. Nous ne devons donc pas évaluer un seul de ces trois éléments : dans nos futures décisions, nous devrions plutôt regarder directement la hausse effective des prix, en particulier pour les services.

La situation au Moyen-Orient constitue un autre risque à la hausse pour l'inflation. Quelle est la probabilité d'une escalade qui ferait grimper les prix de l'énergie ?

De toute évidence, il existe des risques géopolitiques. Les tensions au Moyen-Orient n'ont, pour le moment, pas affecté les cours du pétrole trop sévèrement : ils restent inférieurs à leurs niveaux du 7 octobre. Supposons néanmoins qu'un choc se produise sur ces cours du pétrole. La réaction de politique monétaire ne devrait pas être automatique, car nous aurions à analyser si ce choc se transmet ou non à l'inflation sous-jacente et aux anticipations d'inflation. Si ce n'était pas le cas, il ne devrait pas y avoir de réaction de politique monétaire. Nous aurions de toute manière la capacité d'adapter le rythme de nos futures baisses de taux. Sauf surprise, il y aura bien une première baisse de taux en juin, mais nous disposerons ensuite de différents degrés de liberté.

Nous avons discuté des possibles risques à la hausse. Selon vous, quels sont les risques à la baisse pour l'inflation ?

L'un des risques les plus clairs est un ralentissement de la croissance économique. À certains égards, les décisions de politique monétaire dans la zone euro sont actuellement plus faciles à prendre qu'aux États-Unis, car le cycle d'activité est plus faible. (lire la suite : <https://www.banque-france.fr/fr/interventions-gouverneur/borsen-zeitung-la-politique-monetaire-americaine-ne-devrait-pas-influer-significativement-sur-notre>)

INTERVIEW DE FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU,
GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE

ZAC de Bazancourt-Pomacle : un projet au service d'une ambition

Bioéconomie. Avec le projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) sur la plateforme agro-industrielle de Pomacle-Bazancourt, le Grand Reims se donne les moyens de son ambition dans le domaine de la bioéconomie. Avec, également, la volonté de rassurer les élus et la population.



Arnaud Robinet, président du Grand Reims, et Anne Desveronnières, vice-présidente du Grand Reims déléguée à l'environnement, la transition écologique et la bio-économie, ont présenté le projet d'aménagement de la ZAC Pomacle-Bazancourt.

Certes, le projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) que le Grand Reims souhaite mettre en œuvre sur le site agro-industriel de Pomacle-Bazancourt a été initié avant que l'Etat n'inclue la plateforme marnaise parmi les « 55 sites clés en main 2030 » dont il compte faciliter le développement et dont il vient de donner la liste. Pour autant, cette concordance de calendrier, à l'heure où le projet de ZAC entre dans sa phase de concrétisation, conforte plus que jamais le Grand Reims dans sa volonté de faire de Pomacle-Bazancourt un site leader de la bio-économie à l'échelle

européenne. « Cette labellisation est une reconnaissance de l'Etat quant aux ambitions de la Communauté urbaine du Grand Reims et de la Région Grand Est, estime Arnaud Robinet, président du Grand Reims. Elle nous oblige aussi à affirmer notre ambition en termes d'aménagement et à répondre aux interrogations des populations concernées. »

800 À 900 EMPLOIS DIRECTS

Le projet d'extension du site de Pomacle-Bazancourt constitue l'un des axes majeurs du projet de territoire défini et adopté par le Grand Reims en 2021, ainsi qu'un outil de développement pour les entre-

prises présentes et à venir. Labellisé « Territoire d'industrie » depuis 2018 (renouvelé en 2023), le site actuel s'étend sur 260 ha, regroupe 15 entreprises, génère 1 300 emplois directs et plus de 1 000 indirects, et compte 200 chercheurs au sein du pool de recherche.

Le site est aujourd'hui un moteur de l'économie locale et, pour qu'il demeure compétitif, l'extension envisagée porte sur une superficie totale de 74,5 ha (dont 69 % environ cessibles aux entreprises), et devrait permettre de créer 800 à 900 emplois directs. Dans cette optique, la ZAC doit également permettre d'affirmer la maîtrise publique, en concerta-

tion avec les élus et la population, dans l'aménagement cohérent de l'espace, la maîtrise du foncier et le choix des activités susceptibles d'être accueillies sur place. À ce titre, Anne Desveronnières, vice-présidente du Grand Reims déléguée à l'environnement, la transition écologique et la bio-économie, souligne « qu'il s'agit d'être exemplaire en termes d'énergie renouvelable ».

PREMIÈRES ENTREPRISES EN 2026

Ainsi, le profil des futures entreprises désireuses de rejoindre Pomacle-Bazancourt est celui de petites unités de production (1 à 5 ha), intervenant dans la transformation des bioressources à forte valeur ajoutée, et valorisant les ressources agricoles et naturelles locales. « Rien à voir avec de l'industrie lourde », assure Arnaud Robinet. Des structures dont la hauteur de bâtiment ne devra pas dépasser 35 mètres (voire 25

mètres en entrée de ZAC) et s'intégrer dans les enjeux environnementaux de nuisances sonores et olfactives notamment. Des aménagements sont prévus en matière de desserte du site (transport à la demande, ligne de bus express n°3...).

Une réunion publique d'information sur ce projet s'est tenue ce lundi 3 juin à la salle des fêtes de Bault-sur-Suipe. Il doit être désormais examiné par les conseils municipaux de Bault-sur-Suipe (11 juin), Pomacle (12 juin) et Bazancourt (14 juin), avant d'être présenté au conseil communautaire du 27 juin. La procédure administrative suivra ensuite son cours durant cette année et la prochaine. Les travaux d'aménagement, la commercialisation des terrains et l'implantation des premières entreprises sont prévus en 2026.

JACQUES RIVIÈRE

MINI RÉACTEUR NUCLÉAIRE ET DÉVIATION ROUTIÈRE...

Lors de la conférence de presse de présentation du projet de ZAC, deux sujets connexes ont été évoqués.

Concernant le projet d'installation d'un "mini réacteur nucléaire" par Cristal Union sur son site de Bazancourt, dans le cadre de ses recherches en matière de décarbonation, Arnaud Robinet (soulignant qu'il ne s'agit tout de même pas d'une... centrale nucléaire !) attend les études plus précises relatives à ce projet pour qu'en soient évalués les bénéfices autant que les risques. Il s'agit cependant d'un dispositif privé sur un terrain privé, qui ne relève pas du Grand Reims (seuls les pouvoirs publics ayant un droit de regard). Mais, en tout état de cause, cela n'a rien à voir avec la ZAC.

Quant au sujet de la déviation routière relative au contournement de Bourgogne-Fresne et Bault-sur-Suipe (nuisance des transports lors des campagnes betteravières), il s'agit d'un dossier de longue haleine porté par le Département, dossier toujours en cours, mais qui n'a pas de lien direct avec la ZAC.

6h-9h | Chaque matin, l'info près de chez vous.

ICI, ON PARLE D'ICI

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

ici

Près de chez moi

Les prévisions météo

REPORTAGE

Logement. Oktave, service intégré de la rénovation énergétique de l'habitat, initié par la Région Grand Est et l'ADEME a accompagné 800 copropriétés depuis 2021 et voté 125 millions d'euros de subventions pour 170 d'entre-elles, entrées dans le programme.

Oktave, interlocuteur clé dans l'aide à la rénovation énergétique



Maxime Lenglet, Directeur général de la SEM Oktave, devant le bâtiment rue du Champ de Mars, à Reims, rénové pour 1,2 M€. On estime que 546 000 logements sont considérés comme des passoires thermiques (F ou G) dans le Grand Est.

C'est un immense échafaudage qui est monté à l'arrière des immeubles des 42; 44 et 48 rue du Champ de Mars, à Reims. Car cette copropriété de 61 logements datant de la fin des années 50 s'est engagée dans un

programme de rénovation énergétique, soutenu par Oktave, service spécialisé sur ce sujet dans l'habitat, initié par la Région Grand Est et l'ADEME. Auparavant étiquette F (350 KWh/m²/an), après travaux, les logements devraient tous être étiquette C (140 KWh/m²/an). « Nous avons été créé en 2021 et depuis cette date, Oktave a accompagné la rénovation énergétique de 800 copropriétés dans le Grand Est, dont 80 dans la Marne », indique Maxime Lenglet, Directeur général de la Société d'Économie Mixte, composée d'une cinquantaine de salariés dont 36 « conseillers terrains ». « La rénovation coûte cher et doit mobiliser tout le monde, aussi bien les financeurs que les prescripteurs, les syndicats et toutes les branches professionnelles spécialisées dans le bâtiment. Oktave est en quelque sorte le chef d'orchestre de tout cela », précise-t-il.

Ainsi en trois ans, 125 millions d'euros ont été engagés pour 170 copropriétés. Mais ce n'est que le début, car à horizon 2050, on estime à 750 000 le nombre de copropriétés à rénover et un million celui

de maisons individuelles (soit 40 000 maisons par an). Dans le Grand Est, ce sont 546 000 logements qui sont considérés comme des passoires thermiques (F ou G).

PLUS DE 50% D'AIDES MOBILISÉES PAR OKTAVE SUR 1,2 M€ DE TRAVAUX

Pour la résidence de la rue du Champ de Mars, le sujet de la rénovation énergétique a été abordé en assemblée générale en 2021, à la suite de la Loi Climat et Résilience qui prévoit à partir du 1^{er} janvier 2028, en plus des logements classés G, l'interdiction à la location de tous les logements classés F (environ 1 200 000 logements en France). En 2024, ce sont les logements classés E qui ne pourront plus être loués. « Nous avons fait le choix de passer par M.C.I Thermiques, un « thermicien » (spécialiste des installations de chauffage, de production d'énergie et de climatisation, ndlr.) pour déterminer les travaux à effectuer », explique Stéphanie Maïeron, gestionnaire de copropriété chez Sefic Immobilier. Avec une enveloppe travaux d'1,3 million d'euros au total, plus de 50% d'aides

ont pu être mobilisées grâce à Oktave. « Sur l'ensemble des subventions collectées, soit 754 400 €, 227 000 € proviennent du Certificat d'économie d'énergie, 367 000 € de l'Anah (au titre de MaPrim'Renov) et 160 000 € de la Région avec Climaxion », détaille Mustapha Zidi, conseiller rénovation Oktave. « Notre objectif est bien de récupérer un maximum de subventions pour qu'ensuite, en assemblée générale, les travaux les plus adaptés puissent être votés, avec un reste à charge réduit pour les copropriétaires. D'autant que dans les résidences type années 50/60, ce sont souvent des populations vieillissantes qui y habitent. » Pour la résidence rémoise, c'est une somme de 12 000 € en moyenne qui reste à charge des propriétaires, « avec là encore, une proposition de financement adapté », précise le conseiller. 29 copropriétaires ont ainsi pu bénéficier du PTZ. « Nous nous positionnons en tiers de confiance pour expliquer l'ensemble des procédures et subventions possibles. »

L'ensemble du bâtiment rémoise a été isolé par l'extérieur de la façade (isolation

thermique externe) avec des plaques en polystyrène de 160 mm d'épaisseur (indispensable pour prétendre aux aides Climaxion), les toitures (isolation et étanchéité) ainsi que les planchers bas et les portes d'entrées ont été changés. La ventilation originale a été remplacée par une ventilation dite « hybride », les deux chaudières à gaz ont quant à elles été remplacées par des chaudières plus performantes, à condensation. Les fenêtres de la résidence n'ont pas été remplacées car elles l'ont été dans les années 2000 et sont toutes en double vitrage. « Tous ces travaux ont pour objectif de réduire de 60% la dépense énergétique globale des 4 084 m² de bâtiment », fait savoir Maxime Lenglet. Tous les travaux ont été réalisés par des entreprises locales (Iso Top Étanchéité pour le toit ; S.A.P.E. pour la façade ; CAELI pour la ventilation ; Dalkia pour la chaufferie) avec une livraison prévue fin février 2025. À Reims, 14 millions d'euros ont été débloqués pour 14 copropriétés en trois ans.

NASTASIA DESANTI

Environnement. Depuis mars 2023, le Grand Reims a mis en place un Plan Pluie afin de lutter contre les inondations et la pollution des nappes phréatiques.

Les eaux pluviales, une opportunité pour le territoire

« Ces dernières années, les pluies étaient certes moins fréquentes, mais beaucoup plus intenses », souligne Arnaud Robinet, maire de Reims et Président du grand Reims. Pour faire face à ce phénomène, le Grand Reims a élaboré un vaste Plan Pluie depuis 2019 et a inauguré le réseau « Au fil de l'eau », mercredi 29 mai.

Ce projet vise à mettre en valeur des sites exemplaires en gestion intégrée des eaux pluviales, comme la place du Jard, le parking végétalisé de Cormontreuil ou encore la toiture végétalisée de la station d'épuration de Reims. Il s'agit de valoriser les eaux pluviales en instaurant, par exemple, des sols absorbants dans des écoles, des constructions urbaines, des espaces verts ou encore sur la voirie.

« Aujourd'hui, le projet comprend une quarantaine d'initiatives. C'est primordial, l'eau va devenir une ressource déterminante dans les années à venir, il faut la préserver pour en faire un enjeu stratégique. Ainsi, les aménagements permettent une meilleure infiltration de l'eau et un système de récupération. Cela favorisera notamment la restauration de la biodiversité et la purification de l'air », explique Arnaud Robinet. Mais aussi, la réduction des dépenses publiques et un accès à l'eau toute l'année.

L'ÉCOLE GERBAULT COMME RÉFÉRENCE

Le projet de l'école Gerbault, réalisé en 2023 par la Ville de Reims, fait partie du programme municipal de réhabilitation des cours d'école. L'objectif est de désimpermeabiliser

les sols pour apporter plus de fraîcheur, tout en limitant les ruissellements et les apports d'eau au réseau pluvial grâce à des espaces verts et des surfaces perméables favorisant l'infiltration de l'eau. Cet aménagement, d'un montant de 246 480€, devrait permettre de réduire jusqu'à 110 m² de volume d'eau ruisselant dans la rue de Cernay.

« C'est une manière de réduire les risques d'inondation tout en offrant une approche pédagogique pour les enfants », explique Mélodie Casanova, animatrice et cheffe de projet en Gestion des Eaux Pluviales Urbaines.

MANON MARCUZZI

Liste interactive des sites : <https://eau.grandreims.fr/details-actu/plan-pluie-du-grand-reims.html>



La cour extérieure de l'école Gerbault suite au réaménagement dans le cadre du Plan Pluie.

Opinions

PAR L'ASSOCIATION **INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE**

Rapport Woerth : Où est l'ambition décentralisatrice ?

Le rapport remis ce jeudi 30 mai laisse les élus d'Intercommunalités de France particulièrement sceptiques. Alors que l'association attendait un rapport sur la décentralisation et des propositions sur une remise à plat des relations entre État et collectivités, elle s'étonne de voir remettre sur l'établi l'organisation des territoires.

Si des propositions du rapport suscitent l'intérêt comme celles portant sur la décentralisation des politiques de l'habitat, l'eau ou encore les mobilités, d'autres visent davantage à rouvrir le sempiternel débat du partage des compétences entre strates de collectivités. Intercommunalités de France appelle le président de la République à lancer une concertation ambitieuse, réunissant l'ensemble des associations d'élus et l'exécutif au service d'une véritable décentralisation.

Sur le fond du rapport, Intercommunalités de France s'oppose fermement à la proposition de fusion de l'ensemble des statuts d'intercommunalités. En total décalage avec la réalité des poli-

tiques publiques conduites dans les territoires et les différences objectives entre communautés de communes, agglomérations, communautés urbaines et métropoles, cette proposition prépare le détricotage des compétences des intercommunalités les plus intégrées. 78 % des présidents d'intercommunalités y sont d'ailleurs défavorables, selon une enquête d'Intercommunalités de France.

« Intercommunalités de France dénonce le projet de « compétences à la carte » généralisées. C'est un enjeu de cohésion du bloc local et de solidarité entre les communes. »

Plus grave encore, le rapport du député Éric Woerth, dont l'association salue l'effort de consultation de l'ensemble des parties prenantes, propose un retour en arrière et un affaiblissement inédits de trente ans de construction intercommunale. Intercommunalités de France dénonce le projet de « compétences à la carte » généralisées. C'est un enjeu de cohésion du bloc local et de solidarité entre les communes.

Ces points d'alertes significatifs entachent malheureusement l'ensemble du rapport, dont certaines propositions d'Intercommunalités ont pourtant été reprises :

- L'achèvement du transfert des compétences eau potable et assainissement collectif aux intercommunalités en 2026, attendu depuis une décennie ;
- La décentralisation des politiques de l'habitat aux intercommunalités ;
- L'octroi du statut d'autorité organisatrice de la mobilité à toutes les intercommunalités par principe ;
- La participation des régions aux contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ;
- L'élargissement du scrutin de liste, et donc

de la parité dans les conseils municipaux, aux communes de moins de mille habitants.

Intercommunalités de France souhaite que l'ensemble des associations représentatives des élus locaux soient associées collectivement à une grande concertation nationale pour définir la décentralisation et l'État local que nous voulons.



Triste cirque

Si l'objectif est d'hystériser le débat et de rendre toute discussion difficile, voire impossible, on peut dire qu'il est atteint. Habités aux coups d'éclats, de voix comme d'images, certains députés à l'extrême gauche de l'Hémicycle ont choisi d'importer le conflit entre Israël et le Hamas sur le sol français. Que les députés débattent et définissent d'une position que la France devrait adopter sur ce tragique conflit qui dure depuis octobre dernier, voilà qui est tout à l'honneur des parlementaires, dans la lignée de la tradition pacificatrice du pays. Que les députés de tous bords aient des avis tranchés et pourquoi pas diamétralement opposés, cela n'a rien d'illogique et on pourrait même estimer qu'il en va de la bonne santé du débat public d'un pays démocratique digne de ce nom. Malheureusement, une nouvelle génération de parlementaires a choisi de transformer le Palais Bourbon en tribunes de stade de football, où l'invective et le brouhaha permanents ont remplacé le débat et les échanges. Les exemples se sont multipliés ces derniers mois, on se souvient du déplorable épisode des sifflets couvrant la voix de la Première ministre Elisabeth Borne, où le manque de respect républicain avait supplanté le désaccord politique. La semaine dernière, un député brandissant un drapeau palestinien suivi d'invectives lamentables dans la salle des quatre colonnes ont quant à eux renvoyé une triste image du paysage parlementaire hexagonal. Difficile de ne pas y voir une manœuvre politicienne désespérée à quelques jours d'un scrutin européen qui perd ses nerfs et cherche le chaos en étant distancé dans les enquêtes d'opinion. Cela n'excuse en rien celles et ceux qui attisent au sein de nos frontières le feu qui brûle chaque jour du côté d'Israël et de Gaza et qui risque bien de se retourner contre eux, si cela n'a pas déjà commencé.

BENJAMIN BUSSION

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

PARCOURSUP : PREMIERS RÉSULTATS D'ADMISSION



**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
 Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/fo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Offre de reprise



APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

SOVI CREATION SARLU
 Enseigne 'Chauffage Eco-Design'
 Redressement Judiciaire du 30 mai 2023
 Activité concernée : **VENTE ET INSTALLATION DE POELES A PELETS, DE CHAUDIERES A GRANULES ET A BOIS.**
 CA HT du 01/01/2022 au 31/12/2022 : 1.158.061 € HT
 Effectif : 6 salariés
 Siège social : 9 Impasse de la Forge - 51370 THILLOIS

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

Les offres devront :

- être écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du code de commerce
- être complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du code de commerce
- être adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :

Vendredi 28 juin 2024 à 12 Heures en son cabinet
 31-33 rue de Talleyrand - 51100 REIMS - Tél : +33 3 20 983 336
 Contact mail : dataroom@ajc.eu - Data-room : <http://dataroom.ajc.eu>
 Web : <http://www.aspaj.fr> et <https://actify.fr>

M2405954

Adjudications



SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIES

Avocats au Barreau de l'Aube
 12 rue Aristide Briand à TROYES
 Tél. 03.25.73.31.21.

VENTE PUBLIQUE

En 1 seul lot
Commune de PLAINES SAINT LANGE (Aube)

9 rue de l'Eglise
 Une maison à usage d'habitation, occupée par le propriétaire et 2 garages non attenants

MISE A PRIX : 9.000 €uros

Les enchères seront reçues seulement par Ministère d'Avocat du Barreau de l'Aube.
 Les amateurs sont priés de se mettre en rapport avec leur avocat avant l'audience avec :
 - Soit une caution bancaire irrévocable ;
 - Ou un chèque de banque de consignation rédigé à l'ordre du Bâtonnier, de 1/10° de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.
 L'adjudication aura lieu le **MARDI 9 JUILLET 2024 à 10 h 30** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, au Palais de Justice de ladite Ville, 85 rue Général de Gaulle, salle Jean Simon, accès par l'impasse Jean Simon.

Pour renseignements, s'adresser au Cabinet de la SCP HERMINE AVOCATS ASSOCIES, avocat poursuivant ou au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TROYES, où le cahier des conditions de vente est consultable.
 Visite sur place le **JEUDI 13 JUIN 2024 de 9h30 à 10h30.**

Christophe DROUILLY.

M2406176

SCP COLOMES-MATHIEU-ZANCHI-THIBAUT
 Avocats, 38 rue Jaillant Deschainets à TROYES-Tél. 03.25.73.29.46

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

au Tribunal Judiciaire de TROYES-Juge de l'Exécution,
 85 rue Général de Gaulle
 (salle Jean Simon, accès impasse Jean Simon).

le mardi 09 juillet 2024 à 10 h 30 de :
 à VENDEUVRE SUR BARSE (10140), 7 rue des Bleuets

Une maison d'habitation de plain-pied comprenant :
 - Entrée, salon/séjour et cuisine ouverte, buanderie, salle de jeux, 3 chambres, salle de bain avec WC.
 Terrasse bétonnée,
 Terrain clos.
 Le tout édifié sur la parcelle cadastrée section ZT n° 220 pour 8a et 42ca (formant le lot n° 10 du lotissement « Les Capucines II »).
 Le bien est occupé par le propriétaire.

MISE A PRIX : 50.000 €uros

Visite : 17.06.2024 de 10 h à 11 h
 Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de l'Aube, auquel les amateurs devront remettre un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.
 Le cahier des conditions de vente peut être consulté :
 au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de TROYES et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

A TROYES, le 17 mai 2024
 Signé : Me Charlotte THIBAUT, Avocat

M2405801

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
 E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
 Société du groupe ForumEco
 Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
 Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
 Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
 Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Adjudications

SCP COLOMES-MATHIEU-ZANCHI-THIBAUT

Avocats 38 rue Jaillant Deschainets
à TROYES-Tél.03.25.73.29.46

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

au Tribunal Judiciaire de TROYES-Juge de l'Exécution, 85 rue Général de Gaulle - Salle Jean Simon (accès par l'Impasse Jean Simon) le mardi 09/07/2024 à 10 h 30 de :

à LA RIVIERE DE CORPS (10440), un immeuble à usage commercial

sis 77 bis Avenue Général Leclerc, loué, cadastré section A n°226 pour 17a et 98ca, comprenant :
*au rez-de-chaussée : entrée dans hall d'exposition, 4 bureaux, espaces de toilettes, wc, 2 remises, un atelier et un garage ;
*au 1^{er} étage : palier, une grande salle de réunion avec un coin cuisine, un coin repos, une salle d'eau avec wc ;
*parking et terrain devant

MISE A PRIX : 40.000 €

Visite : mardi 18/06/2024 de 10 h à 11 h

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de l'Aube, auquel les amateurs devront remettre un chèque de banque rédigé à l'ordre du Bâtonnier, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté : au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de TROYES et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

A TROYES, le 20/05/2024
Signé : Me Xavier COLOMES, Avocat

M2405823

S.C.P d'Avocats BADRE HYONNE SENS-SALIS ROGER

Parc d'affaires Reims-Champigny - Allée Jean-Marie Amelin - Bat. C. à 51370 CHAMPIGNY
(Tél. : 03.26.77.52.00 - Fax. : 03.26.77.52.09)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS DE PUBLICITE DU 24 MAI 2024

La mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

COMMUNE DE DONTRIEN (51490),

une maison d'habitation 2 Bis rue du Tellier, figurant au cadastre Section B n°657, lieudit « Le Village » pour 5a 00 ca
Aura lieu le **Judi 27 Juin 2024 à 9 heures** au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS, et non le Mercredi 27 juin 2024 à 9 heures.

Mise à prix de 40.000 €uros

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du JUGE DE L'EXECUTION près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de REIMS sous le numéro 23/00016 où les amateurs peuvent en prendre connaissance, ou au Cabinet de l'avocat poursuivant SCP BADRE HYONNE SENS-SALIS ROGER, Parc d'Affaires Reims-Champigny, Allée Amelin - Bât.C. - 51370 CHAMPIGNY.
M2406097

Vente aux enchères

S.C.P d'Avocats BADRE HYONNE SENS-SALIS ROGER

Parc d'affaires Reims-Champigny - Allée Jean-Marie Amelin - Bat. C. à 51370 CHAMPIGNY
(Tél. : 03.26.77.52.00 - Fax. : 03.26.77.52.09)

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS DE PUBLICITE DU 23 MAI 2024

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 27 JUIN 2024 à 9 HEURES

Et non le mercredi 27 juin 2024 à 9 heures

Par devant le Juge de l'Exécution à l'audience des criées du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS, Place Myron Herrick - 51100 REIMS, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

COMMUNE DE DONTRIEN (51490)

Une maison d'habitation
2 Bis rue du Tellier

Figurant au cadastre de la manière suivante
- Section B n°657, lieudit « Le Village » pour 5a 00 ca

Sur la mise a prix de 40.000 €uros

L'adjudication aura lieu à la requête de :

La société HOIST FINANCE AB (Publ), Société Anonyme de droit suédois immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Stockholm sous le numéro 5 56012-8489, ayant son siège social Box 7848 10399 Stockholm (Suède) et agissant en France par le biais de sa succursale française inscrite au R.C.S. de LILLE METROPOLE sous le n° 843 407 214 intervenant aux droits de la SA CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA à conseil d'administration au capital de 1.331.400.718,00 €, immatriculée sous le numéro 542 029 848 du registre du commerce et des sociétés de PARIS, ayant son siège social sis 182 avenue de France - 75013 PARIS, agissant par son Président du Conseil d'administration, domicilié en cette qualité audit siège suite à une cession de créance intervenue en date du 9 juin 2022, aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du JUGE DE L'EXECUTION près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS où les amateurs peuvent en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de la SCP BADRE HYONNE SENS-SALIS ROGER, Parc d'Affaires Reims-Champigny, Allée Amelin - Bât.C. - 51370 CHAMPIGNY.

Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un Avocat inscrit au Barreau de REIMS avant l'adjudication, auquel ils devront remettre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de REIMS, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Ainsi et au surplus que ledit bien existe s'étend, se poursuit et se comporte, avec toutes ses aisances et dépendances.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté à :

1. La S.C.P. BADRE HYONNE SENS-SALIS ROGER, Avocats. / Tél. : 03.26.77.52.00 - Mail : fbdhscp@avocattline.com ;
2. Au greffe du T.J. de REIMS.

M2406096

Ventes aux enchères mobilières



MAITRE ANTOINE PETIT

Commissaire Priseur
Judiciaire et Habilité
28 avenue Foch - 51200 EPERNAY
Tél. : 03.26.55.23.44 - 03.26.32.20.94
Courriel :
contact@enchères-champagne.fr
Site internet :
http://www.interenchères.com/51004

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

VENDREDI 7 JUIN 2024 A 9H30 ET 14H

Hôtel des Ventes, 28 avenue Foch - 51200 EPERNAY

Vente aux enchères publiques à l'Hôtel des Ventes et en live Interenchères

9H30 : CAVE D'UN AMATEUR REMOIS (1^{ère} partie) ET A DIVERS
Nombreux lots variés de Vins de France

14H : CAVE DU RESTAURANT
LES BERCEAUX

APRES LJ SOCIETE NOUVELLE DES BERCEAUX

VENTE DE LA CAVE DES RESTAURANTS LES BERCEAUX - LE 7
ANCIEN RESTAURANT ÉTOILÉ D'ÉPERNAY

Plus de 1.800 bouteilles, magnums, demi-bouteilles dont 900 de champagne

Besserat de Bellefont - Billecart-Salmon - Boizel
De Castellane - Dom Pérignon - Gosset - Jacquesson
Laurent-Perrier - Mercier - Moët & Chandon - Perrier-Jouët
Philipponnat - Pol Roger - Salon - Selosse - Taittinger - De Venoge

Grands noms d'Alsace, de Bordeaux, de Bourgogne et de Côtes du Rhône

Exposition publique à l'Hôtel des Ventes, 28 av Foch - 51200 EPERNAY le jeudi 6 juin de 15 à 19h

Liste complète et photos sur www.interenchères.com/51004
Paiement comptant - Judiciaire : Frais en sus 14,28 % - Frais de live 1,2 % - TVA récupérable
Volontaire : Frais en sus 22 % - Frais de live 3,6 % - TVA non récupérable

M2405138



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A VOZUIERS - 20 Place Carnot

VENDREDI 07/06/2023 A 11h30

A la requête de Maître BRUNO RAULET, Mandataire Judiciaire à REIMS : LJS SARL BETTI NORMAND
Réalisée par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES, Commissaires de Justice Associés à SEDAN.
Vente un ou plusieurs lots du matériel d'un commerce de débit de boissons et de restaurant
Payable au comptant - frais en sus 14,28% TTC
Conditions complètes de vente disponibles sur demande à l'Etude.
Tél. : 03.24.29.05.79 ou ardennes@angledroit.net
M2406000

Appel d'offres ouvert



ESPACE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

- 1 - Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M. 7 avenue du Maréchal Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES.
- 2 - Mode de passation : Procédure ouverte.
- 3 - Objet du marché : Accord-cadre pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel.
- 4 - Durée du marché : 2 ans (reconductible 1 fois)
- 5 - Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
- 6 - Date limite de réception des offres : Les offres devront parvenir au plus tard le 1^{er} juillet 2024 (11 heures dernier délai) à ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc, 08013 CHARLEVILLE MEZIERES.
- 7 - Le Règlement de Consultation : Il est joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
- 8 - Délai de validité des offres : Voir Règlement de Consultation
- 9 - Renseignements complémentaires : Les candidats devront adresser cette demande à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT / www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS
- 10 - Date d'envoi de l'Avis de Publication : vendredi 24 mai 2024

M2406034

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Réhabilitation d'un pavillon suite à un sinistre,
4 impasse des Vignes - 10500 PERTHES LES BRIENNES

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

- NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 28.958.688,45 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
- MODE DE PASSATION : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
- OBJET DU MARCHÉ :
La présente consultation concerne les travaux suivants : Réhabilitation d'un pavillon suite à un sinistre. Les travaux se situent à l'adresse suivante : 4 impasse des Vignes - 10500 PERTHES LES BRIENNES.
Type de marché de travaux : 1. Exécution.
Les prestations ci-avant font l'objet de 7 lots définis ci-après :
Lot 1 : Menuiseries intérieures et extérieures ;
Lot 2 : Charpente - Bardage bois - Couverture ;
Lot 3 : Plâtrerie - Isolation ;
Lot 4 : Electricité - VMC ;
Lot 5 : Plomberie - Sanitaires ;
Lot 6 : Peinture intérieure et extérieure ;
Lot 7 : Revêtements de sols - Faïences - Carrelage.
- DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 6 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement des travaux est prévue en septembre 2024.
- MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
- MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr
- DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Jeudi 20 juin 2024 à 12h00.
- JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
- DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
- CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs : Au Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER - 03.25.810.810 - achevallier@mon-logis.fr
- Renseignements techniques : Au Service DDP, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Monsieur Guillaume BLAISE - 06.03.06.73.75 - gblaise@mon-logis.fr
- DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 27/05/2024.

M2406054

Le directeur général, Serge LAURENT.

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Marché d'entretien des réseaux d'évacuation EV/EU, des installations
d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives 2025-2028 -
Sites du patrimoine MON LOGIS

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de prestations de service

AOO suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

- NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 28.958.688,45 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
- MODE DE PASSATION : Marché de prestations de services passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
- OBJET DU MARCHÉ :
La présente consultation concerne les travaux suivants : Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective des réseaux d'évacuation, ainsi que des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives du patrimoine de MON LOGIS GROUPE ACTION LOGEMENT.
Les travaux se situent à l'adresse suivante : PATRIMOINE MON LOGIS
Le marché contient deux lots :
Lot n° 1 : Secteurs Troyes Champagne Métropole et Bar sur Aube
Lot n° 2 : Secteurs Hors Troyes Champagne Métropole sauf Bar sur Aube
Les variantes ne sont pas autorisées. Pas de variantes obligatoires.
- DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.
Il sera reconduit trois fois tacitement pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028.
Les délais de réalisation des prestations (ou de livraison des fournitures) sont ceux prévus par le CCP.
- MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
- MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie dématérialisée obligatoirement sur la plateforme www.marches-securises.fr
- DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Lundi 1^{er} juillet 2024 à 12h00.
- JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
- DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
- CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs auprès du Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER - 03.25.70.94.81 - achevallier@mon-logis.fr
- Renseignements techniques auprès du Service Contrats - Anais SAROS, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - 03.25.70.95.32 - asaros@mon-logis.fr ou amarcilly@mon-logis.fr - 06.28.42.50.21
- DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 23/05/2024.

M2405992

Le directeur général, Serge LAURENT.

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier

COMMUNE DE TAISSY

Avis de marché

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR : Commune de TAISSY, Rue de Sillery - 51500 TAISSY - Tél. : 03.26.82.39.27.
COMMUNICATION
Moyen d'accès aux documents de la consultation : <https://www.xmarches.fr/entreprise/>
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
PROCEDURE
TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée ouverte.
DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Jeudi 20 juin 2024 à 17h00.
Critères d'attribution (précisés dans le règlement de consultation) :
- Valeur technique : 60 % ;
- Prix : 40 %.
IDENTIFICATION DU MARCHÉ
INTITULÉ DU MARCHÉ : Construction d'une crèche à TAISSY.
CODE CPV PRINCIPAL : 45000000-7 : Travaux de construction.
TYPE DE MARCHÉ : Travaux.
LIEU PRINCIPAL D'EXECUTION DU MARCHÉ : 51500 TAISSY.
Durée du marché (en mois) : 14 mois dont 2 mois de préparation.
LOTS
01 : V.R.D. ; 02 : Gros oeuvre ; 03 : Enveloppe ; 04 : Menuiseries extérieures ; 05 : Etanchéité - Végétalisation ; 06 : Plâtrerie - Plafonds ; 07 : Menuiseries intérieures - Mobilier ; 08 : Revêtements de sol ; 09 : Peinture ; 10 : C.V.C. - Plomberie - Sanitaires ; 11 : Electricité - Panneaux photovoltaïques ; 12 : Aménagements paysagers / Serrurerie ; 13 : Office - Buanderie - Local poubelle.
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : 29/05/2024.
M2406174

Avis d'attribution



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux
suite à la procédure adaptée ouverte en date du 25 octobre 2023

CHARLEVILLE MEZIERES, Rue Jules Guesde - Construction de 30 logements

Maitre d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cédex.
Attribution des travaux :
- GROS OEUVRE ; BANA ; 1.275.000,00 € ; € HT ;
- CHARPENTE BOIS ; SARL J.B.C.C. ; 95.460,00 € ; € HT ;
- COUVERTURE ZINC ; CSG COUVERTURE ; 156.906,52 € ; € HT ;
- ETANCHEITE ; MULTI-BAT ; 67.094,40 € ; € HT ;
- RAVALEMENTS ; ROC FACADE ; 115.353,44 € ; € HT ;
- MENUISERIES EXTERIEURES PVC ; SARL LA FABRIC ; 162.931,61 € ; € HT ;
- SERRURERIE ; ARDENNE FERONNERIE CONCEPTION ; 258.225,50 € ; € HT ;
- DOUBLAGES / CLOISONS / FAUX PLAFONDS / MENUISERIES INTERIEURES ; LES ARTISANS DU BOIS ; 297.013,75 € ; € HT ;
- ESCALIER BOIS ; NININ MENUISERIE ; 41.557,78 € ; € HT ;
- CARRELAGE / FAÏENCE / SOLS SOUPLES ; DG CORPOBAT ; 154.898,52 € ; € HT ;
- PEINTURE ; DG CORPOBAT ; 129.099,06 € ; € HT ;
- ELECTRICITE (COURANT FORT / COURANT FAIBLE) ; GERBAULT ; 215.700,00 € ; € HT ;
- CHAUFFAGE / VMC / PLOMBERIE / GAZ ; PAILLAS ; 436.118,00 € ; € HT ;
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS / ESPACES VERTS ; COLAS ARDENNES ; 999.992,00 € ; € HT.
M2406065



SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement

Marché d'assistance et de conseil à la maîtrise d'ouvrage relatif
à la passation des marchés d'assurances de la SA d'HLM MON LOGIS

Avis d'attribution

Marché de prestations de service

Marché passé selon la procédure de MAPA
suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement, au capital de 28.958.688,45 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
OBJET DU MARCHÉ :
La présente consultation concerne les prestations suivantes : Marché d'assistance et de conseil à la maîtrise d'ouvrage relatif à la passation des marchés d'assurances de la SA d'HLM MON LOGIS.
La présente consultation vise à assister l'acheteur dans le renouvellement de ses contrats d'assurances actuels et arrivant à échéance le 31 décembre 2024. Cette assistance porte sur la préparation et la passation des futurs marchés d'assurance et devra s'appuyer sur une phase d'audit des contrats existants permettant de justifier de la pertinence de les renouveler (volumétrie, garanties niveaux de garanties et couvertures, etc...) dans le cadre des futurs marchés, ainsi que d'un volet prospectif et de conseil concernant la souscription potentielle dans le futur d'autre contrat d'assurance et ou prestation connexe qui serait jugée manquante aujourd'hui mais à souscrire pour l'avenir afin d'optimiser le niveau de couverture globale de la société Mon Logis.
La liste des contrats en cours :
- Responsabilité civile ;
- Multirisque habitation ;
- Cyber Secur ;
- Dommage ouvrage (DO) ;
- Assurance responsabilité pénale des dirigeants.
Lots concernés : Lot unique.
CRITÈRE D'ATTRIBUTION RETENUE : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation.
DATE D'ATTRIBUTION : 21 mai 2024.
Lot unique - Intitulé lot - Nom - Code postal - Ville - Montant HT
1 - AMO - HABITAT ET TERRITOIRES ASSURANCES - 75008 - PARIS - 6.000 € HT
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 24 mai 2024.

M2406020

Le directeur général, Serge LAURENT.

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS



Étude
CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

**SAS MARNI'S
KITCHEN /
SARL LJ KITCHEN**
Cession
d'un fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître David MENNETRET Notaire à REIMS (Marne), le 28 mai 2024 ;

La SAS MARNI'S KITCHEN, au capital de 1.500,00 €, dont le siège est à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017), 22 rue Tocqueville, identifiée au SIREN sous le n° 899 279 715 et immatriculée au R.C.S. de PARIS.

A cédé à :
La SARL LJ KITCHEN, au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 30 A rue de Courcelles, identifiée au SIREN sous le n° 928 193 234 et immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Un fonds de commerce de restauration rapide, préparation de plats cuisinés, vente sur place et à emporter, livraison à domicile, vente de boissons sis à REIMS (51100), 30 A rue de Courcelles, et pour lequel le cédant est immatriculé au R.C.S. de PARIS, sous le numéro 899 279 715 00028.

Moyennant le prix principal de 90.000 € s'appliquant aux éléments incorporels, pour 65.900 € et aux éléments corporels pour 24.100 €.

Entrée en jouissance : 3 juin 2024
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion.

M2406156



**LUTUN
&
SHALGIAN**
Notaires Associés
Commercial - Pâmes - Villes-sur-Terrains

SIMPLICI CAR
Avis de cession

Suivant acte reçu par Me Romain SHALGIAN, le 22 mai 2024, enregistré à REIMS le 24 mai 2024 sous le numéro 2024 N 808, la SAS REIMS PRESTIGE CARMOTORCYCLES, au capital de 2.041,00 €, siège social à TINQUEUX (51430), 152 avenue du Champ Paveau, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 901 026 963, a cédé à la SARL BELLOY AUTOMOBILES, au capital de 10.000,00 €, siège social à WITRY LES REIMS (51420), 18 boulevard du Chemin de Fer, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 510 274 640, le fonds de commerce de vente, achat, location de véhicules autos, motos, bateaux, neufs et occasions, recherche par mandat de tous véhicules, gestion de site internet, boutique en ligne, vente de tout accessoires et pièces pour véhicules, exploité à TINQUEUX (51430), 152 avenue du Champ Paveau, connu sous le nom de «SIMPLICI CAR», moyennant le prix de 37.000,00 €, savoir : éléments incorporels : 34.500,00 € ; matériel et mobilier commercial : 2.500,00 €. Entrée en jouissance fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Romain SHALGIAN, Notaire à CORMONTREUIL (51350), 13 quater rue Paul Gauguin, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Me Romain SHALGIAN.

M2406232



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

**DI VENT / SAS LES
ANNEES FOLLES**

Suivant acte reçu par Me Aymeric GEISS, le 16 avril 2024, enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT REIMS le 22/04/2024 Dossier 2024 00017780, référence 5104P04 2024 N 00599, Madame Rosalie DI VENTI, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 26 rue Saint Joseph, née à CHALONS SUR MARNE (51000) le 8 novembre 1958, a cédé à la Société dénommée SAS LES ANNEES FOLLES, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 75 rue Léon Bourgeois, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le n°987838562, le fonds de commerce de RESTAURATION TRADITIONNELLE, exploité à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 75 rue Léon Bourgeois, connu sous le nom commercial « LES ANNEES FOLLES »

Moyennant le prix de 120.000 €, savoir :

- éléments incorporels : 70.000 € ;

- matériel et mobilier commercial : 50.000 €.

Entrée en jouissance à compter du 16 avril 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Aymeric GEISS, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE

(51000), 18 rue de l'Arquebuse, où domicile a été élu à cet effet.
M2406241

CONSTITUTION

DE SOCIETE



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

GARAGE LOUVET

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 Euros
Siège social :

2 rue des Chadrons
51120 ST REMY SOUS BROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07 mai 2024 à ST REMY SOUS BROYES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : GARAGE LOUVET.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue des Chadrons - 51120 ST REMY SOUS BROYES.

OBJET SOCIAL : Réparation automobiles et dérivés, achat/revente de pièces liés à l'activité, nettoyage automobile, achat/revente de véhicules neufs et d'occasion, aide aux formalités d'immatriculation

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.500 €.

GÉRANCE : Monsieur Benjamin LOUVET demeurant 2 rue des Chadrons - 51120 ST REMY SOUS BROYES.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2405821

SCI P.L.N.J
Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
17 rue de Verdun - 51700 VINCELLES
R.C.S. Reims en cours

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION : SCI P.L.N.J.
CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €.

SIÈGE SOCIAL : 17 rue de Verdun - 51700 VINCELLES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés.

DURÉE : 99 ans.

APPORTS : 1.000,00 € en numéraire.

GERANCE : Monsieur José COELHO DE FREITAS et Madame Natália MARTINS DE ALMEIDA COELHO DE FREITAS demeurant tous deux 17 rue de Verdun - 51700 VINCELLES.

IMMATRICULATION : R.C.S. REIMS (51).

AGREMENT : Agrément dans tous les cas à la simple majorité.

Pour avis : La gérance.
M2405246

**CHATEAU
VENTURE CAPITAL**

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 24/05/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CHATEAU VENTURE CAPITAL

Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

la prise de participation, la détention, la gestion de participations dans toutes entités juridiques, par tout moyen et quelle que forme ce soit et quelle que soit l'activité de ces entités ;

L'animation, la gestion administrative, comptable, financière de ses filiales ;

L'octroi de prêts et d'avances en compte courant, cautions, ouvertures de crédits à ses filiales, avec ou sans garantie ;

Toutes prestations de conseil, ingénierie, commercial, développement stratégique ;

La location et la mise à disposition de biens meubles ou immeubles ;

La participation et l'animation de tous conseils d'administration, comités stratégique ou tous organes consultatifs, de contrôle ou de direction de sociétés filiales ou non. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : 29 boulevard Paul Doumer, 51100 REIMS
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. CHATEAU Geoffrey 29 boulevard Paul Doumer 51100 REIMS

Geoffrey Chateau
M2405759

MELLIFERA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 23/05/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MELLIFERA

Objet social : -la production et la vente d'énergie électrique, par toutes voies directes ou indirectes, même sous forme de participations, la propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement de biens ou droits immobiliers ou mobiliers.

Siège social : 9 rue de la Libération, 51240 MARSON
Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Président : M. BOITEUX Quentin 13 rue de Courtisols 51460 TILLOY ET BELLAY

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
M2405976

**SCGP
COLIN PIERRES**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mai 2024, il a été constitué la Société Civile de Gestion de Portefeuille (SCGP) au capital de 1.000 € dénommée «SCGP COLIN PIERRES» dont le siège social est 48 avenue Louis Lenoir - VERTUS - 51130 BLANCS COTEAUX.

L'objet de la société est la prise de participation dans toutes les sociétés, la gestion de ces participations, l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail de tous biens et droits immobiliers, la durée est de 99 ans.

Le gérant est Monsieur Richard COLIN.

La société sera immatriculée au R.C.S. tenu auprès du greffe du tribunal de commerce de CHALONS.

Pour avis et mention : La gérance.
M2405764



**HOLDING EUDES
JEANNETEAU**

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 20/05/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOLDING EUDES JEANNETEAU

Objet social : La souscription, l'achat, la vente et la gestion de titres ou droits sociaux de toutes sociétés, françaises ou étrangères, cotées ou non cotées, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

L'exercice de tous mandats sociaux ;

La gestion administrative, juridique, comptable, immobilière et financière de toute sociétés dont elle détient des titres ou droits sociaux

Siège social : 34 rue principale, 51700 VANDIERES
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. JEANNETEAU EUDES 24 A rue Thiers 51500 MAILLY CHAMPAGNE

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.
LE PRESIDENT
M2405999

**Maîtres Xavier BOUFFIN,
SC « JACQUINET
Thibaut »**

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 23 mai 2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SC.

DÉNOMINATION : «JACQUINET Thibaut»

SIÈGE SOCIAL : 5 rue des Fontaines - 51510 SAINT PIERRE

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Thibaut JACQUINET, demeurant 5 rue des Fontaines - 51510 SAINT PIERRE, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Gérance.
M2406004

Laetitia MARCHAND
Notaires associés
4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE

LES PROMENADES

Suivant acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN, notaire associé à SEZANNE, Marne, le 22 mai 2024, il a été constitué une société par actions simplifiée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LES PROMENADES.

SIÈGE : SEZANNE (51120) 1 Rue des Ecoles.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

OBJET SOCIAL : la restauration, tous types de restauration, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, la livraison à domicile, la vente de boissons, boissons alcoolisées et sans alcool conformément à la législation en vigueur, salon de thé, tout type d'événements tels que l'organisation d'anniversaires, de baptêmes, de mariages, de soirées à thèmes entre amis ainsi que toute autre activité se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €.

PRESIDENT : La société dénommée SARL KAVAK LTD, société à responsabilité limitée, au capital de 100,00 €, dont le siège social est à LONDON (ROYAUME-UNI), 20 Wenlock Road, N1 7 GU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de la ville de NANTERRE sous le numéro SIREN 927 972 745 représentée par son gérant Monsieur Ozgur KAVAK.

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour insertion :
Me Xavier BOUFFIN, notaire.
M2406002

SAS MS-F

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 euros
Siège social :

138 avenue de Laon - 51100 REIMS

Avis de constitution

Par ASSP du 23/05/2024 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : SAS MS-F.

SIÈGE : 138 avenue de Laon à REIMS (51100).

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 3.000 €.

OBJET : La prise de participations, dans toutes entreprises ou sociétés, qu'elle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisitions de parts sociales ou d'actions, de souscriptions, d'apports ou tout autres moyens ;

L'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères

La participation active à la conduite de la politique du groupe formé par la Société et ses filiales / oodu groupe formé par la Société et les sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce ;

Toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ou autre au profit de toute société contrôlée directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ;

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Philippe Seng demeurant 138, avenue de Laon à REIMS (51100)

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.
M2406040



AGN AVOCATS
REIMS - CHALONS
2-4 rue Grande Etape
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
21 cours Anatole France
51100 REIMS

**SCI AMAC
PATRIMOINE**

Avis de constitution

Par ASSP en date du 17/05/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI AMAC PATRIMOINE.

FORME : société civile immobilière.

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE : 73 rue Saint-Thierry - 51100 REIMS.

OBJET : Achat, vente, prise à bail, gestion, location et administration de tous biens mobiliers et immobiliers ;

construction, réfection, rénovation, réhabilitation, de tous biens mobiliers et immobiliers ;

emprunt nécessaire à la réalisation de l'objet, mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet.

DURÉE : 99 années.

GÉRANCE : Sébastien PORTIER, demeurant au 73 rue Saint-Thierry - 51100 REIMS.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.

CESSION DE PARTS : toutes les cessions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés représentant les deux-tiers des parts sociales.

IMMATRICULATION : au RCS de REIMS.

Pour avis.
M2406041



Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SHAH & CIE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :

7 Place Drouet d'Erlon - 51100 REIMS
RCS Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP Signé par voie de signature électronique via DocuSign ® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 24/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : SHAH & CIE.

SIÈGE SOCIAL : 7 Place Drouet d'Erlon - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : La restauration, l'activité de traiteur, la préparation et la vente de plats cuisinés, L'exploitation d'un café, brasserie, bar, débit de boissons avec vente de boissons, alcoolisées ou non, de toutes catégories, conformément à la législation en vigueur.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

EDEN
FORMATEURS

Société par Actions Simplifiée
au Capital Social de 3.000 € Euros
Siège social :
183 Avenue de Laon
51100 REIMS

Avis de constitution

SOCIÉTÉ : EDEN FORMATEURS.
FORME : Société par Actions Simplifiée.

CAPITAL : trois mille Euros (3.000 €), divisé en trois mille (3.000) actions de un Euro (1 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

SIÈGE : 183 Avenue de Laon - 51100 REIMS

OBJET : - Toutes activités de formations et notamment :

- la formation inter et intra entreprises,

- la formation financée par l'Etat, les collectivités territoriales, les Régions, les Départements, les Communes et toutes Administrations, organismes ou Associations nationales ou internationales,

- toutes activités de formation en apprentissage,

- toutes activités d'orientation et d'assistance professionnelle,

- toutes activités d'enseignement technique,

- toutes activités d'élaboration de projets, de formation et de programmes de formation,

- Le développement et la vente de produits et services numériques et notamment d'applications sur internet et/ou mobile.

- L'organisation ponctuelle et/ou la participation à des manifestations en rapport avec l'objet social

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

APPORTS EN NUMÉRIQUES : trois mille Euros (3.000 €).

PRÉSIDENT : Monsieur BERBACHE Mohand Akli, 28 Rue du Commandant Arnaud - 51100 REIMS.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par l'unanimité des associés.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour insertion,
Monsieur BERBACHE Mohand Akli,
Président.

M2406080

EARL CE AGRO

Avis de constitution

Par acte SSP du 22/05/2024, il a été institué une exploitation agricole à responsabilité limitée (E.A.R.L.) à associé unique sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : EARL CE AGRO.
SIÈGE : 34 rue de la Vallée - 51240 FRANCHVILLE.
DURÉE : 99 ans.

OBJET : La société a pour objet l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole au sens de l'article L. 311-1 du Code rural. Notamment activité céréalière et viticole.

La réalisation de prestations de services agricoles, viticoles et forestière.

L'activité forestière.

Location de bâtiment de stockage pour son propre compte.

L'activité de maraîchage, arboriculture et élevage.

L'exploitation d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.

CAPITAL : 7.500 €. GÉRANCE : M. Cédric GAIGNETTE, demeurant 34 rue de la Vallée - 51240 FRANCHVILLE.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective l'unanimité. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties entre associés.

Pour avis,
M2406142



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CAGIM CHALONS

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 Euros
Siège social :
8 rue Jules Méline
51430 BEZANNES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date BEZANNES (51430) du 28 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : CAGIM GESTION.

SIÈGE : 8 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES.

DURÉE : Quarante-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 10.000 €.

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Toute activité liée à la transaction immobilière,

- Toute opération de marchand de biens mobiliers et immobiliers,

- L'achat, la vente, la rénovation de biens immobiliers.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : La SAS COMPAGNIE DES AGENCES IMMOBILIÈRES, domiciliée 8 rue Jules Méline à BEZANNES (51430), immatriculée sous le n° 927 883 652 R.C.S. REIMS et représenté par Monsieur Philippe PETIT.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce ou RCS dont dépend la SAS.

Pour avis : La présidente.

M2406146

SCGP
COLIN PIERRES

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce n°M2405764 parue le 27 mai 2024, il convenait de lire :

Il a été constitué la société civile. Le gérant est Monsieur Richard COLIN demeurant 48 avenue Louis Lenoir à VERTUS - 51130 BLANCS-COTEAUX.

R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE. M2406165

GCB R&D

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 40 rue Carnot, 51160 AY CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AY CHAMPAGNE du 29 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GCB R&D

Siège : 40 rue Carnot, 51160 AY CHAMPAGNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet :

- La recherche et le développement de nouveaux produits, boissons, etc

- La recherche en matière de viticulture (cépage, mode de culture, etc.), de vinification, le développement de nouveaux produits dérivés (miel,)

- L'achat, la vente, le courtage, le négoce, l'import-export, en gros ou en détail, de toute boisson alcoolisée ou non alcoolisée, de produits alimentaires ou non

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :

La société CHAMPAGNE BILLECART-SALMON,

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 7 104 000 euros, ayant son siège social 40 RUE CARNOT 51160 AY-CHAMPAGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 335 480 075 RCS REIMS,

représentée par Monsieur Mathieu ROLAND-BILLECART en sa qualité de Président,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

POUR AVIS Le Président

M2406192

EARL CE AGRO

Rectificatif

Suite à l'annonce du 29.05.2024, il est ajouté que la société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2406182

EARL
« LES MASURES »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 29 mai 2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Exploitation agricole à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : «LES MASURES».

SIÈGE SOCIAL : 4 Grande Rue - 51400 BILLY LE GRAND.

OBJET SOCIAL : l'exercice d'une activité agricole dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial et dans les limites définies par la loi, notamment par l'exploitation et la gestion de biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-même ; plus généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 8.000 € divisé en 800 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Charles MACHET, demeurant 4 Grande Rue - 51400 BILLY LE GRAND, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Pour avis : La Gérance.

M2406198



NRD T

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 21/05/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : NRD T

Objet social : L'acquisition d'un immeuble sis au 247 Avenue Jean Jaurès 51100 REIMS, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Siège social : 31 rue de Thillois, 51100 REIMS

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. NORMAND Anfray 31 rue de Thillois 51100 REIMS

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

La gérance

M2406207

TECHNEAULOGIS-51

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 138 avenue de Laon
51100 REIMS

Avis de constitution

Par ASSP du 29 mai 2024 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : TECHNEAULOGIS-51.

SIÈGE : 138 avenue de Laon à Reims (51100).

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : La vente de solution pour la purification de l'eau (purificateur, osmoseur, etc...), vente de système pour le traitement de l'eau (adoucisseur, filtration, etc...), vente d'accessoires pour système et solution de traitement de l'eau, vente de consommables pour système et solution de traitement de l'eau au détail et en ligne (e-commerce). La vente de contrats d'entretien pour système et solution de traitement de l'eau, vente de pose et d'installation pour système et solution de traitement de l'eau.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Philippe Seng demeurant 138 avenue de Laon à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2406216

Clovis MAD

DÉNOMINATION SOCIALE : Clovis MAD.

FORME JURIDIQUE : EURL.

CAPITAL : 5.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 1 Rue du commerce - 51350 CORMONTREUIL.

OBJET : Location et vente de matériel médical.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANT : GUIOT Nicolas, 6 allée des Marronniers - 51490 PONTFAVERGER-MORONVILLIERS.

RCS : REIMS.

M2406140

TECHNOLOGIS-51

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social :
138 avenue de Laon - 51100 REIMS

Avis de constitution

Par ASSP du 29 mai 2024 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : TECHNOLOGIS-51.

SIÈGE : 138 avenue de Laon à REIMS (51100).

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : La vente d'aspirateur centralisé, d'accessoires pour aspirateurs, de consommables pour aspirateurs, au détail et en ligne (e-commerce). La vente de contrats d'entretien pour aspirateur centralisé, la vente de pose d'aspirateurs centralisés.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Philippe Seng demeurant 138 avenue de Laon à REIMS (51100).

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2406217

ANTOINE BLAISE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Benoit MOITTIÉ, Notaire associé, membre de la société «Agnès MELIN, Jean-Cyril HERVO et Benoit MOITTIÉ, Notaires, associés d'une société à responsabilité limitée titulaire d'un office notarial», dont le siège est à EPERNAY (51200), 12 place Hugues Plomb, le 16 mai 2024 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ANTOINE BLAISE.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €).

SIÈGE SOCIAL : 2 rue des Longues Raies - 51480 DAMERY.

OBJET SOCIAL : L'exercice d'une activité correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de la vigne ; Toutes prestations agricoles, viticoles et viticoles.

DURÉE : 99 années.

GÉRANT : Madame Isabelle BLAISE-CASTERS, domiciliée 2 rue des Longues Raies - 51480 DAMERY.

La société sera immatriculée au Registre National des Entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Notaire.

M2406221

LA ROSERAIE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : « LA ROSERAIE ».

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL : 50.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 48 rue Basse - 51800 LA NEUVILLE AU PONT.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années.

GÉRANCE : - Monsieur Jonathann DE SOUSA, demeurant 48 rue Basse - 51800 LA NEUVILLE AU PONT, nommé pour une durée illimitée ; - Monsieur Pierre KLEIN, demeurant 6 rue des Brouets - 55120 BRABANT EN ARGONNE, nommé pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.

M2406266

MODIFICATION

DE STATUTS

E.A.R.L.
Champagne Veuve
M. LEPITRE

EARL au capital de 299.200 Euros
Siège social : 28 rue de Reims
51500 RILLY LA MONTAGNE
R.C.S. Reims 387 980 683

Avis de modification

En date du 29 mars 2024, les associés ont décidé de la transformation de la société en S.C.E.V. (société civile d'exploitation viticole), à compter du 31 mars 2024, sans création d'un être moral nouveau, aucune modification n'a été apportée à son objet, sa durée, sa date de clôture et à son siège social. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME :

- Ancienne mention : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) ;

- Nouvelle mention : Société Civile d'Exploitation Viticole (SCEV).

DÉNOMINATION :

- Ancienne mention : E.A.R.L. Champagne Veuve M. LEPITRE ;

- Nouvelle mention : Champagne Veuve M. LEPITRE.

Aux termes de cette même assemblée, M. Bernard MILLIEX a démissionné de ses fonctions de co-gérant à compter du 31 mars 2024.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis et mention : La gérance.

M2404763

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

**AUTO-ECOLE
MIREILLE**
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 15.000 Euros
Siège social : 67 rue Léon Bourgeois
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
813319506 R.C.S. Chalons En
Champagne

Aux termes d'une décision en date du 29/03/2024, l'associé unique a nommé la SARL DECIMALE, domiciliée 11 rue des Bons Malades - 51100 REIMS, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de 6 exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2029.

Pour avis : La Gérance.

M2404200

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCI DU MARAIS
Société civile immobilière
au capital de 1.500 Euros
Siège social : 8 rue Jean de la Bruyère
51100 REIMS
438 784 373 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 6 Mai 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de proroger de 99 années la durée de la société, soit jusqu'au 4 Juin 2124, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2405324

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

HOME STYLE
Société par actions simplifiée au
capital de 1 000 €
Siège social : 227 Avenue Carnot
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
908 964 935 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 3 mai 2024, la Présidente a décidé de transférer le siège social du 227 Avenue Carnot 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 11 Rue du Loup 51420 CERNAY LES REIMS et ce, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN sous le numéro 908 964 935 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La société, constituée pour 99 années à compter du 12 janvier 2022, au capital de 1 000 € composé uniquement d'apports en numéraire, a pour objet social : l'achat et la vente en détail de mobiliers et d'objets de décoration, d'ameublement et d'arts de la table, sur tous supports et notamment par voie d'internet, ainsi que la réalisation et prestations de tout service relatif à cette activité dont la livraison pour compte propre.

La Présidente

M2405370

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

**CHAMPAGNE
ABEL LEPITRE**
Société par actions simplifiée
au capital de 250.000 Euros
Siège social :
Allée du Vignoble - 51100 REIMS
435 088 802 RCS REIMS

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'assemblée unique en date du 25 avril 2024 que le mandat de la société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Le Président.

M2404835

acd
AVOCATS

BOBIN
SAS au capital de 72.000 Euros
Siège social : Rue du 8 Mai 1945
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
R.C.S. Chalons En Champagne
399 359 181

**Modification portant sur
les dirigeants de société**

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 21 mai 2024 :
- la nomination en qualité de présidente à compter de cette date de la société LHERITIER INVESTISSEMENTS, SAS au capital de 109.000 €, ayant son siège social 14 avenue des Artilleurs - 55200 COMMERCY, R.C.S. BAR LE DUC 528 996 374, en remplacement de Monsieur Jean Lou BOBIN, Président démissionnaire ;
- la nomination en qualité de directeur général à compter de ce jour de Monsieur Anthony MAQUIN, demeurant 3 rue de Verdun - 51460 POIX ;
- la nomination en qualité de directeur général à compter de ce jour et jusqu'au 31 juillet 2024 de Monsieur Jean Lou BOBIN, demeurant 33 Route de Louvois - 51150 VRAUX.

Pour avis : La nouvelle Présidente.

M2406031

**INSTITUT
DE FISCALITE
D'AUDIT ET
DE COMPTABILITE**
SARL au capital de 120 000 €
Siège social : 19 rue des Berceaux
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°344 041 165

Avis de modification

L'AGE du 15/05/2024 a décidé de proroger la durée de la société de 49 ans, soit jusqu'au 26/12/2087.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

M2405622

SCI DE JOUD
Société civile immobilière
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 34 cours Jean-Baptiste
LANGLET
51100 REIMS
850684051 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 02/05/2024 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 460 000 euros par apports en numéraire.

En conséquence, le titre II des statuts a été modifié.

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à deux mille euros (2 000 euros).

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à quatre cent soixante-deux mille euros (462 000 euros).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2405966

AUDEXCO
EXPERTISE COMPTABLE
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

BS ENGINEERING
SAS au capital de 50 000 €
Siège social :
3 A RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS
RCS de REIMS n°837 575 703

Avis de modification

L'AGO du 23/05/2024 a nommé à compter du 23/05/2024 en qualité de commissaire aux comptes titulaire et suppléant respectivement M. DOMINE Pascal, demeurant 3 et 5 rue de cernay 51100 REIMS et M^{me} BOGAERT Anne-Sophie, demeurant 3 et 5 rue de cernay 51100 REIMS.

Mention : RCS de REIMS.

M2405989

**EARL « DZIECIUCK
DIDIER »**

Avis de transformation

Aux termes d'un procès-verbal en date du 22 avril 2024, l'associé unique a décidé à compter du 22 avril 2024 de transformer l'EARL «DZIECIUCK DIDIER» en société à responsabilité limitée, de modifier la dénomination sociale de la manière suivante «LES PEIGNOTTES» et d'étendre l'objet social à l'activité suivante :

- l'activité de négociant-manipulant en vins de Champagne qui consiste en l'achat de raisins, de moûts ou de vins en cours d'élaboration pour lesquels est revendiquée l'appellation d'origine contrôlée Champagne, leur manipulation et la commercialisation des vins en bouteilles terminées, habillées et prêtes à la consommation.

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : «LES PEIGNOTTES».

SIÈGE SOCIAL : 11 rue Margot - Oger - 51190 BLANCS COTEAUX.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'exercice d'une activité viticole ;
- l'activité de négociant-manipulant en vins de Champagne qui consiste en l'achat de raisins, de moûts ou de vins en cours d'élaboration pour lesquels est revendiquée l'appellation d'origine contrôlée Champagne, leur manipulation et la commercialisation des vins en bouteilles terminées, habillées et prêtes à la consommation.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 350.000 € divisé en 35.000 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GÉRANCE : M. Didier DZIECIUCK demeurant 1 Rempart des Jutées - 51190 LE MESNIL SUR OGER nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2405991

**FREY RETAIL
PARTNERSHIP**

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : Parc d'Affaires TGV
Reims-Bezannes - 1 rue René Cassin
51430 BEZANNES
950 880 344 RCS REIMS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions en date du 26 avril 2024, l'Associé Unique a nommé la société GRANT THORNTON, société par actions simplifiée dont le siège est situé à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) - 29, rue du Pont et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 632 013 843, en qualité de Commissaire aux comptes.

Le mandat expirera à l'issue des décisions de l'Associé Unique qui se tiendront en 2029 et qui statueront sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

RCS REIMS.

Pour avis.

M2406036

DPDH
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
22 rue du Faubourg de Reims
51110 BOURGOGNE
R.C.S. de REIMS
sous le n° 982 832 719

Suivant délibération de l'associé unique en date du 20/05/2024, Madame Patricia DOTTORE, demeurant 17 rue des Fuseliers - 51100 REIMS a été nommée Présidente à compter du 20/05/2024.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2405997

**EARL « JACQUINET-
RAIMOND »**

Capital social : 60.000 Euros
Siège social :
7 Rue des Fontaines
51510 SAINT PIERRE
RCS Châlons en Champagne
402 932 156

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2024 a décidé de transformer l'EARL «JACQUINET-RAIMOND» en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.

DÉNOMINATION : «JACQUINET-RAIMOND».

DURÉE : 99 années, terme fixé au 26 novembre 2094.

SIÈGE SOCIAL : 7 Rue des Fontaines - 51510 SAINT PIERRE.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Elle a également pour objet l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire (AGE du 23 mai 2024).

CAPITAL SOCIAL : 60.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Thibaut JACQUINET, demeurant 5 Rue des Fontaines - 51510 SAINT PIERRE et Madame Isabelle JACQUINET née RAIMOND, demeurant 7 Rue des Fontaines - 51510 SAINT PIERRE.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre au conjoint, aux descendants, ascendants, aux coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité des voix exprimées.

Pour avis : La gérance.

M2406005

**S.A.R.L.
LA VANAUILLIÈRE
HABILLEMENT,
ARTICLES
CHAUSSANTS**

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 15.244,90 Euros
Siège social :
Galerie Marchande Croix Dampierre
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
342 030 434 R.C.S. Chalons En
Champagne

Aux termes d'une décision de la collectivité des associés en date du 2 MAI 2024, a nommé Madame Clémence RESSE, née SIMONNET, demeurant 4 Grande Rue, 51500 PUISIEULX, en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Sabine BIRKENSTOCK HAUTUS, décédée.

Pour avis : La Gérance.

M2406006

AAA
SAS au capital variable
de minimum 100.000,00 Euros
Siège social :
409 avenue Jean Jaurès
51190 AVIZE
901 333 336 RCS de Reims

En date du 15/04/2024, l'AGO a acté de la nomination de : Johanna STEPHEN demeurant 7 rue Belin - 51100 REIMS en tant qu'Administrateur.

Mention au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2406071

**CRUS
ET DOMAINES
D'EXCEPTIONS**
CRUS ET DOMAINES
D'EXCEPTIONS
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 16 769,38 euros
Siège social : 32 RUE CORBIER
51160 AY CHAMPAGNE
379 014 129 RCS REIMS

**Avis de transformation
et modifications
statutaires diverses**

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 16 mai 2024, l'associée unique a décidé à compter du même jour :

- de remplacer la dénomination sociale «CRUS ET DOMAINES D'EXCEPTIONS» par «BILLECART SALMON SELECTION» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,

- d'étendre l'objet social de négoce de vins et spiritueux à [tous autres boissons, denrées ou] produits alimentaires, ainsi qu'à [la vente, distribution de tous produits accessoires ou connexes, la réalisation de prestations de services directement ou indirectement liées à son objet, et toutes opérations se rapportant au commerce et à la vente de vins et spiritueux, ainsi que toutes activités d'intermédiaires de commerce (agent, apporteur d'affaires, commissionnaire,) en matière de distribution de vins et spiritueux et produits annexes], et, en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts,

- de transférer le siège social du 32 RUE CORBIER 51160 AY CHAMPAGNE au 40 RUE CARNOT 51160 AY CHAMPAGNE, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- de transformer la Société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La durée et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social de la Société demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 16 769,38 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Direction :
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Mathieu ROLAND-BILLECART.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
La Société CHAMPAGNE BILLECART-SALMON, société Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 7 104 000 euros, ayant son siège social 40 RUE CARNOT 51160 AY-CHAMPAGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 335 480 075 RCS REIMS,
Représentée par Mathieu ROLAND-BILLECART.

Pour avis La Gérance

M2406066

**LES DOCKS
DE SAINT-OUEN**

Société Civile Immobilière
au capital de 5.836.199 Euros
Siège social : Parc d'Affaires TGV
Reims-Bezannes - 1, rue René Cassin
51430 BEZANNES
979 343 316 RCS REIMS

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 30 avril 2024, les associés ont nommé la société GRANT THORNTON, société par actions simplifiée dont le siège est situé à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) - 29, rue du Pont et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 632 013 843, en qualité de Commissaire aux comptes.

Le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2029 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

RCS REIMS.

Pour avis.

M2406037

GN

**AVOCATS
ASSOCIES**

SIXIEME SENS

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : 3, place Saint-Eloi
51220 HERMONVILLE
RCS de REIMS n°952 917 292

Avis de modification

L'AGE du 19/12/2023 a décidé à compter du 01/01/2024 de nommer en qualité de gérant M. KEYSER Stéphane, demeurant 6, rue du Montcoet 51220 HERMONVILLE en remplacement de M. CHATEAU Cédric, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.

M2406052

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

**Champagne
Besserat
de Bellefon
depuis 1843**

Société par actions simplifiée
au capital de 19.000.000 Euros
Siège social :
35 rue Maurice Cerveaux
51200 EPERNAY
844 975 227 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 27 mai 2024, la Présidente de la société Champagne Besserat de Bellefon, depuis 1843, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 35 rue Maurice Cerveaux - 51200 EPERNAY au 5 rue Jean Chandon Moët - 51200 EPERNAY à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La présidente.

M2406056

D2V2

SARL transformée en SAS au capital
de 10 000 €
Siège social : 2, rue de la Huchette
51170 FISMES
528 826 837 RCS REIMS

L'AGE du 30/04/2024, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

M. Jean-Philippe PICHARD, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Thierry ROMAIN, demeurant 17 rue Victorine 02220 SAINT-THIBAUT

M2406073

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

EARL
« Claude MICHEZ »
 Capital social : 47.000 Euros
 Siège social :
 3 rue du Chêne - 51480 BOURSAULT
 RCS Reims 422 976 290

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 mai 2024 a décidé de transformer l'EARL « Claude MICHEZ » en Société à Responsabilité Limitée (SARL) dont les caractéristiques sont les suivantes, à compter du 17 mai 2024 :

FORME : SARL.
 DENOMINATION : «VILLESENIERE» (changement de dénomination - AGE du 17 mai 2024).

DUREE : 99 années terme fixé au 25 mai 2098.

SIÈGE SOCIAL : 3 Rue du Chêne - 51480 BOURSAULT.

OBJET : Cette société a pour objet :
 - L'exercice d'une activité viticole dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial et dans les limites définies par la loi, notamment par l'exploitation et la gestion de biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-même ; plus généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi du 30 décembre 1988.

- Toutes prestations de services viticoles et vinicoles, notamment l'application de produits phytopharmaceutiques.

- L'activité de négociant-manipulant en vins de Champagne qui consiste en l'achat de raisins, de moûts ou de vins en cours d'élaboration pour lesquels est revendiquée l'appellation d'origine contrôlée Champagne, leur manipulation et la commercialisation des vins en bouteilles terminées, habillées et prêtes à la consommation

- L'organisation d'événements en lien avec l'œnotourisme, à caractère privé ou pour les entreprises, telles que visites du vignoble et des caves, initiation à la dégustation des vins de Champagne et vente de vins, mise en place d'ateliers en rapport avec le vin, accueil de la clientèle et négoce de produits locaux.

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

CAPITAL SOCIAL : 47.000 €.
 GERANCE : Madame Laurence CHENEVOTOT née MICHEZ et Monsieur Cyrille CHENEVOTOT (AGE du 17 mai 2024) demeurant 1 Rue Dom Pérignon - 51480 BOURSAULT.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre au conjoint, aux descendants, ascendants, aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Pour avis : La gérance.
 M2406078

société d'avocats
NOMDOS
 Société d'Avocats
 10 Boulevard Lundy - BP 2105
 51074 REIMS CEDEX

CASTEL JEANSON
 SAS au capital de 268.220 Euros
 Siège social : 24 rue Jeanson Ay
 51150 AY CHAMPAGNE
 432 263 705 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 25/04/2024, le capital social a été augmenté d'une somme de 175.000 € pour être porté de 268.220 € à 443.220 €. Cette augmentation a été réalisée le 30/04/2024.

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 25/04/2024, le capital social a été réduit d'une somme de 330.800 € pour être ramené de 443.220 € à 112.420 €. Cette augmentation a été réalisée le 30/04/2024.

Mention au R.C.S. de REIMS.
 M2406137

SCL « DES COQUELICOTS »
 Capital social : 8.000 Euros
 Siège social : 2 allée du Château
 51260 ALLEMANCHE LAUNAY ET SOYER
 R.C.S. Reims 497 883 017

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31.03.2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31.03.2024 :

- Réduction du capital social de 8.000 €, le ramenant à 5.920 €.

Pour avis : La gérance.
 M2406086

VAZART BUREL
 Société civile de moyens
 au capital de 1 000 euros
 Siège social : 64 rue du Commerce
 51350 CORMONTREUIL
 852 149 491 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 09/05/2024, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de transférer le siège social du 64 rue du Commerce 51350 CORMONTREUIL au 7 rue Etienne Oehmichen 51100 REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis La Gérance
 M2406110

LES ACTIPHILES
 Société par actions simplifiée
 au capital de 1 000 euros
 Siège social : 64 rue du commerce,
 51350 CORMONTREUIL
 902 475 201 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 09/05/2024, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société par actions simplifiée LES ACTIPHILES a décidé de transférer le siège social du 64 rue du commerce 51350 CORMONTREUIL au 7 rue Etienne Oehmichen 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Présidente
 M2406112

J. DESRUETS FRERES

SCEV au capital de 53.910 Euros
 Siège social : 85 rue de Bacchus
 51160 HAUTVILLERS
 R.C.S. Reims n° 349 901 876

Avis de transformation

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 mai 2024, l'assemblée des associés a décidé :

- de transformer la SCEV en SARL sans création d'un être moral nouveau ;
 - d'étendre l'objet social à l'activité de négociant manipulant.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME :
 - Ancienne mention : Société Civile d'Exploitation Viticole (SCEV) ;
 - Nouvelle mention : Société à Responsabilité Limitée (SARL).

Agrement pour la transmission des actions :

Les actions de la société ne peuvent être cédées y compris entre actionnaires qu'après agrément préalable donné par décision collective.

Aucune modification n'a été apportée à la dénomination, à la durée, au siège social, au capital et à la date de clôture de la société.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention : La gérance.
 M2406114

SCEA « PREVOTEAU Sébastien »

Capital social : 10.000 Euros
 Siège social :
 1 Chemin Flèche-Conge
 51110 BOURGOGNE-FRESNE
 RCS Reims 838 800 209

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mai 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date :
 Augmentation du capital social de 9.600 € le portant à 19.600 €.

Pour avis : La gérance.
 M2406168

FCN
 EXPERTISE
 AUDIT
 CONSEIL

FCN Vitry-le-François
 21, rue Marbais
 51300 Vitry-le-François
 Tel : 03 26 74 21 18

LES BRONZES ET ALLIAGES DE CHAMPAGNE

SARL au capital de 50.000 Euros
 Siège social :
 251 avenue Jean-Jaurès
 51100 REIMS
 324 559 319 RCS Reims

Avis de modifications

Par décision du 13/05/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 251 avenue Jean-Jaurès - 51100 REIMS au 11-13 rue du Colonel Charbonneaux - 51100 REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis : La gérance.
 M2406130

ENTREPRISE CAMUS PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
 au capital de 1.000 Euros
 Siège social :
 7 bis rue de la Crayère
 51220 COURCY
 851 683 920 R.C.S. Reims

Par décision du 07/05/2024, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 299.000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 300.000 €.

Pour avis : La gérance.
 M2406144

FCN
 EXPERTISE
 AUDIT
 CONSEIL

FCN Reims Moissons
 7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
 51686 REIMS CEDEX 2

CLEVER START

Société à responsabilité limitée
 au capital de 1.000 Euros
 Siège social :
 7 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS
 977 926 302 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 27 mai 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 rue Gabriel Voisin 51100 REIMS à Angle Rue du Président Roosevelt et Avenue des Nations 5790 YUTZ et ce, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 977 926 302 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de THIONVILLE.

Pour avis : La gérance.
 M2406147

MAYA

Société civile au capital de 100 Euros
 Siège social :
 7 rue des Voisins
 51390 VILLE DOMMANGE
 RCS Reims 905 024 683

L'AGE du 02/01/2024 a décidé à compter du même jour, de nommer en qualité de co-gérant Monsieur RUTY Wilfried, demeurant 7 rue des Voisins, 51390 VILLE DOMMANGE, nouvel associé entrant.

Modification au RCS REIMS.
 La gérance.
 M2406210

FCN
 EXPERTISE
 AUDIT
 CONSEIL

57 Chaussée du Port
 CS 90157
 51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
 Tél. : 03.26.68.39.58

KYJAC

Société civile
 au capital de 250.000 Euros
 Siège social :
 26 rue Pasteur
 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
 482 157 252
 R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 01/12/2023, M Norbert TRITZ, demeurant 5 rue de la Pâtisserie, Terron sur Aisne - 08400 VOUZIERES, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de M. Jacky VAUTHIER.

Pour avis : La gérance.
 M2406159

Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON
 — notaires associés —
 29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

LES COFFRES BUISSONNETS

Société Civile Immobilière
 Capital - 2.000 Euros
 Siège :
 CORMONTREUIL (51350)
 9 place de la République
 Résidence Les Buissonnets
 RCS Reims 814 665 923

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 19 janvier 2024, il a été décidé de nommer en qualité de cogérant, M^{me} Madame Juliette Salomé MOKOTOWITCH, demeurant à CORMONTREUIL (51350) 21 rue de la Paix, née à REIMS (51100) le 23 mai 1994, en remplacement de M. Laurent ALLOCHON, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 42 rue René Cassin démissionnaire, à compter du 19 janvier 2024.

Mention sera faite au RCS de REIMS, par le gérant.
 M2406163

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
 23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
 03.26.03.61.61

EMILIEN FENEUIL

Entreprise agricole à responsabilité limitée
 au capital de 7.500,00 Euros
 Siège social : 26 rue du Franc Mousset
 51500 SERMIERS
 952 072 593 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christelle LAGACHE-GÉ, notaire associé à GUEUX (Marne), en date du 24 août 2023, le capital social a été augmenté d'une somme de 732.500,00 €, par voie d'apports en nature et de numéraire, pour le porter de 7.500,00 € à 740.000,00 €, et de modifier l'article 7 des statuts en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
 Pour insertion :
 Me Christelle LAGACHE-GÉ,
 notaire.
 M2406169

SCI « MARCOULT-PLISSON »
 Capital social : 1.000 Euros
 Siège social :
 9 rue de Paris - 51120 SEZANNE
 R.C.S. Reims 751 863 069

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mai 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social au 122 rue Retortat - 51120 SEZANNE et modifier leur adresse personnelle à savoir : 19 rue de la Mairie - 07460 SAINT SAUVEUR DE CRUZIERES.

Pour avis : La gérance.
 M2406161

SCEV « PERNET-LEBRUN »

Capital social : 90.015 Euros
 Siège social : 51530 MANCY
 RCS Reims 383 944 931

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital social, le portant à 145.560 €.

Pour avis : La gérance.
 M2406170

IN&MA

EESC (Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire)
 Capital social : 2.501.000,00 Euros
 Siège social : 25 rue Saint-Dominique
 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
 R.C.S. Chalons : 841 723 588

Nomination et départ d'administrateurs

Par résolutions de l'AGO du 1^{er} février 2024 :

Il a été délibéré la nomination, au poste d'administrateur, de :
 - Monsieur Mathieu STECIUK ;
 - Madame Christine DEJEAN ;
 - Monsieur Jean-Marie VIGROUX ;
 - Madame Monique BENAILLY ;
 - Madame Véronique BUREL.
 Il a été constaté la fin de mandat, au poste d'administrateur, de :
 - Madame Juliette PAUWELS ;
 - Madame Delphine MANCEAU ;
 - Monsieur Eric DE SAINTIGNON ;
 Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Nomination d'un nouveau Président

Par décision de CA du 9 février 2024 :
 Il a été constaté la nomination de M^{me} Christine DEJEAN au poste de Président du CA en remplacement de M. Laurent VILLEMEN.
 Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
 M2406204

Etude de Maître Jérôme PERTIN
 Notaire à AVIZE (Marne)
 7 rempart du Midi

SOCIETE D'EXPLOITATION VITICOLE LES MESLAINES
 Capital social : 300.000 Euros
 Siège social :
 TOURS SUR MARNE (51150)
 8 rue de Condé
 R.C.S. Reims 334 642 584

Avis de réduction de capital social

Suivant acte reçu par Maître Jérôme PERTIN, Notaire membre de la société d'exercice à responsabilité limitée dénommée «Jérôme PERTIN, Notaire», titulaire d'un Office notarial à la résidence d'AVIZE (Marne), 7 rempart du Midi, le 29 mai 2024, il a été effectuée une réduction de capital social suite, savoir :
 - Au retrait d'un associé avec annulation de sa part moyennant la somme de 23,50 € ;
 - Et à un retrait d'actif immobilier d'un montant de 100.800 € représentant 4.289 parts.

L'ancien capital est de : 300.000 €. Le nouveau capital est de : 259.407 €.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Les modifications statutaires seront publiées au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
 Pour avis : Le Notaire.
 M2406218

GN
AVOCATS ASSOCIES

SIXIEME SENS

SARL au capital de 24.300 Euros
 Siège social : 3 place Saint-Eloi
 51220 HERMONVILLE
 R.C.S. de Reims n°952 917 292

Avis de modification

L'AGO du 01/01/2024 a décidé à compter du 01/01/2024 de nommer en qualité de co-gérant M. RENAUD Fabrice, demeurant 20 rue de Brigole - 51140 TRIGNY et de co-gérante M^{me} RENAUD Laure, demeurant 20 rue de la Brigole - 51140 TRIGNY en remplacement de M. KEYSER Stéphane, pour cause de démission.
 Modification au R.C.S. de REIMS.
 M2406231

OFFICE NOTARIAL DE CHAMPAGNE
 12 Place Hugues Plomb
 51200 EPERNAY

VALERIE ARROIS ET FILS

Avis de changement de dénomination sociale et nomination de co-gérant

Suivant procès-verbal en date du 16 mai 2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société dénommée «VALERIE ARROIS ET FILS», Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, au capital de 172.900,00 €, dont le siège social est à VINAY (51530), 22 rue de Champagne, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro SIREN 830 043 808,

A décidé de changer la dénomination de la société, à compter du 16 mai 2024 en : «ARROIS».

A nommé en qualité de co-gérant, à compter du 16 mai 2024 : Monsieur Lucas SCHER-ARROIS, demeurant 22 rue de Champagne 51530 VINAY, pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au R.C.S de REIMS.
 Pour avis : Me Agnès MELIN.
 M2406269

BRINK TOWING SYSTEMS

Société à responsabilité limitée
 au capital de 349 941 Euros
 Siège social : 7 rue Henri ROL TANGUY
 51450 BETHENY
 383 623 550 R.C.S. REIMS

Le 30/04/2024, l'associé unique a constaté la démission à cette date de M. Coenraad Rooijmans aux fonctions de co-gérant de la société.
 Modification au RCS de REIMS.
 M2406270

CONVOCAION

SAS CMMA COURTAGE

Avis de convocation

Les Associés de la SAS CMMA COURTAGE, sise 3, cours d'Ormesson à Châlons-en-Champagne, sont convoqués au siège social le jeudi 27 juin 2024 à 18h30 en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2023 ;
 - Quitus au Président ;
 - Affectation du résultat ;
 - Pouvoirs.

Il est rappelé qu'un associé peut se faire représenter aux délibérations de l'assemblée uniquement par un autre associé. Chaque mandataire peut disposer d'un nombre illimité de mandats.

Le Président.
 M2406009

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Sociétés
Locales d'Épargne
Marne-ArdenneAvis de convocation
de l'Assemblée Générale
Mixte des Sociétaires

Sociétés Locales d'Épargne Marne-Ardenne, sociétés coopératives à capital variable sises à 5 parvis des droits de l'Homme - 57000 METZ Régies par la loi n°47-1775 du 10 septembre 1947 et par Les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier Affiliées à la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital social de 681.876.700 €, siège social : STRASBOURG (67100), 1 avenue du Rhin, 775 618 622 R.C.S. STRASBOURG, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738.

Mesdames et Messieurs les Sociétaires des Sociétés Locales d'Épargne (SLE) Marne-Ardenne sont avisés qu'une Assemblée Générale Mixte doit se tenir le 24 juin 2024, à 18h, au 75 rue Forest à CHARLEVILLE MEZIERES à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

Ordre du jour

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Modification des articles 11 « Droits attachés aux parts » et 19 « Compétence de l'Assemblée » des statuts ;
- Modification de l'article 12 « Compte courant d'associé » des statuts ;
- Modification des articles 13 « Sociétaires » et 14 « Perte de la qualité de sociétaires » des statuts ;
- Modification de l'article 15 « Remboursement des parts » des statuts ;
- Modification de l'article 17 « Assemblées - Admission aux assemblées - Représentation des sociétaires » des statuts ;
- Modification de l'article 18 « Convocation et réunion de l'assemblée » des statuts ;
- Modification de l'article 23 « Dispositions générales relatives aux fonctions d'administrateur » des statuts ;
- Modification de l'article 25 « Président et Vice-président du Conseil d'Administration » des statuts ;
- Modification de l'article 26 « Réunions du Conseil d'Administration » des statuts ;
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

A défaut de quorum, l'Assemblée Générale extraordinaire est convoquée le même jour au même lieu, une heure après l'heure indiquée, afin de statuer sur le même ordre du jour. Les pouvoirs et les votes effectués à distance conserveront leur effet pour cette seconde assemblée.

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 mai 2024 ;
- Approbation de l'affectation du résultat ;
- Détermination de la date de la mise en paiement des intérêts des parts sociales ;
- Constatation du montant du capital souscrit à la clôture de l'exercice ;
- Constatation de la quote-part de la SLE dans le capital de la Caisse d'Épargne d'affiliation ;
- Modification du Règlement d'Administration intérieure ;
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

Aucun quorum n'est requis pour l'Assemblée Générale Ordinaire. Les résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire seront prises à la majorité simple des sociétaires présents et représentés.

Retrouvez toutes les modalités pratiques et les projets de résolutions :

- Sur le site www.societaires.caisse-epargne.fr (1) ;
- Sur simple demande, à l'adresse : Caisse d'Épargne Grand Est Europe, Secrétariat Général, 5 Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ.

Les sociétaires n'assistant pas personnellement à l'assemblée et souhaitant voter à distance ou donner pouvoir à une personne ou au président de l'assemblée pourront le faire :

- Par voie électronique : Sur le site internet de vote dédié, soit le cas échéant avec leurs codes d'accès et l'adresse internet du site de vote qui leur auront été communiqués par voie postale, ou directement à partir de l'email qui leur a été adressé, ou à partir de leur espace client sécurisé sur internet ou sur l'application mobile.

Le site Internet de vote sera ouvert du 03 juin 2024, 08h00 au 23 juin 2024, 15 h 00, heure de Paris.

Il est recommandé aux sociétaires de ne pas attendre les derniers jours pour voter afin d'éviter d'éventuels engorgements des communications par Internet. La SLE et la Caisse d'Épargne informent ses sociétaires que le vote électronique à distance étant possible jusqu'à la veille de l'événement (23 juin 2024, 15 h 00), aucun vote à distance ne sera proposé le jour de l'Assemblée :

- Par voie postale : À l'aide du coupon-réponse reçu avec la convocation permettant de se procurer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration auprès de cegee-l-vie-institutionnelle@cegee.caisse-epargne.fr ou en effectuant la demande d'envoi par voie postale à Caisse d'Épargne Grand Est Europe, Secrétariat Général, 5 Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ ;
- Le formulaire de vote devra être parvenu à la Caisse d'Épargne Grand Est Europe à l'adresse suivante 5 Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ au plus tard trois jours avant la date de réunion de l'Assemblée, soit le 21 juin 2024.

*Commentaire : En vertu des articles R.225-75 et R.225-61 du Code de commerce, l'utilisation du formulaire de vote à distance (ou en l'occurrence le formulaire unique de vote et de procuration) sous format électronique ne peut consister qu'en l'utilisation du site de vote dédié (un envoi du formulaire vierge ou un retour du formulaire complété par le sociétaire par email ne sont pas autorisés).

Documents institutionnels

Les statuts et les listes des membres des Conseils d'Administration des Sociétés Locales d'Épargne sont déposés auprès du Tribunal judiciaire de Metz.

Ils sont disponibles également sur le site www.societaires.caisse-epargne.fr (1), ou sur simple demande au siège social : Caisse d'Épargne Grand Est Europe, Secrétariat Général, 5 Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ.

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

Pour avis : Le conseil d'administration.

M2405782

POURSUITE D'ACTIVITE

SB TROYES

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 10.000,00 Euros
Siège social :
39 avenue Hoche - 51100 REIMS
912 005 857 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 15/06/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Présidente.

M2406092

L.V.H.

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 301.000 Euros
Siège social :
2 rue de la Cote
51300 BIGNICOURT SUR MARNE
851 681 742
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 28 octobre 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le président.

M2406123

WHEATOLEO

Société par actions simplifiée
au capital de 700.000 Euros
Siège Social : Pomacle (51110)
Route de Bazancourt
R.C.S. Reims : 521 480 756

Aux termes d'une décision en date du 8 décembre 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le Président.

M2406189

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SCCV 265/267
COURLANCY

Société civile au capital de 1 000 €
Siège social : 19 rue des Blancs Fossés
51370 ORMES
RCS de REIMS n°890 259 070

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/04/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DELIKAYA AHMET, demeurant 24 rue de Roubaix 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2405392



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

MICHEL FOURNIER

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 20.000 Euros
Siège social :
1 Ruelle Bussin, BISSEUIL
51150 AY CHAMPAGNE
Siège de liquidation : 1 Ruelle Bussin,
BISSEUIL - 51150 AY CHAMPAGNE
444 637 979 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Michel FOURNIER, demeurant 1 Ruelle, Bussin BISSEUIL - 51150 AY CHAMPAGNE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Ruelle Bussin, BISSEUIL - 51150 AY CHAMPAGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2405619

CDA

Société par actions simplifiée
au capital de 32.000 Euros
Siège social :
17 rue des Rocherets
51200 EPERNAY
389 090 275 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 30 mai 2024 : Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 mai 2024 et sa mise en liquidation.

L'associée unique DULIN Schnell Chantal, demeurant 17 rue des Rocherets - 51200 EPERNAY exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 17 rue des Rocherets - 51200 EPERNAY adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2406233



PTTV

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 2.000 Euros
Siège :
3 route de Châlons - 51500 SILLERY
Siège de liquidation :
3 route de Châlons - 51500 SILLERY
RCS Reims 827 481 755

Les associés ont décidé de l'unanimité, en date du 31 décembre 2023, la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Alexis COLLET, demeurant 23 Place de l'Europe à SILLERY (51500), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 route de Châlons à SILLERY (51500). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

M2405937

ESPACE GEORGES
CARTIER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 34.000 Euros
Siège social :
9 rue Jean Chandon Moët
51200 EPERNAY
RCS Reims B 494 939 770

Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 16 mai 2024, l'assemblée générale extraordinaire de la société ESPACE GEORGES CARTIER, constatant que la société avait cessé à son activité, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Jean-Louis MALARD en qualité de liquidateur amiable et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à EPERNAY (51200), 9 rue Jean Chandon Moët, siège de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2406212

SCI BRINDILLE

SCI au capital de 500 €
Siège social : 30 RUE DU 8 MAI 1945 ,
PORT A BINSON
51700 MAREUIL LE PORT
RCS de REIMS n°752 512 400

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 29/05/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 29/05/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} VANASSE SANDRA, demeurant 54 RUE CARNOT 51160 AY CHAMPAGNE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2406235

WE CAN DOG IT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10.000 Euros
Siège :
11 rue Le Fèvre - 51110 POMACLE
Siège de liquidation : au siège social
910 875 202 RCS Reims

L'AGE réunie le 29/04/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Madame Elodie DECOULEUR, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2406242

SARL « JEAN
SERVAGNAT »

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
Domaine d'Irval - 51140 VANDEUIL
RCS Reims 535 100 580

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 11/04/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/04/2024, et sa mise en liquidation amiable. L'assemblée générale a nommé comme liquidateur, Monsieur Jean SERVAGNAT demeurant Domaine d'Irval - 51140 VANDEUIL et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé Domaine d'Irval - 51140 VANDEUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2406245

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SARL « Pierre
CHAVANES et Fils »

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Capital social : 10.000 Euros
Siège social : 20 rue Saint Eloi
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS Châlons en Champagne
481 702 736

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15/05/2024, à CHALONS EN CHAMPAGNE, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2406175

SCEV « CHEVALIER-
PITOIS »

Société en liquidation
Capital social : 10.000 Euros
Siège social : 52 rue Gaston Poittevin
51530 MONTHELON
R.C.S. Reims 820 750 339

Aux termes d'une délibération en date du 24 mai 2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Madame Chantal CHEVALIER née PITOIS, demeurant 52 rue Gaston Poittevin - 51530 MONTHELON, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2406194

WE CAN DOG IT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10.000 Euros
Siège :
11 rue Le Fèvre - 51110 POMACLE
Siège de liquidation :
11 rue Le Fèvre - 51110 POMACLE
910 875 202 RCS Reims

L'Assemblée Générale réunie le 30/04/2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Elodie DECOULEUR, demeurant 11 rue Le Fèvre à POMACLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2406244



19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCI LA BARONNIE

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
46 Avenue des Comtes de Champagne
51130 BERGERES LES VERTUS
833 839 830
RCS Châlons en Champagne

Avis
de clôture de liquidation

Aux termes des délibérations en date du 30 mai 2024, l'AGO a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laurence DOYEN de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière, quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2406260

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

SAS « BF
DEVELOPPEMENT »

Société par actions simplifiée
au capital de 3.350.000 Euros
Siège social : 53 rue de Champagne
51240 VITRY LA VILLE
R.C.S. Chalons En Champagne
820 556 769

Aux termes d'une décision en date du 24/05/2024, la SAS MULTIAGRO, dont le siège social est fixé 53 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE, a, en sa qualité d'associée unique de la SAS BF DEVELOPPEMENT, décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 24/05/2024, sans liquidation.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : L'associé unique.

M2406267

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



CELLAR PIAFF

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros

Siège social :
10 rue des Rocherets
51200 EPERNAY
853 121 523 RCS Reims

Par décision du 31/05/2024, La société PIAFF FRENCH HOLDINGS LIMITED, yant son siège social 9 Chapelton Gardens, Beardsen, Glasgow, G61 2DH, SCOTLAND Immatriculée au registre de SCOTLAND sous le numéro SC613749, représentée par son Président, Monsieur Laurie KEMPSTER, a, en sa qualité d'associée unique de la société CELLAR PIAFF, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société CELLAR PIAFF au profit de la société PIAFF FRENCH HOLDINGS LIMITED, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de REIMS, 55/57 rue Thiers - 51724 REIMS CEDEX.

Pour avis : Le président.

M2406215

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

EPOUX CASSAN /GLASS

Avis de changement de régime matrimonial

Informations concernant les époux Monsieur Jean-Louis Albert René CASSAN, retraité, et Madame Angéla Margaret GLASS, retraitée, demeurant ensemble à CERNAY LES REIMS (51420), 8 bis rue Drouet d'Erlon.

Nés savoir : Monsieur CASSAN à REIMS (51100), le 8 août 1946.

Madame CASSAN à STANNINGTON, ROYAUME-UNI, le 27 mai 1946.

Mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Philippe RENARD, alors Notaire à REIMS (51100), le 22 septembre 1982, préalablement à leur union célébrée à la Mairie de CERNAY LES REIMS (51420) le 25 septembre 1982, ledit régime non modifié depuis.

Informations concernant la modification du régime matrimonial Adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Martin ROUZEAU Notaire à TOURS SUR MARNE (51150), 37 avenue de Champagne, le 28 mai 2024.

Informations concernant l'opposition Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans un délai de trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice auprès de Maître Martin ROUZEAU, notaire à TOURS SUR MARNE (51150), 37 avenue de Champagne.

Pour avis et mention : Maître Martin ROUZEAU, Notaire.

M2406171

EPOUX DE SCHAEPMEESTER-BOGAERT

Suivant acte reçu par Me Karen PERCHERON-TILLOY, Notaire Associé de la SCP «Karine PARMONTIER - Karen PERCHERON-TILLOY», titulaire d'un Office Notarial à SAINTEMENHOULD, Place de Guise, CRPCEN 51013, le 28 mai 2024, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial contenant précision de la composition de la société d'acquéts et suppression de la clause d'attribution intégrale au survivant entre :

Monsieur Albert Léopold Corneille DE SCHAEPMEESTER, et Madame Marie José Julia Laurentia BOGAERT, demeurant ensemble à SOMME-TOURBE (51600) 40 route de la Vallée. Monsieur est né à MERVILLE (31330) le 25 novembre 1934, Madame est née à OORDEGEM (BELGIQUE) le 3 juillet 1938.

Mariés à la mairie de OORDEGEM (BELGIQUE) le 5 septembre 1966 sous le régime de la séparation de biens avec société d'acquéts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Liban VAN LAEYS, notaire à WITTEREN (BELGIQUE), le 16 août 1966.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2406208



EPOUX DESCHARMES

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Marc JAMANN notaire membre de la Société Civile Professionnelle «MARC JAMANN et Marie DORY-JAMANN, Notaires associés »titulaire d'un office notarial dont le siège est à REIMS (Marne) 34 A boulevard de la Paix, et dont l'office notarial est immatriculé à la caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 51045, le vingt huit mai deux mille vingt quatre Monsieur Michel Henri DESCHARMES et Madame Marie Thérèse Jacqueline DURRWELL, demeurant ensemble à REIMS (Marne) 19 rue des Moissons mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître GRANDGEORGE notaire à NANCY (Meurthe-et-Moselle) le 12 octobre 1976 préalable à leur union célébrée à la Mairie de MULHOUSE (Haut-Rhin) le 13 novembre 1976, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Marc JAMANN notaire à REIMS (51100) 34 A boulevard de la Paix où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

M2406211

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 22/04/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. SONGIS Guy décédé le 14/11/2019. Réf. 0808125568. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2406104

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. QUATTRINI Julien décédé le 28/01/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808120829. M2406107

AVIS

ADMINISTRATIF

Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Avis d'enquête publique relative à la révision de Charte du Parc naturel régional de la Montagne de Reims

En exécution de l'arrêté du Président du Conseil régional de la Région Grand Est n° 2024-04-PNR-MR en date du 25 avril 2024, il sera procédé à une enquête publique relative au projet de charte révisée du Parc naturel régional de la Montagne de Reims en application des dispositions de l'article L.333-1 du Code de l'Environnement.

Du lundi 27 mai 2024 à 9h00 au vendredi 28 juin 2024 à 18h30

Les communes concernées sont :
Ambonnay, Aubilly, Avenay-Val-d'Or, Ay-Champagne, Baslieux-sous-Châtillon, Belval-sous-Châtillon, Bligny, Bouilly, Bouleuse, Bouzy, Chambrecy, Chamery, Champillon, Champlat-et-Boujaucourt, Champvoisy, Châtillon-sur-Marne, Chaumazy, Chigny-les-Roses, Cœur-de-la-Vallée, Cormoyeux, Coulomnes-la-Montagne, Courmas, Courtagnon, Cuchery, Cuisles, Cumières, Damery, Dizy, Ecueil, Fleury-la-Rivière, Fontaine-sur-Ay, Germaine, Hautvillers, Jonquery, Jouy-les-Reims, Ludes, Mailly -Champagne, Marfaux, Méry-Prémecy, Mutigny, Nanteuil-la-Forêt, La-Neuveville -aux-Larris, Pargny-les-Reims, Passy-Grigny, Poilly, Pourcey, Rilly-la-Montagne, Romery, Sacy, Saint-Euphraise-et-Clairizet, Saint-Imoges, Sainte-Gemme, Sarcy, Sermiers, Tours-sur-Marne, Trépail, Val-de-Livre, Vandières, Venteuil, Verneuville, Verzenay, Verzy, Ville-Dommange, Ville-en-Selve, Villers -Allerand, Villers-Marmery, Vincelles, Virgny.

Le projet de Charte révisée du Parc naturel régional de la Montagne de Reims détermine pour le périmètre d'étude du Parc naturel régional et ce pour une durée de 15 ans les orientations de protection, de mise en valeur et de développement et les mesures permettant de les mettre en œuvre. Elle traduit la volonté des signataires de travailler solidairement pour assurer la gestion cohérente, durable et concertée du développement de leur territoire. Cette Charte « Objectif 2040 » est incontournable pour obtenir le classement en Parc naturel régional.

L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers.

Le Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, Maison du Parc, Chemin de Nanteuil, 51480 POURCY est désigné comme étant le siège de l'enquête, lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée.

Le dossier d'enquête publique établi conformément aux dispositions de l'article R.123-8 du code de l'environnement comprend notamment : le diagnostic du territoire, le bilan/évaluation de la Charte « objectif 2020 » du territoire du projet de Parc naturel régional de la Montagne de Reims, l'avis motivé du Préfet sur l'opportunité du projet, la note d'enjeux des services de l'Etat, l'argumentaire en réponse du Parc à la note d'enjeux des services de l'Etat, l'avis du Préfet, l'avis de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, l'avis du Conseil national de protection de la nature, le mémoire de réponse au avis du Conseil national de protection de la nature (CNPN), de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux (FPNRF) et Préfète de Région, le projet de Charte révisée, l'essentiel de la Charte, le Plan de Parc, le rapport sur les incidences environnementales et son résumé non technique, l'avis délibéré de l'Autorité environnementale de l'Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable et le mémoire en réponse du Syndicat Mixte de gestion, le récapitulatif du processus de concertation dans le cadre de l'élaboration du projet de Charte, l'arrêté n°2024-04-PNR-MR

du Président de Région prescrivant l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier du lundi 27 mai 2024 à 9h00 au vendredi 28 juin 2024 à 18h30 :

- Sur le site internet de la Région Grand Est : https://www.grandest.fr/enquete-publique-revision-charte-pnr-mr/ ;

- Dans le registre dématérialisé ouvert à cet effet à l'adresse : https://participation.proxiterroires.fr/revision-charte-pnr-montagne-de-reims ;

- Au siège de l'enquête publique à la Maison du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, Chemin de Nanteuil - 51480 POURCY, où seront mis à disposition du public pendant les jours et heures habituels d'ouverture au public : un dossier d'enquête publique et un registre d'enquête en version papier, sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête ainsi qu'un poste informatique permettant l'accès au dossier d'enquête en version numérique et au registre dématérialisé.

- Dans les différentes mairies où se tiendront des permanences : voir tableau ci-dessous.

Les observations et propositions du public pourront être formulées pendant la durée de l'enquête par toute personne :

- Sur les registres papier dans les lieux de permanence (voir tableau ci-dessous).

- Dans le registre dématérialisé ouvert à cet effet à l'adresse : https://participation.proxiterroires.fr/revision-charte-pnr-montagne-de-reims ;

- Par courrier adressé à Monsieur le Président de la Commission d'enquête du projet de Charte révisée du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, Chemin de Nanteuil - 51480 POURCY. - Par courriel à l'adresse : revision-charte-pnr-montagne-de-reims@mail.proxiterroires.fr.

Lieux de permanences ; Adresse ; Dates et horaires des permanences ; Créneaux horaires :

- Maison du Parc ; Chemin de Nanteuil, 51480 Pourcy ; Lundi 27 mai 2024, Vendredi 28 juin 2024 ; 9h - 12h30, 15h30 - 18h30 ;

- Mairie de Bouilly ; 2 rue Saint-Caprais, 51390 Bouilly ; Mercredi 05 juin 2024, Samedi 15 juin 2024 ; 16h - 19h, 9h - 12h ;

- Mairie de Cuchery ; 6 Place de la Mairie, 51480 Cuchery ; Vendredi 31 mai 2024, Vendredi 07 juin 2024, Samedi 22 juin 2024, Vendredi 28 juin 2024 ; 9h - 12h, 9h - 12h, 9h - 12h, 15h30 - 18h30 ;

- Mairie de Mailly-Champagne ; 1 Place Jean Moet, 51500 Mailly-Champagne ; Mercredi 29 mai 2024, Samedi 08 juin 2024, Jeudi 13 juin 2024, Lundi 17 juin 2024 ; 14h - 17h, 9h - 12h, 14h - 17h, 16h - 19h ;

- Mairie de Passy-Grignyle Jules Brisac, 51700 Passy-Grigny ; Mardi 28 mai 2024, Samedi 08 juin 2024 ; 16h30 - 18h30, 9h - 12h ;

- Mairie de Saint-Imoges ; 1 Place Notre Dame du Chêne, 51160 Saint-Imoges ; Samedi 01 juin 2024, Mercredi 12 juin 2024, Mercredi 19 juin 2024, Lundi 24 juin 2024 ; 9h - 12h, 9h - 12h, 16h - 19h, 16h - 19h ;

- Mairie de Tours-sur-Marne ; rue du Pont, 51150 Tours-sur-Marne ; Mercredi 29 mai 2024, Vendredi 14 juin 2024 ; 9h - 12h, 14h - 17h ;

- Mairie de Trépail ; rue de la Mairie, 51380 Trépail ; Mardi 04 juin 2024, Vendredi 28 juin 2024 ; 16h - 19h, 15h30 - 18h30 ;

- Mairie de Venteuil ; 8 rue du Château, 51480 Venteuil ; Jeudi 06 juin 2024, Jeudi 20 juin 2024 ; 9h - 12h, 14h30 - 17h30.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale portées sur les registres papier et celles transmises par voie électronique sont susceptibles d'être numérisées et intégrées au registre dématérialisé après avoir été anonymisées sauf si le contributeur souhaite expressément que son identité reste visible. Il est de la responsabilité de chaque participant à l'enquête publique, s'il souhaite rester anonyme, de ne faire état d'aucune information personnelle dans ses écrits (nom, coordonnées, adresse, etc.).

La Commission d'enquête, désignée par le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne en date du 26 mars 2024, est composée des membres suivants :

Président : M. André VAN COMPERNOLLE.

Membres titulaires : M. Edoire SYGUT et M. Christian ROLLAND.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête, relatifs à cette enquête, seront, à son issue, tenus à la disposition de toutes les personnes intéressées, dans l'ensemble des lieux dans lesquels s'est déroulée l'enquête, ainsi qu'à la Région Grand Est, pendant un an à compter de la date de remise du rapport. Ces documents seront également publiés sur le site Internet de la Région Grand Est. Toutes informations sur cette enquête peuvent être obtenues auprès de la Région Grand Est, hôtel de Région, DEBC, 5 rue de Jérico - 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX, auprès de Christine SAUFFRIGNON, responsable du projet : christine.saufrignon@grandest.fr / 03.26.70.77.08.

A l'issue de l'enquête, le projet de Charte révisée du Parc naturel

régional de la Montagne de Reims sera éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et de l'avis motivé de la commission d'enquête puis sera soumis pendant quatre mois à délibération de l'ensemble des communes et établissements publics de coopération intercommunale du périmètre, ainsi que du Département de la Marne.

Le Conseil régional Grand Est délibérera à l'issue du délai de quatre mois pour adopter la Charte révisée et fixer le périmètre définitif du Parc naturel régional de la Montagne de Reims. M2404971

AVIS DIVERS



Mme Francette VOUILLOZ

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe, en date à REIMS (51100) du 12 décembre 2018, Madame Francette Paule Jeannine VOUILLOZ veuve de Monsieur Marcel Clodomir VILAIN, en son vivant demeurant 5 rue de Londres à REIMS (51100), né(e) le 20/09/1921 à ALGER (ALGERIE), décédé(e) à REIMS (51100), le 29/04/2024,

A institué un ou plusieurs légataires universels. Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marc JAMANN, notaire à REIMS (51100) 34A boulevard de la Paix.

Pour avis.

M2406003



Madame Denise MOMBRUN

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant deux testaments olographes en date du 18 février 2016 et du 17 août 2017, Madame Denise Emilienne MOMBRUN, demeurant à REIMS (51100), 25 boulevard Président Wilson, Née à DIZY LE GROS (02340), le 1^{er} décembre 1934. Célibataire. Non liée par un acte civil de solidarité. Décédée à REIMS (51100), le 5 mars 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Hélène GERMAIN, Notaire soussignée au sein de la SELARL «THIENOT ET ASSOCIÉS», notaires associés, titulaire d'un Office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Liebergier, le 23 mai 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie-Hélène GERMAIN, notaire à REIMS (51100), 23 rue Liebergier, référence CRPCEN : 51046, dans les mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2406026

M. Philippe DRIGUET

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 mars 2024,

Monsieur Philippe Jean-Pierre DRIGUET, en son vivant retraité, demeurant à PEVY (51140) 4 rue Porte Goliva, né à PEVY (51140), le 26 novembre 1956. Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française et résident au sens de la réglementation fiscale ; décédé à PEVY (51140) (FRANCE), le 6 avril 2024,

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marine PIETRZYKOWSKI, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée OFFICE 1543 NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à REIMS (Marne), 133, Avenue de Laon, CRPCEN n°51082, le 24 mai 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marine PIETRZYKOWSKI, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée OFFICE 1543 NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à REIMS (Marne), 133, Avenue de Laon, référence CRPCEN : 51082, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2406033



Mme Sylvaine Odette MARCOU

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 septembre 2002, Madame Sylvaine Odette MARCOU, en son vivant retraitée, demeurant à EPERNAY (51200) 8 rue Louise Auban Moët «Le Hameau Champenois», née à AY-CHAMPAGNE (51160), le 12 août 1932, veuve de Monsieur Pol Maurice ROULOT et non remariée. Décédée à EPERNAY (Marne), le 30 mars 2023. A institué des légataires universels. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Lucie JEZIORSKI, notaire associée à EPERNAY (Marne) le 16 mai 2024 ; il résulte de cet acte que les légataires remplissent les conditions de la saisine. Les copies authentiques de ces 2 actes ont été transmises au Greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), reçues le 23 mai 2024.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par les légataires de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Lucie JEZIORSKI, notaire associée à EPERNAY (Marne) 217, bd de la Motte (Référence CRPCEN 51022). En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2406118

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

**M^{me} Jeanne
Fernande
FLOQUET**

**Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 28 avril 2018, Madame Jeanne Fernande FLOQUET, en son vivant Retraitee, demeurant à BETHENY (51450) 2 rue Gilbert Marcellet Résidence TRUCHET. Née à GRANDLUP-ET-FAY (02350), le 28 janvier 1928.

Veuve de Monsieur Pierre René Roger SARRE et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à REIMS (51100), le 27 avril 2024 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès survenu à REIMS (51100) le 27 avril 2024, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe ETIEN, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Baptiste DELLOYE, Christophe ETIEN et Hélène LÉRAULT, notaires associés », titulaire d'un office notarial à REIMS (Marne), 18 rue de la Tirelire, le 29 mai 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe ETIEN, notaire à REIMS (51100) 18 rue de la Tirelire, référence CRPCEN : 51048, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire compétent de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2406186

**M^{me} Pierrette Marie
DUMONT**

**Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 30 mai 2024, Madame Pierrette Marie DUMONT, en son vivant retraitée, demeurant à JONCHERY SUR VESLE (51140), 23 rue du Docteur Lulling, née à CLERMONT FERRAND (63000), le 29 mai 1940, veuve de Monsieur Bernard DOYEN et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française et résidente fiscale, décédée à REIMS (51100) (France), le 10 avril 2024, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marine PIETRZYKOWSKI, Notaire au sein de la SAS OFFICE 1543 NOTAIRES, titulaire d'un Office notarial à REIMS (Marne), 133 avenue de Laon, le 30 mai 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marine PIETRZYKOWSKI, Notaire à REIMS, 133 avenue de Laon, référence CRPCEN : 51082, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2406252

**M^{me} Raymonde
LESAINTE**

Suivant testament olographe en date du 17 Novembre 2021, Madame Raymonde LESAINTE, en son vivant retraitée, célibataire, demeurant à REIMS (51100), 104A rue Ponsardin, née à REIMS (51100), le 19 Septembre 1936, décédée à REIMS (51100), le 16 Février 2024, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'une part d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurence PARACHINI-CRIVIT, notaire associée à REIMS (51100), 8 rue Pluche, le 22 Mars 2024, dont une copie authentique a été adressée au Greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS et d'autre part d'un contrôle de saisine du légataire reçu par Maître Laurence PARACHINI-CRIVIT, notaire associée à REIMS (51100) 8 rue Pluche, le 24 Mai 2024 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Laurence PARACHINI-CRIVIT, notaire associée à REIMS (51100), 8 rue Pluche, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du procès verbal de dépôt et de description du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion :
Me Laurence PARACHINI-CRIVIT.
M2406141

**M^{me} Geneviève
BREGÈRE**

**Envoi en possession
en l'absence d'héritiers
réservataires
Article 1378-1 du Code
de procédure civile**

Par testament olographe, en date du 15 mars 2012, Madame Geneviève Léonie Lucienne BREGÈRE veuve de Monsieur Charles Pierre Louis NOEL, en son vivant demeurant 3 rue Bertrand de Mun Résidence Jean d'Orbais à REIMS (51100), né(e) le 13/06/1924 à VINCENNES (94300), décédé(e) à REIMS (51100), le 25/04/2024,

A institué un ou plusieurs légataires universels. Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marc JAMANN, notaire à REIMS (51100) 34A boulevard de la Paix.

Pour avis.
M2406030

**PLURIAL NOVILIA**

FISMES - MAISONS :
14 rue Louis Blanc : T4 - 3 chambres - 85 m² env - DPE : D - 124 500 € - réf : ER.80493

4 rue Louise Michel : T4 - 2 chambres - 83 m² env - DPE : D - 124 500 € - réf : ER.80565

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 37 03 55 14

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2406177

**M. Raynald
BOURLON**

**Avis de saisine
de légataire universel -
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 7 mars 2024, Monsieur Raynald André Marie BOURLON, en son vivant sans emploi, demeurant à AY CHAMPAGNE (51160), 12 rue Gillet.Né à AY (51160), le 3 décembre 1968.Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à EPERNAY (51200) (France), le 19 mars 2024a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN, Notaire à AVENAY VAL D'OR (Marne), 26 rue du Lieutenant de Vaisseau Paris, le 9 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laetitia CONREUR-HERRMANN, Notaire à AVENAY VAL D'OR, référence CRPCEN : 51054, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS (51100) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2406162

**TRIBUNAUX DE
COMMERCE EXTÉRIEUR**

Référence :
NaturéO Cormontreuil
Lotissement les Monts Blancs,
Rue des Blancs Monts - 51350
CORMONTREUIL.
535 327 571. R.C.S. REIMS : 535
327 571.

Etablissement(s) secondaire(s) :
Lotissement les Monts Blancs, Rue des
Blancs Monts - 51350 Cormontreuil.
R.C.S. Reims : 2011 B 808.

Jugement du Tribunal de commerce
d'Evry en date du 15 mai 2024,
prononçant l'admission du plan de
sauvegarde, fixe la durée du plan de 10
ans pour expirer le 15/05/2034.

Mandataires judiciaires : SELARL
MJC2A, prise en la personne de
Me Christophe ANCEL, mandataire
judiciaire 9 boulevard de l'Europe
- 91050 EVRY CEDEX et Me
Alain-François SOUCHON, 1
rue des Mazières - 91000 EVRY
COURCOURONNES.

Commissaires à l'exécution du
plan : SELARL MJC2A, prise en la
personne de Me Christophe ANCEL,
mandataire judiciaire, 9 boulevard
de l'Europe - 91050 Evry cedex,
et Me Alain-François SOUCHON,
1 rue des Mazières - 91000 EVRY
COURCOURONNES.
M2406133

Référence :
**NaturéO CHAMPIGNY
SUR VESLE**

ZA les Bonnières la Charme - 51370
CHAMPIGNY.
812 603 223.

R.C.S. REIMS : 812 603 223.

Etablissement(s) secondaire(s) :
ZA les Bonnières la Charme - 51370
CHAMPIGNY.

R.C.S. Reims : 2015 B 589.

Jugement du Tribunal de commerce
d'Evry en date du 15 mai 2024,
prononçant l'admission du plan de
sauvegarde, fixe la durée du plan de 10
ans pour expirer le 15/05/2034.

Mandataires judiciaires : SELARL
MJC2A, prise en la personne de
Me Christophe ANCEL, mandataire
judiciaire 9 boulevard de l'Europe
- 91050 EVRY CEDEX et Me
Alain-François SOUCHON, 1
rue des Mazières - 91000 EVRY
COURCOURONNES.

Commissaires à l'exécution du
plan : SELARL MJC2A, prise en la
personne de Me Christophe ANCEL,
mandataire judiciaire, 9 boulevard
de l'Europe - 91050 Evry cedex,
et Me Alain-François SOUCHON,
1 rue des Mazières - 91000 EVRY
COURCOURONNES.
M2406134

Référence :
VETIREIMS
183 rue de Courcelles - 75007 Paris
7^e arrondissement.
530 569 854. R.C.S. PARIS 530 569
854.

Etablissement(s) secondaire(s) : 90
rue Ponsardin - 51100 REIMS.
R.C.S. REIMS : 2012 B 00145.

Le Tribunal de Commerce de PARIS,
a prononcé, en date du 29/05/2024,
l'ouverture de la liquidation judiciaire
sous le numéro P202401824, date de
cessation des paiements le 14/05/2024,
et a désigné : juge commissaire
M^{me} Nathalie Dostert liquidateur
SELAFJA MJA en la personne de Me
Lucile Jouve, 102 rue du Faubourg
Saint-Denis - 75479 Paris Cedex 10,
les déclarations de créances sont à
déposer au liquidateur dans les deux
mois de la publication au BODACC.
M2406230

**LIQUIDATION
JUDICIAIRE**

Référence :
SEDEV

340 avenue de la marne bâtiment
14 Parc Europe II - 59700 MARCQ EN
BARCÈUL. RCS LILLE METROPOLE
314 515 206. Etablissement(s)
secondaire(s) : Chemin de la Sentelle
51350 CORMONTREUIL. RCS
REIMS : 1994 B 356.

Jugement du tribunal de commerce
de LILLE-MÉTROPOLE, a prononcé en
date du 27/05/2024, la résolution du plan
de redressement et l'ouverture d'une
procédure de liquidation judiciaire sous
le numéro 2024/517, date de cessation
des paiements le 21/05/2024, désignant
comme administrateur la SELAS BMA
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

prise en la personne de Maître MIQUEL
Laurent et la Société AJILINK - LABIS
CABOOTER - DE CHANAUD prise
en la personne de Me Vincent LABIS,
avec pour mission de gérer, liquidateur
la SCP ALPHA MANDATAIRES
JUDICIAIRES prise en la personne de
Maître Emmanuel MALFAISAN 34 rue
du Trietz 59290 Wasquehal, et la SELAS
M.J.S.PARTNERS représentée par
Maître Nicolas SOINNE 65 boulevard
de la République 59100 ROUBAIX.,
Les déclarations de créances sont à
déposer au liquidateur dans le délai de
deux mois à compter de la publication
au BODACC du présent jugement.
Avec poursuite d'activité jusqu'au
24/08/2024.
M2406226

**TRIBUNAUX
JUDICIAIRE****TRIBUNAUX
JUDICIAIRE****TRIBUNAUX
JUDICIAIRE**

**Extrait des minutes
du greffe du tribunal
judiciaire de CHALONS
EN CHAMPAGNE**

Par jugement en date du 21
Mai 2024, le tribunal judiciaire de
CHALONS EN CHAMPAGNE a
prononcé l'ouverture d'une procédure
de liquidation judiciaire simplifiée à
l'égard de :

**l'Association
LRC FORMATION**

(N° RG 24/01238), 51 faubourg de St
Dizier - 51300 VITRY LE FRANÇOIS et
désigné Maître Arnaud Crozat, 17 quai
de la Villa, BP 1014 - 51318 EPERNAY
CEDEX, en qualité de liquidateur.

Pour extrait conforme, le Greffier.
M2406131

**Extrait des minutes
du greffe du tribunal
judiciaire de CHALONS
EN CHAMPAGNE**

Par jugement en date du 21 Mai 2024,
le tribunal judiciaire de CHALONS EN
CHAMPAGNE a prononcé la clôture
pour insuffisance d'actif des opérations
de la liquidation judiciaire de

**M^{me} Dany GOLVEN
épouse GURHEM,
éleveuse de chiens**

6 rue de la poste - 51230 FAUX-
FRESNAY (N° RG 23/01221).

Pour extrait conforme,
LE GREFFIER

M2406136

**PROCEDURE
DE SAUVEGARDE**

Référence :
**PROMOTION
DU PRET A PORTER**

18 rue Denis Papin - 59650
VILLENEUVE D'ASCQ. RCS LILLE
METROPOLE 477 280 846.

Etablissement(s) secondaire(s) :
- 27 rue Vesle - 51100 REIMS ;
- Route de Louvois Centre Commercial
- 51350 CORMONTREUIL ;
- 9 rue Saint-Thibault - 51200
EPERNAY.

RCS Reims : 1977 B 100.

Le Tribunal de Commerce de LILLE
-MÉTROPOLE a prononcé en date du
27/05/2024 l'ouverture d'une procédure
de sauvegarde sous le numéro
2024/519 et a désigné en tant que
administrateur : SELARL FHB prise en
la personne de Me BOURBOULOUX
Helene 176 Avenue Charles de
Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE,
SELAS BMA ADMINISTRATEURS
JUDICIAIRES prise en la personne de
Maître MIQUEL Laurent 119 rue
Jacquemars Giélee 59000 LILLE, avec
pour mission : d'assister, en tant que
Mandataire judiciaire : SCP BTSG prise
en la personne de Maître Antoine BARTI
445 boulevard Gambetta Tour Mercure
6^{ème} étage 59200 TOURCOING, SELAS
M.J.S.PARTNERS représentée par
Maître Nicolas SOINNE 65 boulevard
de la République 59100 ROUBAIX,
et a ouvert une période d'observation
expirant le 27/11/2024, les déclarations
des créances sont à déposer au
mandataire judiciaire dans les deux
mois de la publication au BODACC du
jugement d'ouverture.
M2406224

**TRIBUNAL DE
COMMERCE DE REIMS****TRIBUNAL DE
COMMERCE DE REIMS****REDRESSEMENT
JUDICIAIRE****Jugement du 28 mai 2024**

SARL A B N TRANS EXPRESS, 2
Rue Jacques Murgier, 51100 Reims, RCS
Greffe de Reims 413 670 126. Transports
routiers de fret de proximité. Jugement
prononçant l'ouverture d'une procédure
de redressement judiciaire , date de
cessation des paiements le 14 Avril 2024
, désignant administrateur Selarl Ajilink
Labis Cabooter De Chanaud (Me Jérôme
Cabooter) 18, rue de l'Abreuvoir - BP
40006 - 77101 Meaux avec les pouvoirs :
d'assister le débiteur pour tous les actes
relatifs à la gestion, mandataire judiciaire
Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des
Moullins - 51100 Reims. Les créances
sont à adresser, dans les deux mois
de la publication BODACC, auprès du
Mandataire Judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles L.
814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2406166

SAS WE COOKIES, 2 Place du Forum,
51100 Reims, RCS Greffe de Reims 851
648 584. Restauration de type rapide.
Jugement prononçant l'ouverture d'une
procédure de redressement judiciaire ,
date de cessation des paiements le 23
Mai 2024, désignant mandataire judiciaire
Selarl Bruno Raullet (Me Bruno Raullet)
34, rue des Moullins - 51100 Reims. Les
créances sont à adresser, dans les deux
mois de la publication BODACC, auprès
du Mandataire Judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles L.
814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2406167

**CLÔTURE POUR
INSUFFISANCE D'ACTIF****Jugement du 22 mai 2024**

**SARL EURL PUBLIdésif AND
DESIGN**, 56B Rue Paul Douce, 51480
Damery, RCS Greffe de Reims 804 864
247. Activités des agences de publicité.
Jugement prononçant la clôture de la
procédure de liquidation judiciaire pour
insuffisance d'actif.
M2405993

SAS LE CH'TI RESTO JAURES,
150 Avenue Jean Jaurès, 51100
Reims, RCS Greffe de Reims 824
156 822. Restauration de type rapide.
Jugement prononçant la clôture de la
procédure de liquidation judiciaire pour
insuffisance d'actif.
M2405994

SAS SASU Braure Benjamin, 17
Petite Rue, 51310 Champguyon, RCS
Greffe de Reims 880 967 914. Travaux
de maçonnerie générale et gros oeuvre
de bâtiment. Jugement prononçant la
clôture de la procédure de liquidation
judiciaire pour insuffisance d'actif.
M2405995

SAS MJ REIMS, 13 Place Royale,
51100 Reims, RCS Greffe de Reims
484 731 831. Commerce de détail
d'habillement en magasin spécialisé.
Jugement prononçant la clôture de la
procédure de liquidation judiciaire pour
insuffisance d'actif.
M2405996

**TRIBUNAL DE
COMMERCE DE CHÂLONS
EN CHAMPAGNE****TRIBUNAL DE
COMMERCE DE CHÂLONS
EN CHAMPAGNE**

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



Etude de Maître Arnaud MANGIN
Notaire à RETHEL (Ardennes)
3 quai d'Orfeuill

BUCK & CIE / COMMUNE DE RETHEL

Insertion - Cession de licence IV, matériel et mobilier

Suivant acte reçu par Me Arnaud MANGIN, notaire à RETHEL (08300) 3 Quai d'Orfeuill, le 30 mai 2024, déposé pour enregistrement au SPFE de CHARLEVILLE MEZIERES 1,

La Société dénommée BUCK & CIE, Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 46.314,00 €, dont le siège est à RETHEL (08300), 1 rue Pierre Curie, identifiée au SIREN sous le numéro 786320523 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN

A cédé à : La COMMUNE DE RETHEL, Collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département des Ardennes, dont le siège est à RETHEL (08300), place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 210803268

- Une licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de IVème catégorie accordée au cédant sous le numéro 8/1008,

- Le matériel et mobilier servant à l'exploitation d'une activité d'hôtel et de restauration,

Moyennant le prix principal 15.000,00 €, savoir :
- Licence IV : 7.500,00 €,
- Matériel et mobilier : 7.500,00 € TTC.

Entrée en jouissance : 30 mai 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix (10) jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2406264

CONSTITUTION

DE SOCIETE

DPSI 08

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : Pépinière d'Entreprises de l'Argonne

ZAC Porte de l'Argonne
rue SAINT EXUPERY
08400 VOUIZERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 17/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DPSI 08

Siège social : Pépinière d'Entreprises de l'Argonne

ZAC Porte de l'Argonne
rue SAINT EXUPERY, 08400 VOUIZERS

Objet social : La vente, la maintenance, la formation de matériels de sécurité et de protection incendie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Baptiste Pierre, Serge VIVIER

demeurant 13 rue des Monts de Champagne, 08400 MONTHOIS
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis La Gérance

M2406045



IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

CÔME IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1A rue du Bon Marché
08440 VIVIER AU COURT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29 mai 2024 à VIVIER AU COURT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : CÔME IMMO.

SIÈGE : 1A rue du Bon Marché - 08440 VIVIER AU COURT.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

- Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

- La location meublée de logement ;

- L'alléniation d'un ou des immeubles devenus inutiles à la société, par tous moyens ;

- La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;

- L'achat, vente, prestations commerciales diverses, petite restauration sur place, et prestations diverses liées à l'hébergement, aux loisirs et au tourisme.

- La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Rudy Gérard Mohr, né le 30 mai 1980 à CHARLEVILLE MEZIERES (08), demeurant 1A rue du Bon Marché - 08440 VIVIER AU COURT.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le Président.

M2406258



Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

ANLO

Société civile immobilière au capital de 2.000 Euros
Siège social :
14 place Hélène Cyminski
08300 RETHEL

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à RETHEL (Ardennes) du 24 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ANLO.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE : 14 place Hélène Cyminski - 08300 RETHEL.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 2.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : M^{me} Laurence VASSEUR, demeurant à RETHEL (08300), 14 place Hélène Cyminski.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis.
M2406049

HOLDING BRACQCIT

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social :
1 rue Thiers - 08300 RETHEL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RETHEL du 28 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : HOLDING BRACQCIT.

SIÈGE : 1 rue Thiers - 08300 RETHEL.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : Tant en France qu'à l'étranger toute activité de holding, la gestion d'entreprises, la détention et la prise de participations financières directes ou indirectes, mobilières et immobilières dans toutes sociétés ayant des activités commerciales, industrielles, financières, immobilières et autres.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Julien NEPOUCE-CIT, demeurant 1 rue Thiers - 08300 RETHEL.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Anthony BRACQ demeurant 1 rue Thiers - 08300 RETHEL.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2406128

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org



BG2A
BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIES
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

SPFPL J.A.D.

Société de participations financières de profession libérale par actions simplifiée de médecins au capital de 4.000 Euros
Siège social :
57 rue Jean Jacques Rousseau
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp électronique signé en date à CHARLEVILLE-MEZIERES du 23 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société de participations financières de profession libérale par actions simplifiée de médecins unipersonnelle.

DÉNOMINATION : SPFPL J.A.D.

SIÈGE : 57, rue Jean Jacques Rousseau - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 4.000 €.

OBJET : la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de ladite profession de médecin, de manière accessoire, toute activité sous réserve d'être destinée exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations, à compter du 1^{er} septembre 2024, la gestion et l'administration de tous biens et droits immobiliers ainsi que la fourniture de prestations de services, sous réserve que ces activités soient destinées exclusivement au fonctionnement des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient des participations ;

Sous cette réserve, la détention de parts sociales ou d'actions de toute société à forme civile ou commerciale aux seules fins d'acquies et d'administrer des immeubles. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant contribuer à sa réalisation et son développement.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Imed ZAALOUNI demeurant 57, rue Jean Jacques Rousseau - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2406145



CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

CHATELARD TORRES

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
9 Bis Avenue du Général de Gaulle
08110 CARIGNAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARIGNAN du 21 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : CHATELARD TORRES.

SIÈGE SOCIAL : 9 Bis Avenue du Général de Gaulle, 08110 CARIGNAN.

OBJET SOCIAL : Garage automobiles, réparation, carrosserie, peinture et vente de véhicules.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE : Madame Nathalie LEFVRE, épouse CHATELARD, demeurant 7 Rue du Haut Fourneau 08160 VENDRESSE, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des sociétés de SEDAN-08200.

Pour avis : La gérance.
M2406145

MODIFICATION

DE STATUTS

M3A

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1013 Grand Rue - 08800 DEVILLE
903 746 246 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 18 avril 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1013 Grand Rue - 08800 DEVILLE au 7 montée du Couas - 04160 L'ESCALE et ce avec effet au 02 avril 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance.
M2405144



AUDEXCO
EXPERTISE COMPTABLE
REIMS-AIX EN PROVENCE-FREJUS

SEVERIN

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 16 RUE ALFRED DOURY
08310 JUNIVILLE
RCS de SEDAN n°920 892 171

Avis de modification

L'AGO du 23/05/2024 a nommé à compter du 23/05/2024 en qualité de commissaire aux comptes titulaire et suppléant respectivement M. DOMINE Pascal, demeurant 3 et 5 rue de cernay 51100 REIMS et M^{me} BOGAERT Anne-Sophie, demeurant 3 et 5 de cernay 51100 REIMS.

Mention : RCS de SEDAN.
M2405987



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

S.C.I. « VILLIERE »

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
11 rue Clemenceau
08600 GIVET
453 605 883 R.C.S. Sedan

Aux termes de décisions de l'associé unique du 6 mai 2024, il a été décidé :

- De transférer le siège social du 11 rue Clemenceau - 08600 GIVET au 20 Route Départementale 8051 - 08320 HIERGES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 17 des statuts ;

- De nommer Monsieur Fabien VILLIERE, demeurant 1 RD 8051 - 08320 HIERGES en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Sylvie SALEMBIEN, et de modifier en conséquence l'article 23 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de Commerce de SEDAN.

M2405438

SCI 3A

SCI au capital de 100,00 Euros
3 rue Champenois à MOUZON (08210)
828 092 148 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un acte authentique de cession de parts sociales dressé par Maître Lionel BIHIN, notaire associé au sein de la SCP « Lionel BIHIN », titulaire d'un office notarial à MOUZON (08210), 1 Place de l'Abbatiale, le 24/05/2024 il a été pris acte de nommer en qualité de nouveau gérant, Monsieur ADAMS Jeffrey, domicilié à MOUZON (08210), 7 rue Pol et Michel Champenois.

Monsieur Jeffrey ADAMS remplace dans ses fonctions Monsieur Gérard ADAMS, gérant démissionnaire, à compter du 24/05/2024. Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

M2406074

OLFA

S.A.S.U. au capital de 150.000 Euros
Siège social :
Rue du Haut Fourneau
08380 SIGNY LE PETIT
RCS Sedan 442 836 938

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 20 mai 2024, il a été décidé de nommer en qualité de nouveau Président : ARYES, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 26 avenue Marcelin Berthelot à GRENOBLE (38000), immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro 424 086 544, et ce en remplacement de Monsieur Stéphane CORAZZA, Président démissionnaire.

RCS SEDAN.
M2405921

Office Notarial SUD ARDENNES Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoy.jacques@notaires.fr

SCI LESIEUR

3 rue du Docteur Brébant
08190 BALHAM
RCS Sedan 842 801 144

Avis de modification

Suivant acte reçu par Me Arnaud DELANNOY, Notaire à ASFELD, le 28 mars 2024, il a été constaté, à compter du même jour :

- Le changement de dénomination de la société :

ANCIENNE MENTION : «SCI LESIEUR-MUSQUIN».

NOUVELLE MENTION : «SCI LESIEUR».

- La nomination de Monsieur Romain LESIEUR, demeurant à BALHAM (08190) 3 rue du Docteur Brébant, en qualité de gérant, en remplacement de Madame Erika MUSQUIN, démissionnaire.

Pour insertion :

Me Arnaud DELANNOY.

M2406012

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

GROSJEAN

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 171.060 €uros
Siège social :
1 Ferme de la Bergerie
08250 TERMES
452 841 398 RCS Sedan

Avis de transformation
et augmentation
de capital social

Aux termes d'une délibération en date du 11/05/2024, l'associé unique a décidé à compter du 01/05/2024 :
- la modification de la société constituée antérieurement sous la forme d'EARL en SCEA, avec conservation de la forme de société civile.
- l'augmentation du capital social pour le porter à 192.500 € divisé en 9.625 parts de 20 € En conséquence, les statuts, entièrement réécrits, ont été adoptés au cours de cette délibération.
Les autres dispositions soumises à publicité restent sans changement.
M2406021

PETITE PLAINE

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 4.000 €uros
Siège social : 19 avenue Charles de
Gaulle - 08300 RETHEL
982 247 850 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 29 avril 2024,
- Madame Brigitte SOUDIER, domiciliée 1 rue du Jardin Florentin - 55600 THONNE LA LONG, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;
- CABINET D'AUDIT FRITSCH, société par actions simplifiée, immatriculée au R.C.S. de Sarreguemines sous le numéro 488 504 523, domiciliée 39 A rue de Ruffec à SARREGUEMINES (57200), a été nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant.
Pour un mandat de SIX (6) exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
Pour avis : Le Président.

M2406068

JAZENEUIL
ENERGIES

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 121.940 €uros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
484 739 271 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 29 avril 2024,
- Madame Brigitte SOUDIER, née le 13 mai 1975 à Woippy (57) domiciliée 1 Rue du Jardin Florentin à THONNE LA LONG (55600), est nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société ERNST & YOUNG ET AUTRES, domiciliée 1-2, Place des Saisons Paris la Défense 92400 COURBEVOIE, démissionnaire.
- La Société par actions simplifiée «CABINET D'AUDIT FRITSCH», sise 39A, Rue de Ruffec à SARREGUEMINES (57200), immatriculée au RCS de Sarreguemines sous le numéro 488 504 523 a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de la société AUDITEX, démissionnaire.
Pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
Pour avis : Le Président.

M2406079

Financière Jeanteur

Société Anonyme à Conseil
d'Administration
au capital de 132.046 €uros
Siège social :
3 rue de la République
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
442 214 524 R.C.S. Sedan

Suivant délibération en date du 11 avril 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la Société A.C.R - A.D.C. CABINET PIERQUIN, 28 boulevard Lucien Pierquin à Warcq (08000), aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la Société FIDUCIAIRE L.H.P., démissionnaire pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, et ce à compter de ce jour.
Pour avis, La Présidence

M2406082



EOLE 08

Société civile de Portefeuille
Au capital de 498 000 euros
porté à 830 000 euros
Siège social : Résidence du Parc, 15
rue Daux
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
922 169 818 RCS SEDAN

L'AGE réunie en date du 27 mai 2024 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 332 000 euros par apports en numéraire.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : 498 000 euros
Nouvelle mention : 830 000 euros
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : La Gérance.

M2406124

LA GRILLADE
DE TURENNE

SAS au capital de 500 €uros
Siège social :
6 place Turenne - 08200 SEDAN
829 992 262 R.C.S. de Sedan

L'AGE du 17/02/2023 a nommé associé M. ERYILMAZ LEVENT, demeurant 3 rue Lapepede - 93800 ÉPINAY SUR SEINE en remplacement de M. KURALAY ETEM.
Mention au R.C.S. de SEDAN.
M2406160

Office Notarial SUD ARDENNES
Arnaud DELANNOY
et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoyjacques@notaires.fr

EARL

« LES AISEMENTS »

Avis de transformation

Aux termes d'un acte reçu par Maître Martial JACQUES, Notaire à ASFELD (Ardennes), les 13 et 14 mai 2024, les associés de l'EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE «LES AISEMENTS», ayant son siège social à ASFELD (08190), 16 rue Jacques Prévert, immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le numéro SIREN 452 970 429, ont décidé de transformer, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, l'EARL «LES AISEMENTS» en une société civile d'exploitation agricole.
Les principales caractéristiques de ladite société sont les suivantes:
FORME : Société civile d'exploitation agricole qui sera régie par le titre IX du livre III du Code Civil et par les statuts.
OBJET : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural.
DENOMINATION : SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE LES AISEMENTS.
DUREE : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés intervenue le 8 avril 2004.
SIEGE SOCIAL : 16 rue Jacques Prévert - 08190 ASFELD.
CAPITAL SOCIAL : Deux cent soixante douze mille deux cent vingt € (272.220,00 €).
GERANT : Monsieur Emmanuel BAUDET, pour une durée indéterminée.
Pour insertion : Maître Martial JACQUES.

M2406247

LA GRILLADE
DE TURENNE

SAS au capital de 500 €uros
Siège social : 6 place Turenne
08200 SEDAN
829 992 262 R.C.S. de Sedan

L'AGE du 17/02/2023 a nommé président M. Eryilmaz Levent, demeurant 3 rue Lapepede - 93800 ÉPINAY SUR SEINE en remplacement de M. Kuralay Etem.
Mention au R.C.S. de SEDAN.
M2406253



JFO

Société à responsabilité limitée
au capital de 45.000 €uros
porté à 65.000 €uros
Siège social :
55 avenue Charles De Gaulle
08200 FLOING
480 298 058 R.C.S. Sedan

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 17 mai 2024 que le capital social a été augmenté d'une somme de 20.000 € par voie d'apport en nature.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis : La Gérance.

M2406259

POURSUITE D'ACTIVITE



CAFE DES SPORTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 €uros
Siège social :
1 Place Trouslard
08370 MARGUD
844 844 613 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 21 septembre 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La gérance.

M2405769



DL CHAUFFAGE

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social :
75 rue Gambaetta
08140 BAZEILLES
801716556 RCS SEDAN

L'AGE du 02/05/2024, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
M2406213

EIDEN WIND

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL
795 290 485 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 27 mai 2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : Le président.

M2406113

PETITE PLAINE

Société par actions simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 4.000 €uros
Siège social :
19 avenue Charles de Gaulle
08300 RETHEL-08300
982 247 850 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 27 mai 2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : Le président.

M2406122

DISSOLUTION

DE SOCIETE

OMDIMED

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
au Capital Social de 2.000 €uros
Siège Social :
1 place des Triés
08320 VIREUX WALLERAND
RCS Sedan 849 292 784
N° SIRET : 849 292 784 00014

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 31 Décembre 2023, l'Associé unique :
- a décidé la dissolution volontaire anticipée de la Société, avec effet au 31 Décembre 2023 ;
- a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Byron OWINO, demeurant à VIREUX WALLERAND (08320), 2 avenue du Général de Gaulle,
- a fixé le siège de la liquidation à VIREUX WALLERAND (08320), 1 Place des Triés,
- a constaté la fin du mandat de Gérant de Monsieur Byron OWINO,
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.
Le liquidateur.

M2406103



SATANAS

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 500 €uros
Siège social : 17 avenue du Maréchal
Leclerc
08200 SEDAN
Siège de liquidation : 17 avenue du
Maréchal Leclerc
08200 SEDAN
802 612 523 R.C.S. Sedan

Avis
de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 mars 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Germain BROCARD, demeurant 1 rue de HAYBES à GIVONNE (08200), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 17 avenue du Maréchal Leclerc à SEDAN (08200). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.

M2406222



PHOENIX

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8 Rue du Canal - 08200 GLAIRE
Siège de liquidation :
8 Rue du Canal - 08200 GLAIRE
495 017 949 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 29 septembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Thomas GAMBIER, demeurant 8 Rue du Canal - 08200 GLAIRE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 8 Rue du Canal - 08200 GLAIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2406254

CLOTURE

DE LIQUIDATION

TIERCELET

EARL au capital de 158.445 €uros
Siège social :
Ferme des Sept Fontaines
08090 FAGNON
331 034 595 RCS de Sedan

Suivant acte SSP du 30/04/2023, le gérant a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. TIERCELET Gilles, demeurant Ferme des Sept Fontaines - 08090 FAGNON pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31/05/2023.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Radiation au RCS de SEDAN.
M2406042

« REMY Thierry
Société
d'Exploitation »
« BOULANGERIE
REMY »

Société à responsabilité limitée
à associé unique
en liquidation
au capital social de 10.000 €uros
Siège social :
1 place de la Mairie
08000 WARCQ
R.C.S. Sedan 511 154 650
N° SIRET : 511 154 650 00010

Avis
de clôture de liquidation

Suivant décision en date du 29 février 2024, l'associé unique :
- A approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 29 février 2024 ;
- A donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- Et a constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.
Le liquidateur.

M2406051

SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
SANDA

En liquidation
Au Capital Social de 1.524,49 €uros
Siège Social :
43 rue du Mont Olympe
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS Sedan 422 308 130

Avis
de clôture de liquidation

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire de clôture de liquidation en date du 31 Décembre 2023, la collectivité des Associés : - a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31 Décembre 2023, - a donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, - et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sedan.
Le Liquidateur.

M2406127



SATANAS

Société Civile Immobilière en
liquidation
au capital de 500 €uros
Siège social :
17 Avenue du Maréchal Leclerc
08200 SEDAN
Siège de liquidation :
17 Avenue du Maréchal Leclerc
08200 SEDAN
802 612 523 RCS Sedan

Avis
de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 mars 2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Germain BROCARD, demeurant 1 Rue de Haybes à GIVONNE (08200), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2406223



PHOENIX

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8 rue du Canal - 08200 GLAIRE
Siège de liquidation :
8 rue du Canal - 08200 GLAIRE
495 017 949 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2023 au siège social, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thomas GAMBIER, demeurant 8 rue du Canal - 08200 GLAIRE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.

M2406256

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

EPOUX DEPRÉ

Suivant acte reçu par Me Victoria BOCQUILLON-AUBOIN, notaire à SEDAN, le 16 mai 2024, Monsieur Italo VELARDO, Retraité, né à CASSINO (ITALIE), le 3 mars 1955 et Madame Dominique Françoise DEPRÉ, Retraîtée, née à SEDAN (08200), le 12 janvier 1959, demeurant ensemble à SEDAN (08200), 57 faubourg du Fond de Givonne, mariés à la Mairie de SEDAN (08200), le 03 novembre 1990, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Victoria BOCQUILLON-AUBOIN, notaire à SEDAN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Victoria BOCQUILLON-AUBOIN.
M2406046

AVIS DIVERS

SCP Pascale GUERIN, Damien DELEGRANGE

Notaires associés
8 place Charlemagne - 08130 ATTIGNY

M^{me} Thérèse PIERRARD

Avis de dépôt
de testament olographe

Par testament olographe du 16 avril 2017, Madame Thérèse PIERRARD, née à CHATEAU REGNAULT BOGNY, le 27 mai 1930, domiciliée à CARIGNAN (08110), 28 rue de la Pièce du Roi, EHPAD «Solférino», célibataire, décédée à CARIGNAN, le 01 février 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Jean-Louis BOHN, notaire à CARIGNAN, suivant procès-verbal en date du 14 mai 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES.

Les oppositions sont à former auprès de Me Damien DELEGRANGE, notaire à LE CHESNE (08390), 19 Grande rue, chargé du règlement de la succession.»

Pour avis :
Me Damien DELEGRANGE.
M2406173

TRIBUNAL DE COMMERCE EXTÉRIEUR

Jugement du 23 mai 2024

SARL DIRECT AUTO FRANCE, 7 bis rue Clément Ader, 51470 Saint-Memmie, RCS Châlons-en-Champagne 812 492 668. Remplacement de vitrage automobile, optique, réparation impact, nettoyage véhicule, colis. Le Tribunal de Commerce de Châlons en Champagne a prononcé en date du 23/05/2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2024/45 date de cessation des paiements le 01/03/2023, et a désigné juge commissaire : Monsieur Roger Fatoux, administrateur : Selarl a.J.C. : Me Torrano 31-33 rue de Talleyrand 51100 Reims, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay, et a autorisé la poursuite de l'exploitation du fonds pour une durée expirant le 23 novembre 2024, et a ouvert une période d'observation expirant le 23/11/2024, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

M2406101

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Jugement du 23 mai 2024

SAS GIVET MEUBLES, route de Beauraing, Centre Commercial Rives d'Europe, 08600 Givet, RCS Sedan 910 919 364. Vente de produits d'ameublement, d'électroménager, de décoration et accessoires, et tous biens relevant de l'équipement de la maison, ainsi que tous produits ou services associés, utiles ou complémentaires. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex.

M2405998

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MAIER Violette décédée le 08/05/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808122184.

M2406106

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

Waterside Blue Lagoon Fish Farms

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 rue des Carrières
10500 ROSNAY L HOPITAL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à ROSNAY L HOPITAL du 27/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : Waterside Blue Lagoon Fish Farms.

SIÈGE : 3 rue des Carrières - 10500 ROSNAY L HOPITAL.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.
CAPITAL : 1.000 €. OBJET : Gestion d'un étang de pêche à la ligne et de tous services associés; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Frank LADKIN, demeurant 51 Aldershot Street-Halstead (Royaume-Unis).
Pour avis : Le président.
M2406063



CBA

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 11 A Boulevard Gambetta
10200 BAR SUR AUBE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bar sur Aube du 23 MAI 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : CBA.
SIÈGE SOCIAL : 11 A Boulevard Gambetta - 10200 BAR SUR AUBE.
OBJET SOCIAL : L'achat et la revente en gros d'équipements automobiles.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Jérôme COLLIN, demeurant 24 B rue du Bordet - 10600 MERGEY.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La Gérance.
M2405967

SCPAM

Par ASSP du 24/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SASU.
DÉNOMINATION : SCPAM.
SIÈGE : 9 rue des Chartreux - 10000 TROYES.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL : 100 €.
OBJET : Société de conseil, coordination de projets et assistance à la maîtrise d'ouvrage.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : Monsieur Guy DIMA, demeurant 9 rue des Chartreux - 10000 TROYES.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Le président.
M2406032

Etude de Maîtres Evelyne TAFANI-DYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA

Notaires associés à TROYES (Aube)
1 rue de la Tour Boileau

SYLKA

Avis de constitution

Par acte reçu par Me Evelyne TAFANI-DYON, le 6 mai 2024, et acte modificatif du 27 mai 2024 a été constituée une société civile immobilière.

OBJET : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

DÉNOMINATION : SYLKA.
SIÈGE SOCIAL : NEUVILLE SUR VANNE (10190), 9 rue Deheurles Baudin.

DURÉE : 99 années.
CAPITAL SOCIAL : cent Euros (100,00 €).

Les apports : en numéraires.
Toutes les cessions de parts : soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GÉRANTS :
M. Kamel RIFFARD demeurant à MARSEILLE (13006) 14 rue du Dr Escat
M^{me} Sylvie GILLET vve RIFFARD demeurant à NEUVILLE SUR VANNE (10190) 9 rue Deheurles Baudin.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.
Pour avis : Le notaire.
M2406220

SCI PCD INVESTISSEMENT

Société civile immobilière
au capital de 6.000,00 Euros
11 rue Roger de la Fresnaye
10000 TROYES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TROYES du 29 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI PCD INVESTISSEMENT.

SIÈGE SOCIALE : 11 rue Roger de la Fresnaye - 10000 TROYES.

OBJET SOCIAL :

- l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, notamment une partie de l'immeuble sis 58 Boulevard Gambetta 10000 TROYES, cadastré section BS 495, d'une contenance de 6a 96ca ;
- la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et, plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ;
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et
- plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au RCS de TROYES.

CAPITAL SOCIAL : 6.000,00 €

constitué uniquement d'apports en numéraire.

COGERANCE :

- Madame INGRAIN épouse WEBER Pascaline demeurant 11 rue Roger de la Fresnaye - 10000 TROYES
- Monsieur DROUILLY Christophe, Georges, Pierre demeurant 26 rue Gaston Billotte - 10000 TROYES
- Monsieur WEBER Daniel, Philippe demeurant 11 rue Roger de la Fresnaye - 10000 TROYES.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIIONS DE PARTS : Agrément requis dans le cas de cession à des tiers étrangers à la société à la majorité des 2/3 du capital social.

Pour avis : La gérance.
M2406070

ELK COMPANY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24/05/2024 signé électroniquement, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : ELK COMPANY.

SIÈGE SOCIAL : 38 rue Albert de Mun - 10120 ST ANDRE LES VERGERS.

OBJET SOCIAL : L'achat et la vente en gros, demi-gros ou au détail sur internet ou en boutique de tous articles et produits divers,

L'import, l'export, e-commerce, Prestations en matière de marketing, d'affiliation de produits et services sur internet,

Marchand de biens.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Rami EL KHATIB, demeurant 38 rue Albert de Mun - 10120 ST ANDRE LES VERGERS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.
M2406135

VAMN

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 15/05/2024, il a été constitué une Société Civile, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : VAMN.

FORME : Société civile.

OBJET SOCIAL : La prise de participation, de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises à l'exception des participations conférant la qualité de commerçant.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. SIÈGE SOCIAL : 5 rue du Château des Chouettes - 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. Valentin BODIE demeurant 5 rue du Château des Chouettes 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

CESSIIONS DE PARTS SOCIALES : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion : La gérance.
M2406115

ALJOCOCYBA

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 15/05/2024, il a été constituée une Société Civile, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : ALJOCOCYBA.

FORME : société civile.

OBJET SOCIAL : La prise de participation, de manière directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, dans toutes sociétés et/ou entreprises à l'exception des participations conférant la qualité de commerçant.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 39 route de Méry - 10150 LAVAU.

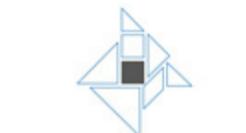
DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. Baptiste BODIE demeurant 39 route de Méry - 10150 LAVAU.

CESSIIONS DE PARTS SOCIALES : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion : La gérance.
M2406116



SAMANA

Suivant acte reçu par Me Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES, le 29 mai 2024, a été constituée la société civile immobilière dénommée «SAMANA».

SIÈGE SOCIAL : LA CHAPELLE ST LUC (10600), 10 rue veuve Bénard Bodie.

CAPITAL SOCIAL : Mille cinq cents € (1.500,00 €).

OBJET SOCIAL : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TROYES.

TRANSMISSION DES PARTS : librement cessibles entre associés. Soumises à l'agrément de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire pour les cessions à des tiers.

GÉRANCE : Madame Nathalie BICHE, demeurant à SAINT PHAL (10130), 14 rue Bernard Mocquery ; Monsieur Moussa DIARRA, demeurant à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600), 10 rue veuve Bénard Bodie ; Madame Emma TRICARICO, demeurant à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600), 10 rue veuve Bénard Bodie.

Pour avis : Me Nicolas BRUNEAU.
M2406234

MODIFICATION

DE STATUTS



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

HOLDING DJC GLAIS

SASU au capital de 845 000 €
Siège social : 63 Rue du 27 Août 1944
10270 MONTREUIL SUR BARSE
RCS de TROYES n°908 365 521

Avis de modification

En date du 22/05/2024, l'associé unique a décidé à compter du 22/05/2024 de nommer en qualité de président M. GLAIS Didier, demeurant 63 rue du 27 Août 1944 10270 MONTREUIL SUR BARSE en remplacement de M^{me} GRASSO Yolande, pour cause de démission.

Modification au RCS de TROYES.
M2405497

SCP

Carole TURPIN-VUILLEMIN et Eric VUILLEMIN

Notaires associés
à ROMILLY SUR SEINE (Aube)
9 B avenue du Maréchal
de Latre de Tassigny

GFA

DE CLAIROTTE

Groupement Foncier Agricole
au capital de 557.229,82 Euros

Siège social :
5 Grande Rue - 10700
CHAMPFLEURY

R.C.S de Troyes n° 324 916 204

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 30 avril 2024, il a été décidé de modifier la durée de la société, initialement fixée à cinquante (50) ans, en la rallongeant de quarante-neuf (49) ans, pour la porter à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation. La durée de la société expirera le 14 juillet 2081, sauf dissolution anticipée ou prorogation. Il a également été pris acte de la démission de Madame Christine DUBOIS née BRODIER, demeurant à ORMES (10700) 31 Grande Rue, de ses fonctions de cogérante avec effet au 1^{er} janvier 2024, date à partir de laquelle Monsieur Christophe BRODIER, demeurant à CHAMPFLEURY (10700) 5 Grande rue est désormais seul gérant de la société pour une durée illimitée. Les articles 5 et 16 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES (10000).

Pour avis :
Me Carole TURPIN-VUILLEMIN,
Notaire.

M2406016

SARL « BRETON PERE ET FILS »

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 Euros

Siège social : 2 Chemin des Roises
10200 ARRENTIERES

R.C.S. Troyes 815 361 928

Suivant décisions de l'associé unique en date du 07/05/2024, il a décidé d'étendre l'objet social à l'activité suivante, à compter du 07/05/2024 :

- L'exploitation et la gestion de biens viticoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.
Pour avis : Le représentant légal.
M2406027

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



155 avenue Echerilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

LES 2 COUCOUS

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 63 Rue du 27 Août 1944
10270 MONTREUIL SUR BARSE
RCS de TROYES n°852 889 047

Avis de modification

L'AGO du 22/05/2024 a décidé à compter du 22/05/2024 de nommer en qualité de gérant M. GLAIS Didier, demeurant 53 Rue du 27 Août 1944 10270 MONTREUIL SUR BARSE en remplacement de M. CHENEVOTOT Cyril, pour cause de démission.

Modification au RCS de TROYES.
M2405501

SCI SAINT GEORGES

Capital social : 1.000,00 Euros
Siège social :
53 rue de la Haute Moline
10000 TROYES
RCS Troyes 915 156 426

Transfert de siège dans le même ressort et modification de la gérance

Par AGE du 15/05/2024 les associés ont modifié la gérance et transféré le siège social.

ANCIENNE MENTION :
SIÈGE SOCIAL : 4 rue du Sauvoy - 10130 SAINT PHAL.

GÉRANCE : M. Jordan MOCQUERY demeurant 4 rue du Sauvoy - 10130 SAINT PHAL.

NOUVELLE MENTION :
SIÈGE SOCIAL : 53 rue de la Haute Moline - 10000 TROYES.

GÉRANCE : M. Maxime KOLAKOWSKI demeurant 53 rue de la Haute Moline - 10000 TROYES.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.

Pour insertion : La gérance.
M2405665

TER'POM

Aux termes des décisions en date du 07/07/2023, l'associée unique de la Société TER'POM, SAS au capital de 20.000 € ayant son siège social 6 Chemin des Cinq Pieds 10100 SAINT MARTIN DE BOSSENY et immatriculée au RCS de TROYES sous le n° 797 650 074, il résulte que le mandat de la Société FIDUCIAIRE LHP, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
M2405948



Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

ERTI SAS

Changement de président

Aux termes d'une délibération en date du 30/03/2024, l'assemblée générale ordinaire de la société ERTI, société par actions simplifiée au capital de 55.000 €, dont le siège social est 5 rue de la Louvière - 10260 FOUCHERES, R.C.S. TROYES 380 014 811, a décidé de nommer à compter du 01/04/2024 Monsieur Clément LELARGE, demeurant 16 ruelle des Plantes - 10390 CLEREY, président de la société en remplacement de Monsieur Jean-Michel LELARGE, décédé.

Pour avis : Le président.
M2406013



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

ISECOMAT

Société par actions simplifiée au capital de 4.000 Euros
Siège social :
4 rue Maurice Jouffriau
10190 NEUVILLE SUR VANNE
852 005 396 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10/05/2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Johann CHEFFER de ses fonctions de directeur général à compter du 10/05/2024 et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.
Pour avis.

M2406019

CHAMPAGNE AGENCEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 10.671,43 Euros
Siège social :
26 rue Milford Haven
10100 ROMILLY SUR SEINE
379736762 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions de la collectivité des associés en date du 25 avril 2024, Madame Jeanne FERY, demeurant 26 rue Milford Haven 10100 ROMILLY SUR SEINE, a été nommée gérante à compter de ce jour pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jean-Luc FERY, décédé le 20 mars 2024.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance.

M2406024



155 avenue Echerilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

SCI DJCG

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 63 Rue du 27 Août 1944
10270 MONTREUIL SUR BARSE
RCS de TROYES n°792 990 657

Avis de modification

L'AGO du 22/05/2024 a décidé à compter du 22/05/2024 de nommer en qualité de gérant M. GLAIS Didier, demeurant 63 rue du 27 Août 1944 10270 MONTREUIL SUR BARSE en remplacement de M^{me} GRASSO Yolande, pour cause de démission.

Modification au RCS de TROYES.
M2405491

SCI 7 RUE DES NOZEAUX

Transfert de siège social

Dénomination : SCI 7 RUE DES NOZEAUX.
Forme : SCI.
Capital social : 1.000 €.
Siège social : 10 rue des Nozeaux - 10600 BARBEREY SAINT SULPICE. 823112669 R.C.S. de TROYES.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social à 1 rue Juvénal des Ursins - 10000 TROYES.

Mention sera portée au R.C.S. de TROYES.
M2406058



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

PROG-ELEC

Société par actions simplifiée au capital de 9 147 euros
Siège social : ZI Les Vignettes
2 rue Archimède - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
R.C.S. Troyes 343 981 155

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 23/05/2024, il a été décidé de nommer en qualité de nouveau président pour une durée indéterminée à compter du 23/05/2024, Monsieur David FOISSY demeurant 6A, rue Maillet - 10120 SAINT-GERMAIN en remplacement de Monsieur Patrick ROMAIN, démissionnaire.

L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.

M2406067

B.BARBOT

Société par actions simplifiée Au capital de 602.344 Euros
Siège social : 39 avenue des Tilleuls
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
732 880 117 R.C.S. de Troyes

Par décision en date du 13 Mai 2024, et après avoir pris acte de la démission de Monsieur Hervé BARBOT de son mandat de Président à compter du même jour, l'assemblée générale de la Société a procédé à la nomination à effet immédiat de la société de droit français NUANCES, société par actions simplifiée au capital de 5.991.620 € dont le siège social est Avenue du Meilleur Ouvrier de France - Zone Industrielle de l'Hippodrome à MERIGNAC (33700) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 439 816 414, en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée. Sont nommés respectivement le même jour :

- En qualité de Directeur général et pour une durée illimitée, Madame Karine, Liliane, Jacqueline BARBOT (épouse HORIOT), née le 23 Octobre 1979 à SAINT ANDRE-LES VERGERS (10120), de nationalité française et demeurant 1 Impasse Gérard de Nerval à LA RIVIERE DE CORPS (10440) ;
- En qualité de Directeur général et pour une durée illimitée, Monsieur Julien, Pierre HORIOT, né le 22 Février 1979 à TROYES (10000), de nationalité française et demeurant 1 Impasse Gérard de Nerval à LA RIVIERE DE CORPS (10440).

Pour avis.

M2406088



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

APIC DECOR

Société à responsabilité limitée au capital social de 10.000 Euros
Siège social :
104 route de Mery
10150 SAINTE MAURE
RCS Troyes 798 939 203

Aux termes des décisions unanimes des associés du 23/02/2024, les associés ont décidé de réduire le capital social de 3.520 € pour le ramener de 10.000 € à 6.480 €, par voie de rachat et d'annulation de 352 parts sociales, sous la condition suspensive de toute opposition. Suivant procès-verbal des décisions du gérant et de l'associé unique du 24/05/2024, il a été constaté la réalisation définitive de la réduction du capital social avec effet au 24/05/2024. D'où les modifications suivantes des mentions à publier :
Article 8 (capital social)
Ancienne Mention : le capital social est fixé à la somme de 10.000 €.
Nouvelle Mention : le capital social est fixé à la somme de 6.480 €.

Il a par ailleurs été décidé de procéder à une refonte pure et simple des statuts. L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.
Pour avis.

M2406102

SNC VITICOLE GERARD

Société en nom collectif au capital de 2.653,50 Euros
Siège social :
10110 BALNOT SUR LAIGNES
330 705 443 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 février 2024 et de la décision de la gérance en date du 16 avril 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 2.348,50 €, pour être ramené de 5.002 € à 2.653,50 € par rachat et annulation de 154 parts sociales.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.
Mention en est faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2406143



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

CHARMEL

SARL au capital de 5.000 Euros
Siège social :
56 rue Gambetta - 10000 TROYES
RCS Troyes 499 162 790

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 01/01/2024, il a décidé de transférer le siège social au 95 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE, à compter du 01/01/2024.

L'article quatrième des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de TROYES.
Pour avis.

M2406164



SCI LE PRE MANGÉARD

Avis de modification

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Eric REMY le 06/05/2024, enregistré au SPFE DE L'AUBE le 14/05/2024 volume 2024N n° 621, les associés de la SCI LE PRE MANGÉARD, capital de 52.594,91 €, siège à Rue de la Potence - 10500 PETIT MESNIL, immatriculée au R.C.S. de TROYES SIREN n° 419 231 998, ont décidé à l'unanimité :

- Agrément et cession des 17 parts de M. Stéphane BRETON à M. Johan VINCENT, demeurant au 10 rue de la Potence - 10500 PETITMESNIL ;
- Changement de gérant : ancien M. Stéphane BRETON ; nouveau M. Johan VINCENT ;

- Modification de la durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S., soit jusqu'au 9 juin 2097.

Modification au R.C.S. DE TROYES.
Pour avis : Le Notaire.

M2406243

EARL CHAMPAGNE DANIEL CLERGEOT

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 162.000 Euros
Siège social :
23 rue Saint Clair - 10340 LES RICEYS
523 175 610 RCS Troyes

L'AG du 28/05/2024 a nommé en qualité de gérante M^{me} Charline CLERGEOT demeurant 23 bis Rue Saint-Clair - 10340 LES RICEYS, en remplacement de M. Fabien CLERGEOT, décédé.

Pour avis.

M2406172

SCEV « TUROT Pierre »

Capital social : 153.000 Euros
Siège social :
3 Grande Rue
10200 CHAMPIGNOL LES MONDEVILLE
R.C.S. Troyes 528 230 659

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2023, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 15 juillet 2023 : Transfert du siège social au 9 Grande Rue - 10200 CHAMPIGNOL LES MONDEVILLE.

Pour avis : La gérance.
M2406185



SI DANTON

Société Civile Immobilière
Au capital de 152,45 Euros
Siège social : 33 rue Danton
10150 PONT SAINTE MARIE
R.C.S. TROYES 353 438 237

Avis de modification

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 20 mai 2024 a pris acte :

- de modifier la gérance à compter du 20 mai 2024 :

ANCIENNE MENTION : Monsieur Christian COSTE

NOUVELLE MENTION : Monsieur Christian COSTE et Madame Dorothée COSTE

- L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de TROYES

Pour avis

M2406196

SCI SBR-PASTEUR

SCI au capital de 23 000 €
Siège social : 7 Rue Jules Ferry
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
RCS de TROYES n°440 834 752

Transfert de siège

L'AGE du 27/05/2024 a décidé le transfert du siège social au 26 Avenue Pasteur, 10000 TROYES à compter du 27/05/2024.

Mention : RCS de TROYES
Bruno GOTORBE

M2406239

MARKET DEPOT TROYES

SAS au capital de 5.623 Euros
Rue des Valères
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
914 960 513 R.C.S. Troyes

Le 23.04.2024, le Président a constaté, sur délégation, la réalisation définitive de l'augmentation du capital social qui sera porté à 10.260 €.

Pour avis : Le Président.
M2406248

POURSUITE D'ACTIVITE



TROYES INTERNATIONAL CONSULT

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 89 rue de la paix, 10000 TROYES
814 198 529 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 20 Mai 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le Président.
M2405813

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SCI GROS

Société civile en liquidation au capital de 139.000 Euros
Siège social et de liquidation :
14 Rue Vaucelles - 10800 BUCHERES
525 330 221 RCS Troyes

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31/03/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thomas GROS, demeurant 21 Avenue du Bank Eik 1970 WEZEMBEEK OPPEM (Belgique), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2406008

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

SCP

Carole TURPIN-VUILLEMIN et Eric VUILLEMIN

Notaires associés à ROMILLY SUR SEINE (Aube)
9 B avenue du Maréchal de Latre de Tassigny

EPOUX ROBIN

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me TURPIN-VUILLEMIN le 23/05/2024, M. Ludovic Pierre Xavier ROBIN, né à MAISONS-ALFORT (94700) le 14/03/1986 et M^{me} Caroline MARASI, née à CHAUMONT (52000) le 06/10/1983, demeurant à POIVRES (10700), mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Eric BONNIN, notaire associé à ROMILLY SUR SEINE (10100) le 06/09/2014 préalable à leur union célébrée à la Mairie de POIVRES (10700) le 14/02/2015.

Usant de la faculté qui leur est offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu de changer de régime matrimonial et d'adopter la communauté universelle, tel que prévu par l'article 1526 du Code civil, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les créanciers des époux peuvent faire opposition chez le notaire rédacteur dans les trois mois suivant la présente insertion, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
M2406001

EPOUX BELLIN

Changement de régime matrimonial

Par acte en date du 24 mai 2024 dressé par Maître Bertrand SMAGGHE, Notaire Associé à TROYES, 30, bd Gambetta, CRPCEN 10009, M. Patrice Gilles Richard BELLIN né le 18 novembre 1948 à MIGENNES (89).

Et M^{me} Dominique Paule Jeanne BELLIN née GEOFFROY le 15 décembre 1952 à TROYES (10).

Demeurant 26 rue de la République - 10120 ST ANDRÉ LES VERGERS. Mariés le 19 juillet 1974 à la Mairie de St André les vergers sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution au dernier vivant.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.
M2406184

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

Maitre Marie-Christine MILLOT-SONNET
48 rue de la République
89190 VILLENEUVE
L'ARCHEVEQUE

ÉPOUX
MILLET / QUINETChangement
de régime matrimonial

Suivant acte en date du 27 mai 2024 dressé par Maitre Marie-Christine MILLOT-SONNET, notaire à VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE (89190), Monsieur Sébastien Aurélien MILLET né le 10 octobre 1984 à TROYES (10000), et Madame Tiphaine Jacqueline Françoise QUINET, née le 11 octobre 1986 à NANCY (54000), demeurant ensemble 28 Le Bois de RIGNY - 10160 RIGNY LE FERRON, mariés le 12 octobre 2019 par devant l'officier de l'Etat civil de VULAINES (10160) sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil

Le notaire.

M2406125

CONVOCAISON

Sociétés Locales
d'Epargne AUBEAvis de convocation
de l'Assemblée Générale
Mixte des Sociétaires

Sociétés Coopératives à capital variable sises à 5 parvis des Droits de l'Homme, 57000 METZ Régies par la loi n°47-1775 du 10 septembre 1947 et par Les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier
Affiliées à la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe
Banque coopérative, Société anonyme à directrice et conseil d'orientation et de surveillance.
Au capital social de 681.876.700 euros
Siège social : STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG
Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 004 738

Mesdames et Messieurs les Sociétaires des Sociétés Locales d'Épargne (SLE) Aube sont avisés qu'une Assemblée Générale Mixte doit se tenir le 25 juin 2024 au Centre des Congrès de l'Aube - 2 place Pierre Lalonde 10000 TROYES à 18h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

Ordre du jour
De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Modification des articles 11 « Droits attachés aux parts » et 19 « Compétence de l'Assemblée » des statuts,

- Modification de l'article 12 « Compte courant d'associé » des statuts,

- Modification des articles 13 « Sociétaires » et 14 « Perte de la qualité de sociétaires » des statuts,

- Modification de l'article 15 « Remboursement des parts » des statuts,

- Modification de l'article 17 « Assemblées - Admission aux assemblées - Représentation des sociétaires » des statuts,

- Modification de l'article 18 « Convocation et réunion de l'assemblée » des statuts

- Modification de l'article 23 « Dispositions générales relatives aux fonctions d'administrateur » des statuts,

- Modification de l'article 25 « Président et Vice-président du Conseil d'Administration » des statuts,

- Modification de l'article 26 « Réunions du Conseil d'Administration » des statuts,

- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

A défaut de quorum, l'Assemblée Générale extraordinaire est convoquée le même jour au même lieu, une heure après l'horaire indiqué, afin de statuer sur le même ordre du jour. Les pouvoirs et les votes effectués à distance conserveront leur effet pour cette seconde assemblée.

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 mai 2024,

- Approbation de l'affectation du résultat,

- Détermination de la date de la mise en paiement des intérêts des parts sociales,

- Constatation du montant du capital souscrit à la clôture de l'exercice,

- Constatation de la quote-part de la SLE dans le capital de la Caisse d'Épargne d'affiliation,

- Modification du Règlement d'Administration intérieure,

- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

Aucun quorum n'est requis pour l'Assemblée Générale Ordinaire. Les résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire seront prises à la majorité simple des sociétaires présents et représentés.

Retrouvez toutes les modalités pratiques et les projets de résolutions :
- sur le site www.societaires.caisse-epargne.fr (1).

- sur simple demande, à l'adresse : Caisse d'Épargne Grand Est Europe - Secrétariat Général - 5, Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ

Les sociétaires n'assistent pas personnellement à l'assemblée et souhaitent voter à distance ou donner pouvoir à une personne ou au président de l'assemblée pourront le faire :

- par voie électronique : sur le site internet de vote dédié, soit le cas échéant avec leurs codes d'accès et l'adresse internet du site de vote qui leur auront été communiqués par voie postale, ou directement à partir de l'email qui leur a été adressé, ou à partir de leur espace client sécurisé sur internet ou sur l'application mobile.

Le site Internet de vote sera ouvert du 03 juin 2024, 8 h 00 au 24 juin 2024, 15 h 00, heure de Paris.

Il est recommandé aux sociétaires de ne pas attendre les derniers jours pour voter afin d'éviter d'éventuels engorgements des communications par Internet. La SLE et la Caisse d'Épargne informent ses sociétaires que le vote électronique à distance étant possible jusqu'à la veille de l'événement 24 juin 2024, 15 h 00, aucun vote à distance ne sera proposé le jour de l'Assemblée.

- par voie postale : à l'aide du coupon-réponse reçu avec la convocation permettant de se procurer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration auprès de cegee - l - vie - institutionnelle@cegee.caisse-epargne.fr ou en effectuant la demande d'envoi par voie postale à Caisse d'Épargne Grand Est Europe - Secrétariat Général - 5, Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ

- Le formulaire de vote devra être parvenu à la Caisse d'Épargne Grand Est Europe à l'adresse suivante 5, Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ, au plus tard trois jours avant la date de réunion de l'Assemblée, soit le 22 juin 2024.

*Commentaire : en vertu des articles R.225-75 et R.225-61 du code de commerce, l'utilisation du formulaire de vote à distance (ou en l'occurrence le formulaire unique de vote et de procuration) sous format électronique ne peut consister qu'en l'utilisation du site de vote dédié (un envoi du formulaire vierge ou un retour du formulaire complété par le sociétaire par email ne sont pas autorisés).

Documents institutionnels
Les statuts et les listes des membres des Conseils d'Administration des Sociétés Locales d'Épargne sont déposés auprès du Tribunal judiciaire de Metz.

Ils sont disponibles également sur le site www.societaires.caisse-epargne.fr (1), ou sur simple demande au siège social : Caisse d'Épargne Grand Est Europe - Secrétariat Général - 5, Parvis des Droits de l'Homme - 57000 METZ.

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès

Pour avis,
Le conseil d'administration

M2405781

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 13/06/2023 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 Dijon, a été nommé curatrice / curateur de la succession vacante de M. DZOUBANN Oleg décédé le 21/05/2011. Réf. 0218126059. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2406105

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 Dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} FRANCOIS Jacqueline décédée le 10/07/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218118983. M2406108

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 Dijon, curatrice/curateur de la succession de M. LENFANT Jean-Francois décédé le 31/03/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218118952. M2406109

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 Dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} JACQUIER Huguette décédée le 31/03/2014 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218011991. M2406111

Matot Braine
PETITES AFFICHES

COMMISSAIRES
PRISEURSVENTES
AUX ENCHÈRESCONSTITUTION
DE SOCIÉTÉAUGMENTATION
DE CAPITALTRANSFERT
DE SIÈGE SOCIALCHANGEMENT
DE GÉRANTCESSION DE FONDS
DE COMMERCEAPPEL D'OFFRES
MARCHÉS PUBLICSGREFFE
DU TRIBUNAL DE
COMMERCE

annoncelegale.pamb

@forumeco.com

03 26 40 21 31

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIÉTÉ

JUBIL INTERIM
SAINT-QUENTIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement le 27/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : JUBIL INTERIM SAINT-QUENTIN.

SIÈGE SOCIAL : 81 bis Émile Zola - 02100 SAINT-QUENTIN.

OBJET SOCIAL : La mise à disposition à titre onéreux de toute personne physique, de toutes professions, de toutes catégories et de toutes qualifications que ce soit de personnel dans la limite des textes en vigueur ; Ce auprès de tout utilisateur représenté par une personne morale ou physique. Cette activité de mise à disposition provisoire de personnel auprès d'utilisateurs est une activité exclusive.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 50.000 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : La SAS JUBIL INTERIM NORD, dont le siège social est sis 17 quai Boissier de Sauvages - 30100 ALÈS et immatriculée au R.C.S. de NIMES, sous le numéro 883 143 349.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SAINT-QUENTIN.

Pour avis : Le président.

M2406060

GROUPEMONASSIER

Réseau Notarial

THIENOT & ASSOCIÉS

Notaires

23 rue Libergier - 51100 REIMS

Les bords de mer

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Bertrand ROLLIN, Notaire à REIMS, le 22 mai 2024, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : Les bords de mer.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE : LE VERGUIER (02490), 14 rue Nicolas Joseph Baudet.

OBJET : Propriété, administration, gestion et exploitation par bail, location ou autrement, mise à disposition au profit des associés de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; Eventuellement, l'allocation de ces immeubles ou droits mobiliers ou immobiliers ; L'acquisition, la gestion, la vente de titres de toutes sociétés.

DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL : 593.000,00 €, constitué à concurrence de 487.000 € d'un apport en nature, et de 6.000 € d'apport en numéraire.

GÉRANCE : Madame Audrey PENANT, demeurant à REIMS (51100), 5 rue Hannequin, et Madame Bénédicte PENANT-PLUME, demeurant à LE VERGUIER (02490), 14 rue Nicolas Joseph Baudet.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles uniquement entre associés.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : R.C.S. de SAINT-QUENTIN.

Pour avis.
M2406011

MODIFICATION

DE STATUTS

Notaires

OFFICE NOTARIAL DE

GUEUX

Mes PIERLOT, ROGÉ,

LAGACHE-GÉ et CROZAT

23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

GROUPEMENT

FONCIER

AGRICOLE

DE RESSONS

Société civile

au capital de 312.420,00 Euros

Siège social : Ferme de Ressons

02220 MONT SAINT MARTIN

430 283 002 R.C.S. Soissons

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 7 mai 2024, les associés ont décidé de proroger la durée de la société, initialement fixée au 7 juin 2024, de vingt-cinq (25) ans, cinq (5) mois et quatre (4) jours, soit jusqu'au 11 novembre 2049, et ont modifié l'article 5 des statuts en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS.

Pour avis :
Me Geoffroy CROZAT, notaire.

M2406076

Octav

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PHARMACIE
DE LA DHUYS

Société d'Exercice Libéral

à Responsabilité Limitée

de Pharmaciens d'Officine

au capital de 37.500 Euros

Siège social :

5 rue Pierre Semard

02400 ETAMPES SUR MARNE

849 867 734 RCS Soissons

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 27/05/2024 sur autorisation de l'AGE en date du 29/03/2024, il a été décidé de transférer le siège social du 5 rue Pierre Semard - 02400 ETAMPES SUR MARNE au 1 E avenue de Montmirail - 02400 ETAMPES SUR MARNE à compter du 17/06/2024, et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis.
M2406121

LA COMPAGNIE
CLOMAGACLE

Société civile immobilière

au capital de 1.000,00 Euros

9 rue du Ru de Vrou - Romeny

77640 JOUARRE

R.C.S. Meaux n°848 326 039

Aux termes d'une AGE du 15/05/2024, il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 15/05/2024 à NOGENT L'ARTAUD (02310), 8 Lieudit Cherost.

OBJET : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location, vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers et de leurs accessoires.

DURÉE : 99 ans.

Radiation au R.C.S. de MEAUX et nouvelle immatriculation au R.C.S. de SAINT-QUENTIN.

Pour avis.
M2406181

FIDAL
AVOCATS

12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

F - E

Société par actions simplifiée

au capital de 5.000 Euros

Siège social :

11 Ferme d'Avin - 02000 LAON

983 564 758 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15/05/2024 et des décisions du président du 28/05/2024, il a été constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social de 2.150 € pour le porter de 5.000 € à 7.150 € par émission d'actions nouvelles. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de SAINT-QUENTIN.

Pour avis : Le représentant légal.
M2406183

POURSUITE D'ACTIVITE

« S.A.R.L BIEN ETRE »

SARL au capital de 38.000 Euros

Siège social : 60 rue Leon Lhermitte

(02400) CHATEAU THIERRY

482.927.654 R.C.S. Soissons

Aux termes de ses délibérations en date du 27.07.2007, l'AGE a décidé, en application de l'article L. 223-42 du C. com., qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Mention en sera faite au R.C.S. de SOISSONS.

Pour avis : La gérance.
M2406028

DISSOLUTION

DE SOCIÉTÉ

TMCZ

SARL en liquidation

au capital de 1 000 €

Siège social : 5 rue des Ecoles 02190

BERRY-AU-BAC

909 837 692 RCS SAINT-QUENTIN

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Morgan TRIPET, demeurant 5 rue des Ecoles 02190 BERRY AU BAC, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

M2406087

CLOTURE
DE LIQUIDATION

CERFRANCE

CHAMPAGNE NORD EST ILE DE FRANCE

EARL « DU GRAND

JARDIN »

En liquidation

Société civile

au capital de 235.515,00 Euros

7 rue du tain - 02160 MUSCOURT

803 272 160 RCS Saint Quentin

Avis de liquidation

Par ASSP du 13/02/2024, le liquidateur a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31/12/2023. Quitus lui a été délivré.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-QUENTIN en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le liquidateur.
M2401882

Modèle. Le troisième SUV de la gamme Alfa Romeo ambitionne de concentrer dans un format contenu, seulement 4,17m, tout l'esprit du constructeur en mode électrique ou hybride.

Appelez-la Junior



Sur une base commune à plusieurs étoiles de la galaxie Stellantis, l'Alfa Romeo Junior en propose une interprétation personnelle.

Baptiser Milano une voiture assemblée en Pologne était pour le moins abusif. Une sorte d'usurpation d'identité d'autant plus mal venue que l'Etat et le monde économique transalpin ont fait « du made in Italy » un argument majeur pour promouvoir les produits conçus et fabriqués dans la Péninsule. L'ignorer quand on a l'ambition d'incarner le savoir-faire automobile local est davantage qu'une bourde. Le gouvernement de Giorgia Meloni s'est insurgé, a fait valoir une loi qui prohibe ce genre de tour de passe-passe et le constructeur a été contraint de trouver un autre nom pour la Milano, devenue Junior, une appellation déjà utilisée par Alfa dans le passé.

Junior, donc ! Désormais, la gamme Alfa Romeo, tirée par la Tonale qui concentre plus de la moitié des 3 900 ventes 2023 de la marque en France, compte trois SUV pour quatre familles de modèles, la Giulia, berline de qualité à la diffusion confidentielle en France faisant exception. A la Junior de contribuer au renouveau du constructeur dans le segment B des petites voitures à la suite des MiTo et Giulietta. C'est la catégorie la plus importante en volume sur de nombreux marchés, d'où son importance stratégique.

Pour la résumer, Joël Verany, le directeur de la marque en France ne fait pas dans la litote : « Alfa Romeo Junior réinvente la sportivité et apporte une émotion unique pour son retour dans

le segment des compactes. Les Alfistes vont retrouver l'ADN de la marque sur le style et le plaisir de conduite. » À propos d'ADN, la réalité impose de préciser que celui de la Junior est à rechercher en priorité au sein de la grande famille Stellantis où on a le sens du partage poussé à l'extrême. Une Junior, une C3 Aircross ou une Opel Frontera, pour n'évoquer que les trois dernières nées du groupe, font partie technique commune, à commencer par la plateforme CMP utilisée également par la Peugeot 2008. Reste le design et de multiples spécificités pour se distinguer et exprimer au mieux l'identité propre à chaque constructeur.

LA PREMIÈRE ALFA 100% ÉLECTRIQUE

De ce côté-là, l'Alfa Junior se débrouille plutôt bien. Les stylistes ont réussi à intégrer les codes de la marque de Milan à une silhouette rablée de SUV de seulement 4,17 m. À commencer par l'indispensable calandre en forme de coeur, le « scudetto » traitée de deux façons selon les finitions : version moderne avec le « Biscione » (le serpent figurant les armes de Milan) découpé, version rétro avec le sigle Alfa Romeo dans sa calligraphie classique apposé sur une grille à l'ancienne. Une façon d'afficher son modernisme et de rendre hommage à la riche histoire Alfa. Autre référence : les jantes alvéolées typiquement Alfa de certaines versions ou la poupe tronquée qui reprend une autre appellation chère à la marque « coda tronca »...

À bord, même constat. Que serait une Alfa Romeo sans son « canocchiale »,

le fameux double combiné circulaire qui abrite au fond de sa visière jumelée l'instrumentation de bord, en version 100% numérique ? Autant de signes distinctifs qui devraient séduire les amateurs de la marque. Pour le reste, selon le niveau des cinq finitions proposées, les habillages et les équipements de confort et d'agrément varient mais dans tous les cas la présentation est flatteuse et la dotation de série généreuse.

Quand on pense Alfa Romeo, on a, à l'esprit, des voitures de caractère, disposant de motorisations vivantes, agréables à solliciter au quotidien. Ce devrait être le cas de celle équipant la toute première Alfa 100% électrique du constructeur développant l'équivalent de 240 ch avec un couple de 345 Nm, se prévalant d'un 0 à 100 km/h en six secondes et d'une autonomie conven-

tionnelle jusqu'à 410 km Cette exécution « veloce », une autre appellation puisée dans le passé du constructeur, dispose d'un châssis abaissé de 25 mm, d'étriers de frein avant Brembo, d'un différentiel à glissement limité, de barre-anti-roulis renforcées, d'une direction recalibrée, de roues de 20 pouces ou encore d'un kit de carrosserie spécifique. Le grand jeu ! Un autre bloc électrique de 156 ch et une version 1,2l hybride 48 v de 136 ch sont également proposés. Ils concentreront sans doute l'essentiel des ventes.

Bonne surprise, les tarifs de la Junior débutent à 29 500€ alors qu'une version de lancement « Speciale », bien équipée est proposée à partir de 250 € par mois en LOA. Les commandes sont ouvertes.

DOMINIQUE MAREE



Tradition et modernité dans la présentation intérieure du SUV Junior.

Amendes routières : record absolu

Les procès-verbaux liés à l'automobile ont rapporté plus que jamais : 2,076 milliards d'euros sont tombés dans les caisses de l'Etat l'an dernier. 200 millions de plus qu'en 2022.

Des PV comme s'il en pleuvait ! Et davantage encore que les années précédentes. En 2023, les quelque 4661 radars automatiques de tous types ont crépité plus que jamais avec pas moins de 24,6 millions de flashes dont seulement 16,8 millions se sont transformés en amendes sonnantes et trébuchantes. Un taux d'images inexploitable de l'ordre d'un tiers alors que près de 90% des radars sont en activité. Un chiffre à rapporter à celui des bornes de

recharge électriques dont une sur cinq est hors service. Manifestement, on prend davantage soin du bon fonctionnement des radars que des points de recharge...

Contrairement à ce qu'on imagine, ce ne sont pas les radars automatiques qui ont rapporté le plus. Leur contribution s'est élevée l'an dernier à 747 millions d'euros, une hausse de 50 millions. Les autres amendes routières ont généré au total 133 millions d'euros, une majoration de 150 millions d'une année sur

l'autre. Au total, ce sont plus de deux milliards d'euros qui sont rentrés dans les caisses sonnantes de l'Etat. C'est le record absolu avec près de 100 millions de bonus par rapport à 2017, année du précédent record. Contrairement à ce que les naïfs pourraient croire : l'argent généré par les amendes routières n'est pas totalement utilisé pour améliorer le réseau routier et réduire les dangers générateurs d'accidents. Selon le constat de la Cour des Comptes, seulement 62% des dépenses ont un

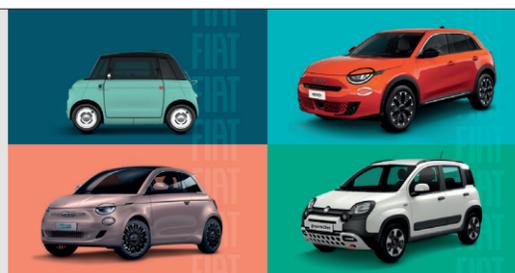
plus ou moins un lien avec la sécurité routière. Cela peut notamment concerner des campagnes de communication fort coûteuses avec des résultats incertains sur les chiffres de l'accidentologie comme le traitement des points noirs. L'ensemble du dispositif lié aux radars a utilisé 366 millions d'euros dont 210 millions consacrés à l'entretien et au renouvellement des boîtes à images. Le reste ? Pas besoin d'être un voyant extra-lucide pour deviner qu'il a été utilisé par l'Etat pour faire face à ses

dépenses. Une part relativement peu élevée est dirigée vers le budget général : seulement 45 millions d'euros. L'essentiel sert à combler de façon très partielle la dette de la France : 691 millions d'euros ! C'est à dire qu'un tiers du produit des amendes routières est aspiré par le trou abyssal dans les caisses de l'Etat. Pour un résultat pratiquement sans effet avec une réduction de l'ordre de 0,023%.

D.M.

VOTRE DISTRIBUTEUR EXPERT FIAT DANS VOTRE RÉGION

FIAT ÉPERNAY
FIAT CHARLEVILLE



FIAT

FIAT ÉPERNAY - Rue de Reims, 51530 Dizy - 03 26 55 22 83

FIAT CHARLEVILLE - ZAC de La Croisette, Rue Paulin Richier, 08000 Charleville-Mézières - 03 24 56 86 40

auto
bernard
by groupe Bernard

Abdeslem Chaouchi. Après avoir mis ses compétences au profit de diverses structures, d'un club de handball et d'une fédération sportive, il a choisi de revenir dans les Ardennes, pour créer la start-up Mü.

Entrepreneur engagé

Abdeslem Chaouchi a grandi à Bogny-sur-Meuse jusqu'à ses 15 ans. « J'ai connu une jeunesse qu'on peut qualifier de classique. Après avoir été élève au collège local, j'ai poursuivi un cursus scolaire au lycée Monge. Parallèlement à cela, j'ai pratiqué le football, le karaté et la course à pied ».

Ses performances sportives l'amènent à passer le Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur au CLIP de Moraypré, à Haybes. « Une grande chance » car cela lui permet par la suite d'encadrer des groupes de jeunes de 3 à 17 ans. « À l'occasion de ces missions, j'ai acquis de l'expérience et des compétences utiles pour la suite de ma carrière. »

CARRIÈRE DE COMMERCIAL DANS LE MILIEU SPORTIF

Après avoir obtenu un bac en économie en 2013 et pensé s'orienter vers le journalisme sportif, il opte finalement pour l'IUT de Troyes et une filière technique de commercialisation. « C'est la première grande décision que j'ai prise. Celle qui m'a permis de devenir ce que je suis aujourd'hui après avoir pas mal boursingué dans diverses structures commerciales. » À 19 ans, il effectue ainsi un séjour de six mois à Montréal au cours duquel il conjugue sport, études et management, « ce qui a beaucoup changé ma vision des choses ». Lorsqu'il revient en France, en 2015, il concentre totalement son énergie sur la validation de ses diplômes mais continue néanmoins de travailler, grâce à un contrat étudiant en centre d'appel pour Maximo. « Grâce à ce statut particulier, je prospectais de nouveaux clients. À travers cette activité, j'ai encore développé mes compétences commerciales en étant bien formé ».

Ayant sans cesse travaillé de 17 à 23 ans pour, entre autres, Celio, une agence immobilière ou une entreprise d'import-export, l'Ardennais finit son parcours étudiant en passant par le club de handball de Bogny-sur-Meuse. « Cela m'a permis de revenir dans les Ardennes en juillet 2019, pour un stage de six mois, avec comme challenge de développer le club dans des secteurs comme la communication, la recherche de partenariats, la logistique et l'événementiel. Voire même à le restructurer. Les dirigeants m'ont laissé carte blanche pour relever ce challenge avec une totale liberté d'entreprendre. Ce club était une grande famille où j'ai beaucoup appris. Et j'ai été content de travailler ainsi pour mon territoire de jeunesse. »



À 29 ans, Abdeslem Chaouchi, est déjà doté d'une enrichissante expérience professionnelle.

Titulaire du double master management du sport, ingénierie et santé en septembre 2018, Abdeslem Chaouchi est contacté par Jo Prestia, le président de la Fédération sportive de sports de combats pieds-poings regroupant la boxe

collègues. » Il rejoint aussi la Jeune Chambre Economique en Ardennes dont il devient le président en 2023, succédant à Grégory Colombo. Il y organise de nombreuses actions sur le territoire (dont le World Clean Up Day). Il s'investit aussi dans la

et développement (étude de marchés, enquête terrain, veille...), nous avons changé de cap pour imaginer une application proposant des programmes vidéos de prévention et de sensibilisation à la santé physique et mentale au travail. »

« On voulait un nom qui représente le changement. Nous en avons plusieurs en tête comme « parenthèse », « interlude », « intermède »... Finalement, nous avons opté pour Mü qui symbolisait le mieux l'idée d'évolution. »

thaïlandaise muay-thai et le kick boxing. « En télé-travaillant et en me rendant régulièrement au siège parisien ainsi que sur des événements à l'étranger (championnats d'Europe et du Monde), j'ai connu une dizaine de pays. Je devais contribuer à l'essor de la discipline, restructurer le fonctionnement de la fédération et encadrer les délégations lors de leur arrivée sur les lieux de compétition. J'étais un peu le couteau suisse de cette fédération qui comptait une dizaine de milliers de licenciés, 400 clubs principalement situés en Ile-de-France. »

PRÉSIDENT DE LA JCE EN ARDENNES

En février 2020, Abdeslem Chaouchi devient professeur d'économie-gestion au lycée Monge, là où il fut élève. « J'ai alors croisé d'anciens profs qui sont devenus mes

vie associative en étant parrain à la Mission Locale et mentor chez « Nos Quartiers ont des Talents ».

Ce rôle de guide enrichit encore son parcours professionnel. À cette même époque, il souhaite se servir de sa précédente trajectoire et éprouve le besoin d'en faire plus en devenant un « entrepreneur engagé ».

« Après une période intense d'idéation pour arriver à un produit minimum viable », il lance, en 2022, sa start-up Mü avec une vision très axée RSE et dédiée à la santé au travail. Elle intègre le bien-être comme un pilier essentiel de la productivité et de l'épanouissement en milieu professionnel.

« Au début, je voulais mettre en relation des coaches sportifs avec le monde de l'entreprise et des collectivités mais après réflexion, ce projet a pivoté. Après une phase de recherche

Après douze semaines de start-up class, Mü a intégré Rimbaud Tech en août 2022 avec une première recrue, un alternant en maintenance informatique. Pourquoi Mü ? « On voulait un nom qui représente le changement. Nous avons plusieurs noms en tête comme « parenthèse », « interlude », « intermède » et on a opté pour Mü qui symbolisait mieux l'idée d'évolution. C'était aussi plus facile à retenir ».

Le 29 février 2024, Abdeslem Chaouchi, lance une application qui permet aux entreprises de mettre en place des programmes santé, sport et QVT, adaptés et personnalisés, et d'en mesurer les effets bénéfiques. « Cette application a été conçue pour améliorer significativement la qualité de vie des salariés tout en optimisant la performance des entreprises. Grâce à une com-

binaison unique de technologies avancées et d'expertises en santé, Mü, en proposant des programmes flexibles, se positionne comme la solution pour répondre aux enjeux contemporains du bien-être au travail. C'est une révolution dans la manière de concevoir le bien-être en entreprise », assure son fondateur.

Abdeslem Chaouchi souligne également que son concept a des impacts positifs sur « la motivation des salariés, la réduction de l'absentéisme et des arrêts de travail et la mise en place d'un environnement de travail plus sain. » Mü travaille pour des PME, TPE et associations du Grand Est et signe des partenariats avec des communautés de communes et des entreprises du tertiaire.

Abdeslem Chaouchi a pu aller chercher des financements, obtenir des prêts d'honneur en étant le seul candidat ardennais à devenir en 2023 lauréat du prix « French Tech Tremplin ».

PASCAL REMY

1995

Naissance le 15 février 1995 à Charleville-Mézières.

2018

Obtention d'un double master en sport, management et ingénierie santé à Troyes au terme d'un cursus de cinq ans.

2020

Retour dans les Ardennes en tant qu'enseignant.

2022

Création de l'entreprise Mü en mars après une longue phase de R & D.

2024

Lancement de l'application.



Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr

